

QH

77

.Q4

L353

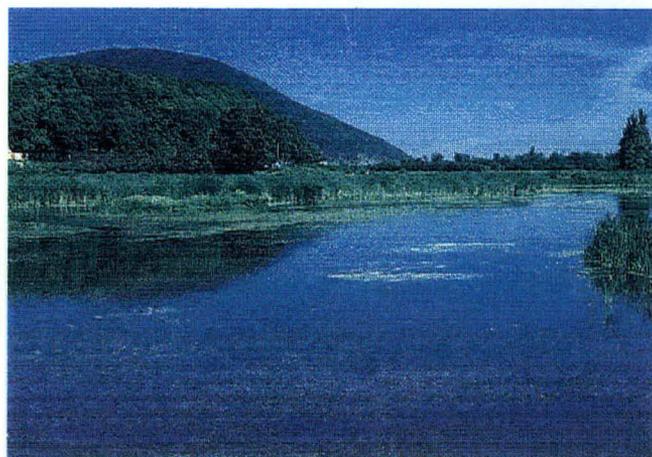
1994-96

3612109J



**Bilan de conservation des habitats
1994-95 / 1995-96**

**Rapport du Comité technique Habitats
Volet Biodiversité**



Renée Langevin
Service canadien de la faune
Région du Québec
Septembre 1996

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| SAINT-LAURENT VISION 2000 | 1 |
| <i>Le volet Biodiversité de SLV 2000</i> | 1 |
| <i>Protection des habitats prioritaires</i> | 2 |
| <i>Financement des projets</i> | 3 |
| BILAN GLOBAL DE CONSERVATION DES HABITATS | 3 |
| <i>Répartition des sites protégés entre les partenaires</i> | 6 |
| <i>Répartition des sites protégés entre les organismes de conservation</i> | 8 |
| <i>Répartition des habitats protégés en fonction des tronçons du fleuve Saint-Laurent</i> | 9 |
| RÉSULTATS ANNUELS | 10 |
| TYPES DE MILIEUX PROTÉGÉS | 12 |
| <i>Types de milieux protégés en fonction des tronçons du fleuve Saint-Laurent</i> | 14 |
| LES SITES PROTÉGÉS | 16 |
| <i>1- Réserve nationale de faune du lac Saint-François</i> | 16 |
| <i>2- Réserve écologique des Îles Avelle-Wight-et-Hiam</i> | 16 |
| <i>3- Pointes Hébert et Goyette</i> | 17 |
| <i>4- Ruisseau Saint-Jean</i> | 17 |
| <i>5- Ile des Juifs</i> | 18 |
| <i>6- Grande-Île</i> | 19 |
| <i>7- Île de Grâce</i> | 19 |
| <i>8- Île Lapierre</i> | 20 |
| <i>9- Îles Millette et Stranham</i> | 20 |
| <i>10- Baie Lavallière</i> | 21 |
| <i>11- Île Soyez</i> | 21 |
| <i>12- Île au Cochon</i> | 22 |
| <i>13- Île Saint-Jean</i> | 22 |
| <i>14- Lac Saint-Paul (Réserve écologique Léon-Provancher)</i> | 22 |
| <i>15- Réserve écologique de Pointe-Platon</i> | 23 |
| <i>16- Baie de Saint-Augustin</i> | 23 |
| <i>17- Réserve nationale de faune du Cap Tourmente</i> | 24 |
| <i>18- Réserve écologique des Grands-Ormes</i> | 24 |
| <i>19- Kamouraska</i> | 25 |
| <i>20- Saint-André-de-Kamouraska</i> | 25 |
| <i>21- Battures de l'Île-aux-Lièvres</i> | 26 |
| <i>22- Réserve nationale de faune de la Baie de l'Isle-Verte</i> | 27 |
| <i>23- Réserve écologique du Grand-Lac-Salé</i> | 27 |
| <i>24- Réserve écologique de Pointe-Heath</i> | 28 |
| <i>25- Réserve nationale de faune de la pointe de l'Est</i> | 28 |
| ANNEXE CARTOGRAPHIQUE | |

LISTE DES TABLEAUX

| | | |
|------------|---|----|
| Tableau 1. | Bilan de la protection des habitats - Saint-Laurent Vision 2000 (94/95 - 95/96)..... | 4 |
| Tableau 2. | Bilan de conservation des habitats en 1994/95..... | 11 |
| Tableau 3. | Bilan de conservation des habitats en 1995/96..... | 12 |
| Tableau 4. | Types de milieux protégés dans le cadre de SLV 2000..... | 13 |
| Tableau 5. | Types de milieux protégés dans le cadre du PASL..... | 14 |
| Tableau 6. | Statistiques comparatives en fonction des tronçons du fleuve Saint-Laurent..... | 15 |

LISTE DES FIGURES

| | | |
|-----------|---|----|
| Figure 1. | Superficie des sites bénéficiant d'un statut légal..... | 6 |
| Figure 2. | Répartition (%) de la protection des sites entre les partenaires..... | 7 |
| Figure 3. | Répartition (%) de la protection des sites entre les organismes de conservation..... | 9 |
| Figure 4. | Répartition de la protection des sites en fonction des tronçons du fleuve Saint-Laurent..... | 10 |

LISTE DES CARTES

| | |
|----------|--|
| Carte 1. | Répartition des sites prioritaires protégés dans le cadre du PASL et de SLV 2000. |
| Carte 2. | Localisation des sites protégés - SLV 2000. |
| Carte 3. | Localisation des sites protégés - SLV 2000 - région du lac Saint-Pierre. |

S SAINT-LAURENT VISION 2000

Depuis 1988 et les débuts du Plan d'Action Saint-Laurent, les efforts et les actions de conservation qu'ont mis en commun les gouvernements du Canada (Environnement Canada, Pêches et Océans Canada) et du Québec (Environnement et Faune) ont porté fruit.

En effet, le programme de protection des habitats du PASL a permis de sauvegarder, entre 1988 et 1993, **plus de 5 000 hectares d'habitats** menacés ou prioritaires pour un total de 19 sites protégés ainsi que de nombreuses îles entre Montréal et Sorel.

Depuis 1993, c'est le programme Saint-Laurent Vision 2000 qui a pris la relève et permet d'assurer la continuité des actions entreprises. Tout comme la précédente, cette entente vise la conservation, la dépollution, la protection et la restauration de l'écosystème du fleuve Saint-Laurent.

Préconisant une approche d'intervention plus globale de cet écosystème, sept tributaires d'importance ont été rattachés à cette deuxième entente. SLV 2000 intervient donc également sur les rivières L'Assomption, Boyer, Chaudière, Richelieu, Saguenay, Saint-Maurice et Yamaska.

Le volet Biodiversité de SLV 2000

Afin de répondre directement aux engagements pris par le Canada en 1992 lors de la Convention de Rio sur la diversité biologique, un volet "Biodiversité" a été incorporé au programme Saint-Laurent Vision 2000. L'objectif de préserver la diversité biologique du fleuve est important puisque 27,6 millions\$ du budget total sont alloués à ce seul volet. Afin d'atteindre cet objectif à long terme, des résultats spécifiques sont attendus d'ici 1998 :

- ➔ conserver 7 000 hectares d'habitats prioritaires;
- ➔ contribuer au maintien ou au rétablissement de 12 espèces menacées ou en déclin;
- ➔ poursuivre le plan de rétablissement du Béluga du Saint-Laurent;
- ➔ réhabiliter la population d'éperlans arc-en-ciel de la rivière Boyer;
- ➔ augmenter la productivité de 5 habitats perturbés en milieu marin;
- ➔ mettre en place un réseau de suivi de la condition du Saint-Laurent;
- ➔ publier un rapport sur la biodiversité du Saint-Laurent;
- ➔ établir un plan de conservation, de restauration et de mise en valeur des zones côtières.

Protection des habitats prioritaires

Tous les habitats protégés dans le cadre de SLV 2000 sont sélectionnés à partir d'une liste de projets prioritaires. Ce sont pour la plupart des milieux menacés ou encore des sites visant à consolider des milieux déjà protégés tels que les réserves nationales de faune ou les réserves écologiques.

L'acquisition des connaissances nécessaires à l'évaluation de la qualité de l'habitat constitue la première étape à franchir. L'utilisation du site par la faune, la flore retrouvée, le degré de perturbation de l'habitat et la tenure des terres ne sont que quelques-unes des informations recueillies afin de documenter le site à protéger et poser les actions qui conviennent selon les circonstances. En effet, le statut de protection accordé varie d'un cas à l'autre. Généralement, les sites sélectionnés sont acquis par des ententes de gré à gré, lorsqu'il s'agit de propriétés privées, ou par transfert interministériel, lorsqu'il s'agit de propriétés gouvernementales. L'expropriation est aussi une intervention utilisée, dans certains cas (réserve écologique surtout). Lorsque les propriétaires ne sont pas prêts à se départir de leurs terres, l'intendance peut s'avérer une option très favorable et peu coûteuse. Elle prend alors la forme d'une entente de protection avec le propriétaire qui, tout en restant propriétaire de sa terre, assure une

protection adéquate de la faune et la flore qui s'y trouvent. Les servitudes de conservation sont également des façons d'assurer une protection à un milieu particulier.

Financement des projets

Le *ministère de l'Environnement et de la Faune* ainsi que le *Service canadien de la faune (Environnement Canada)* sont les deux principaux ministères acquéreurs. Toutefois, SLV 2000 suscite également la contribution de nombreux autres partenaires, notamment celle des *organismes de conservation*.

Les projets de protection sont financés par ces partenaires. Ainsi, la consolidation des réserves nationales de faune a été financée entièrement par Environnement Canada (SCF) à même ses budgets prévus dans l'entente SLV 2000. La protection des réserves écologiques est effectuée sous la responsabilité de la Direction de la conservation et du patrimoine écologique du ministère de l'Environnement et de la Faune. Ce ministère, ainsi qu'Environnement Canada (SCF) ont financé conjointement ces projets. En ce qui concerne les sites protégés par des organismes de conservation, ces derniers ont bénéficié de l'aide financière de la part d'Environnement Canada (SCF), par le biais d'accords de contribution.

BILAN GLOBAL DE CONSERVATION DES HABITATS

Au bilan total, **25 sites** différents, totalisant près de **5416 hectares d'habitats** prioritaires, ont été protégés en majeure partie par acquisition du fond de terre (voir tableau 1).

TABLEAU 1. Bilan de la protection des habitats — Saint-Laurent Vision 2000 (94/95 - 95/96)

| Sites | Superficie protégée (ha) | Organisme acquéreur | Objectifs |
|---------------------------|--------------------------|---------------------|--|
| Lac Saint-François | 56,78 | SCF | Consolidation de la Réserve nationale de faune du Lac Saint-François. Protection de marais à carex. |
| Îles Avelle-Wight-et-Hiam | 62,28 | MEF | Consolidation de la Réserve écologique des îles Avelle-Wight-et-Hiam. Protection d'espèces végétales rares et de sites de fraie. |
| Pointes Hébert et Goyette | 9,36 | FFQ | Protection de la 2e plus importante frayère en plaine inondable du lac Saint-Louis. Importante halte migratoire pour la sauvagine. |
| Ruisseau Saint-Jean | 47,65 | FFQ | Protection d'un site de fraie important de la plaine inondable du lac Saint-Louis. Importante halte migratoire pour la sauvagine. |
| Île des Juifs | 10,57 | ECO-NATURE | Protection d'un site de grande valeur botanique. Huit (8) plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables sur l'île. |
| Grande-Île | 14,00 | SCCN | Consolidation du Refuge faunique de Grande-Île. Protection d'une des plus grandes héronnières en Amérique du Nord. |
| Île de Grâce | 212,78 | SCCN | Consolidation des îles de Berthier-Sorel. Protection d'aires d'alevinage pour le poisson et d'habitats pour la sauvagine. |
| Île Lapierre | 102,73 | SCCN | Consolidation des îles de Berthier-Sorel. Protection d'habitats humides et terrestres. |
| Îles Millette et Stranham | 13,70 | FFQ | Consolidation des îles de Berthier-Sorel. Protection d'habitats pour le poisson, le rat musqué et la sauvagine. |
| Baie Lavallière | 21,88 | SABL et SCCN | Consolidation de la protection de la baie Lavallière. Protection d'habitats pour le poisson, le rat musqué et la sauvagine. |
| Île Soyez | 13,50 | FFQ | Consolidation du secteur de la baie Lavallière. Protection d'habitats humides. Site productif pour la reproduction de la sauvagine. |
| Île au Cochon | 39,50 | SCCN | Consolidation des îles de Berthier-Sorel. Site de fraie pour le poisson. Site de nidification pour les canards. |
| Île Saint-Jean | 0,68 | SCCN | Protection d'un site menacé par le développement. Terre agricole en friche. |
| Lac Saint-Paul | 40,00 | MEF | Consolidation de la Réserve écologique Léon-Provancher. Protection d'une bande de marais ceinturant le lac. |
| Pointe-Platon | 60,00 | MEF | Nouvelle Réserve écologique. Protection d'un marais à scirpe. Quatre (4) espèces floristiques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. |

| | | | |
|-------------------------------|----------|------------------|---|
| Baie de Saint-Augustin | 23,00 | FQPPN | Importante aire de concentration printanière pour la sauvagine. Plantes d'intérêt dont treize (13) sont susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. |
| Cap Tourmente | 7,78 | SCF | Consolidation de la Réserve nationale de faune du Cap Tourmente. Protection d'habitats pour la grande oie des neiges. |
| Grands-Ormes | 705,00 | MEF | Nouvelle Réserve écologique. Protection d'un groupement forestier unique et inhabituel dans cette région. |
| Kamouraska | 11,72 | FFQ | Protection d'un des derniers marais à spartine de l'estuaire. Habitat du canard noir. |
| St-André-de-Kamouraska | 15,01 | SEBKA | Consolidation de la halte routière de Kamouraska. Protection d'une diversité d'espèces. Borde les battures de Kamouraska. |
| Battures de l'île-aux-Lièvres | 287,17 | SOCIÉTÉ DUVETNOR | Consolidation des îles de l'estuaire appartenant à la Société Duvetnor. Site d'alimentation pour le canard noir et les canards de mer. |
| Isle-Verte | 19,55 | SCF | Consolidation de la Réserve nationale de faune de la Baie-de-l'Isle-Verte. Protection du marais à spartine par l'établissement d'une zone-tampon. |
| Grand-Lac-Salé | 2 339,00 | MEF | Nouvelle Réserve écologique. Protection d'un vaste système de tourbières, d'un grand marais salé et d'une grande lagune. |
| Pointe-Heath | 995,00 | MEF | Consolidation de la Réserve écologique de Pointe-Heath. Protection de tourbières très riches. Présence d'une importante colonie de mouette tridactyle. |
| Pointe de l'Est | 306,97 | SCF et SCCN | Consolidation de la Réserve nationale de faune de la pointe de l'Est. Protection d'habitat de la sauvagine et d'oiseaux de rivage ainsi que de plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. |

TOTAL**5 415,61**

Comme le démontre la figure 1, **plus de 85 % de l'ensemble de ces territoires sont ou seront protégés à court terme par un statut légal**, soit par statut de réserve nationale de faune (7,2%), de réserve écologique (77,6%) ou de refuge faunique (0,8%). La portion restante (environ 14% des sites protégés) ne dispose pas d'un statut légal comme tel mais la protection de ces sites est assurée par les différents organismes de conservation qui les gèrent.

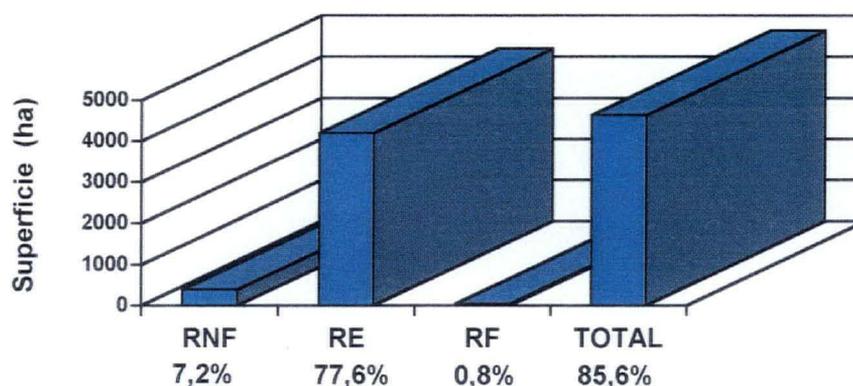


Figure 1. Superficie des sites bénéficiant d'un statut légal.
 (RNF = Réserve nationale de faune ; RE = Réserve écologique;
 RF = Refuge faunique)

Répartition des sites protégés entre les partenaires

La répartition de la protection des sites s'est effectuée entre ces trois instances : le SCF, le MEF, et les ONG, qui comptent plusieurs groupes différents (figure 2). La plus importante superficie protégée se retrouve sous la juridiction du MEF, répartie en six (6) sites. En effet, trois nouvelles réserves écologiques ont vu le jour et s'insèrent désormais dans le vaste réseau des réserves écologiques du Québec. Ce sont les réserves de *Pointe-Platon*, dans Lotbinière, du *Grand-Lac-Salé*, à l'Île d'Anticosti, et des *Grands-Ormes*, dans Charlevoix. Trois autres réserves ont également étendu leurs limites grâce à SLV 2000, soit celles des *Îles Avelle-Wight-et-Hiam*, au lac des Deux-Montagnes, au lac Saint-Paul (*Léon-Provancher*) et de la *Pointe-Heath*, à l'extrémité est de l'Île d'Anticosti. Totalisant une superficie d'un peu plus de **4201 hectares** (figure 2), ces territoires protégés par SLV 2000 profitent donc d'une conservation intégrale en vertu de la Loi sur les réserves écologiques (L.R.Q.c.R-26,a..2).

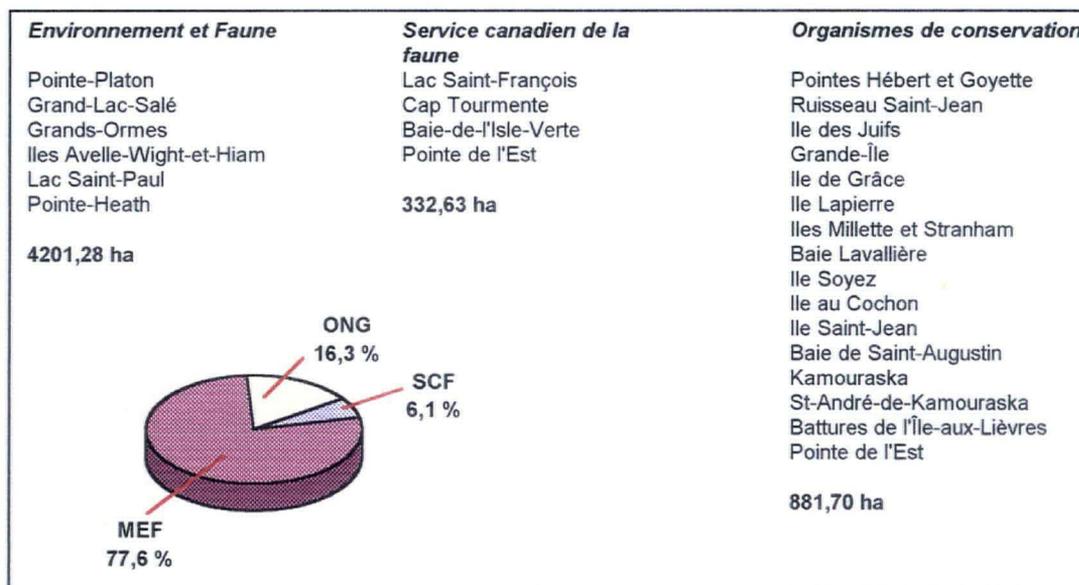


Figure 2. Répartition (%) de la protection des sites entre les partenaires

Le Service canadien de la faune a également pu consolider quatre (4) des 8 réserves nationales de faune en achetant des terrains au *lac Saint-François*, au *Cap Tourmente*, à la *pointe de l'Est*, aux *Iles-de-la-Madeleine*, ainsi qu'à *l'Isle-Verte* dans le Bas-Saint-Laurent. C'est donc près de **333 hectares d'habitats** d'importance qui viennent s'annexer à des sites déjà protégés en vertu de la Loi sur les espèces sauvages du Canada (L.R., 1985 ch. W-9). Ces territoires représentent plus de 6 % du bilan global de protection (figure 2).

Les organismes de conservation sont des partenaires essentiels de Saint-Laurent Vision 2000. Dans l'ensemble, ils sont responsables de la protection de 16 sites différents, répartis un peu partout le long du fleuve. Couvrant près de 17% de la superficie totale acquise, c'est à ces organismes que l'on doit la protection de plusieurs habitats insulaires et riverains de la région montréalaise et du lac Saint-Pierre, de la baie de Saint-Augustin, du Bas-Saint-Laurent, de même qu'aux Iles-de-la-Madeleine (figure 2).

Répartition des sites protégés entre les organismes de conservation

La Société canadienne pour la conservation de la nature (SCCN), de même que la Fondation de la faune du Québec (FFQ), sont deux organismes oeuvrant depuis plusieurs années dans le domaine de la conservation. Leur implication au sein de SLV 2000 est capitale en vue d'atteindre les objectifs de ce programme.

En acquérant plusieurs lots sur les îles au Cochon, Grande-Île, de Grâce, Lapierre et Saint-Jean, ainsi qu'à Baie Lavallière et à la pointe de l'Est, la SCCN a contribué à assurer la protection de nouveaux habitats de la région du lac Saint-Pierre et des Îles-de-la-Madeleine, tout en consolidant les acquis de ces secteurs. Totalisant une superficie d'environ **443 hectares** répartis dans 7 sites différents, plus de la moitié de la superficie protégée par les organismes non gouvernementaux revient à cette société (figure 3).

C'est également à la Fondation de la faune du Québec que l'on doit la protection d'une partie des îles Millette, Stranham et Soyez, au lac Saint-Pierre, les Pointes Hébert et Goyette et le Ruisseau Saint-Jean, au lac Saint-Louis et d'une portion des marais de Kamouraska. L'ensemble des habitats protégés par cet organisme représente près de **100 hectares** (10,9 %).

Disposant souvent d'un budget d'acquisition beaucoup plus restreint, les organismes de conservation locaux, tels que Éco-Nature de Laval, la SABL (Société d'aménagement de la baie Lavallière), la FQPPN (Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel), la Société Duvetnor et la SEBKA (Société écologique des battures de Kamouraska) n'en sont pas pour le moins importants dans l'ensemble des efforts accordés à la protection des sites prioritaires. Ainsi, ces cinq organismes sont responsables de la protection de près de **343 hectares d'habitats** riverains et insulaires (soit 38,9 % du total protégé par les ONG), répartis entre l'île aux Juifs, sur la rivière des Mille Îles, la Baie Lavallière au lac Saint-Pierre, la Baie de Saint-Augustin, près de

Québec, ainsi que l'*île-aux-Lièvres* et *Saint-André-de-Kamouraska*, dans le Bas-Saint-Laurent.

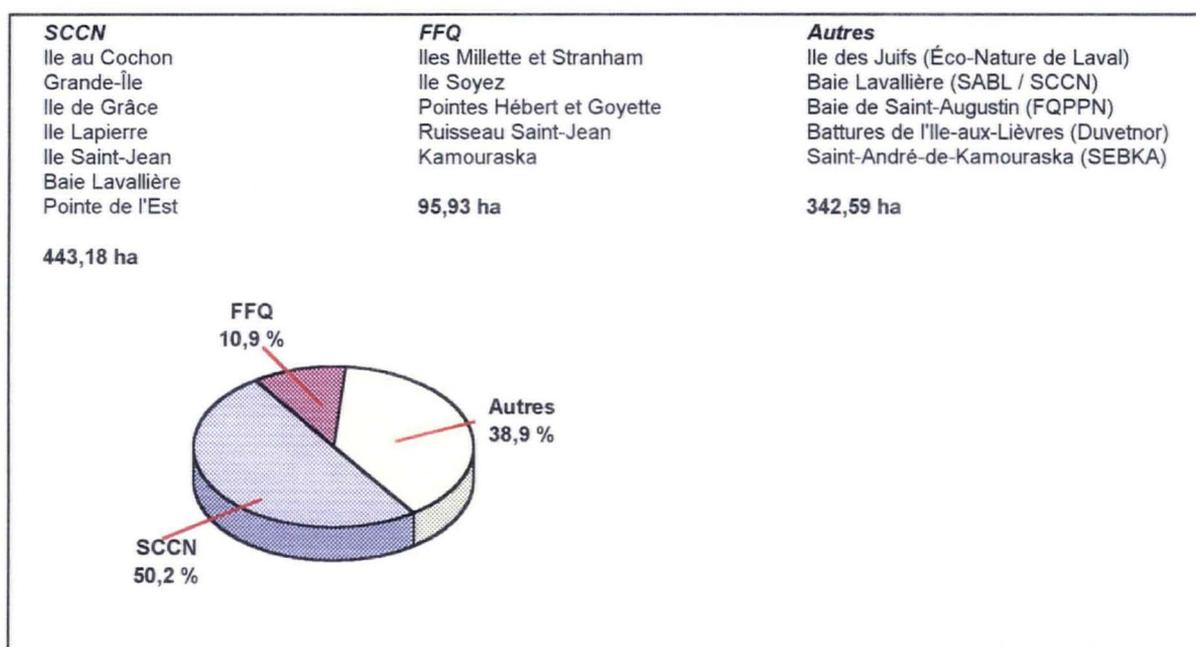
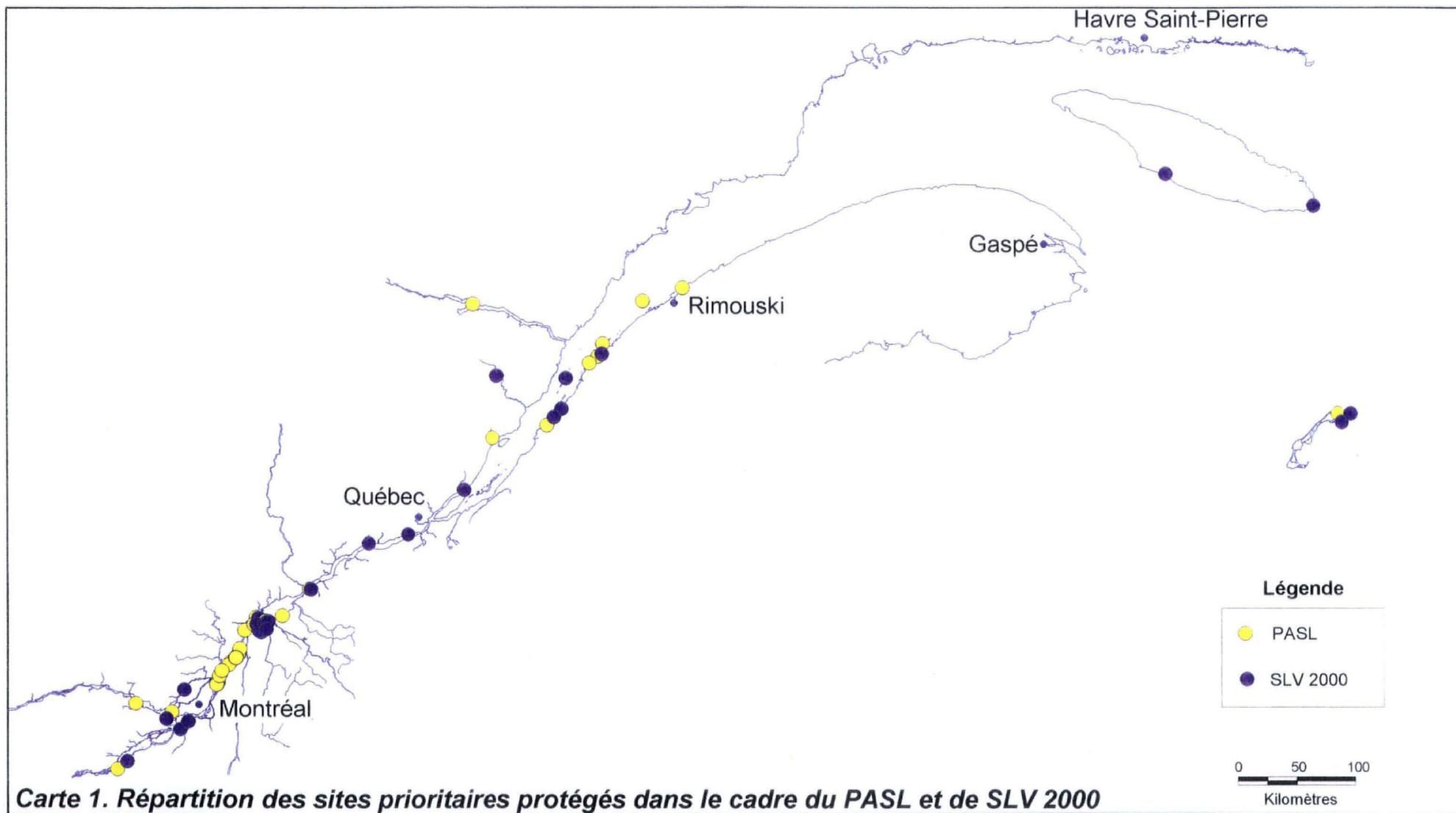


Figure 3. Répartition (%) de la protection des sites par les organismes de conservation

Répartition des habitats protégés en fonction des tronçons du fleuve Saint-Laurent

Dans le cadre du PASL (1988-1993), les actions de conservation se sont majoritairement concentrés dans le tronçon fluvial et dans l'estuaire, alors que très peu de sites furent protégés dans le Golfe du Saint-Laurent (carte 1). SLV 2000 vient combler cette lacune. En effet, comme le démontre la figure 4, seulement 1 % de la superficie totale protégée au cours du PASL avait été mis sous protection dans le Golfe, sur un seul site (n=1). Avec les différentes actions de conservation effectuées depuis 1994 dans le cadre de SLV 2000, 67 % de la superficie totale protégée est localisée dans ce secteur, et ce, grâce à la protection de vastes territoires sur l'Île d'Anticosti en vue de créer la réserve écologique du Grand-lac-Salé et consolider la réserve écologique de Pointe-Heath, de même que la réserve nationale de faune de la pointe de l'Est. Les autres tronçons du Saint-Laurent n'ont pas été négligés pour autant. En effet,



Carte 1. Répartition des sites prioritaires protégés dans le cadre du PASL et de SLV 2000

des actions ont été entreprises sur 14 sites différents dans le tronçon fluvial et sur 8 sites dans l'estuaire.

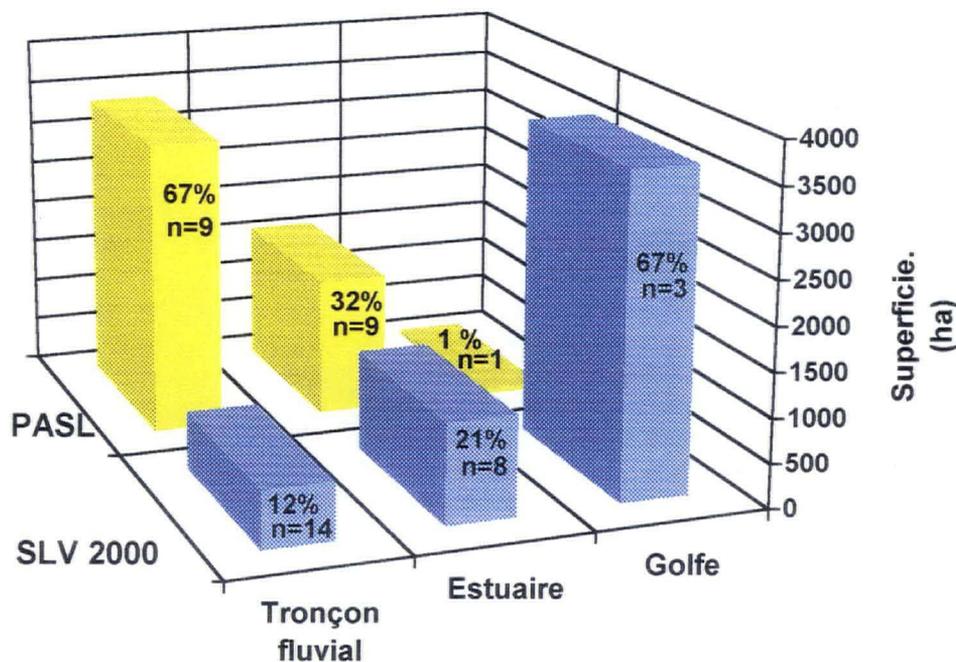


Figure 4. Répartition (%) de la protection des sites en fonction des tronçons du fleuve Saint-Laurent

- * Tronçon fluvial = Cornwall - Trois-Rivières
- * Estuaire = Trois-Rivières - Pointe des Monts/Rimouski
- * Golfe = Rimouski - Iles-de-la-Madeleine

RÉSULTATS ANNUELS

Pour la première année de Saint-Laurent Vision 2000, l'objectif de protéger 1200 hectares d'habitats prioritaires a été très largement dépassé. Ainsi, ce sont plus de **4595 hectares d'habitats** (tableau 2) qui furent protégés entre juin 1994 et mars 1995, soit 85% du total protégé (5415,61ha). Les actions de conservation se sont effectuées sur 15 sites différents qui, de façon majoritaire, sont maintenant protégés par une instance gouvernementale. En effet, 95 % des habitats conservés en 94-95 sont ou seront

protégés par un statut de réserve écologique ou de réserve nationale de faune. De plus, deux sites (Baie Lavallière et l'île Soyez) acquis par des ONG seront transférés au gouvernement provincial qui projette de créer un refuge faunique dans ce secteur.

Tableau 2. Bilan de conservation des habitats en 1994/95

| Sites | Superficie protégée (ha) | Organisme acquéreur | Date d'acquisition |
|---------------------------|--------------------------|---------------------|--------------------|
| 1994-95 | | | |
| Grands-Ormes | 705,00 | MEF | 06/94 |
| Baie Lavallière | 15,04 | SCCN | 08/94 |
| Île au Cochon | 39,50 | SCCN | 08/94 |
| Île de Grâce | 45,50 | SCCN | 08/94 |
| Île Lapierre | 47,90 | SCCN | 08/94 |
| Île Saint-Jean | 0,68 | SCCN | 08/94 |
| Îles Avelle-Wight-et-Hiam | 62,28 | MEF | 10/94 |
| Grand-Lac-Salé | 2 339,00 | MEF | 12/94 |
| Pointe-Heath | 995,00 | MEF | 12/94 |
| Baie de Saint-Augustin | 23,00 | FQPPN | 03/95 |
| Île Soyez | 13,50 | FFQ | 03/95 |
| Îles Millette et Stranham | 13,70 | FFQ | 03/95 |
| Isle-Verte | 19,55 | SCF | 03/95 |
| Pointe de l'Est | 248,52 | SCF | 03/95 |
| Ruisseau Saint-Jean | 27,26 | FFQ | 03/95 |
| Total (15 sites) | 4 595,43 ha | | |

Ce sont les organismes de conservation qui ont pris la relève en 95-96 puisque 80% des habitats protégés en cette deuxième année de SLV 2000 l'ont été par différents ONG. Ce sont donc un peu plus de **820 hectares d'habitats** qui s'ajoutent au bilan global (tableau 3). Malgré une superficie conservée juste en deçà de l'objectif prévu pour 95-96 (920 hectares), les actions de conservation se sont effectuées sur autant de site que la première année. Sur les 15 sites, six sont ou seront protégés sous un statut de réserve écologique (2 sites), de réserve nationale de faune (3 sites) et de refuge faunique (1 site). Ce sont donc **237 hectares**, soit 27 % des sites protégés en cette seconde année du plan, qui se retrouvent sous protection légale.

Tableau 3. Bilan de conservation des habitats en 1995/96

| <i>Sites</i> | <i>Superficie protégée (ha)</i> | <i>Organisme acquéreur</i> | <i>Date d'acquisition</i> |
|-------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|
| 1995-96 | | | |
| Battures de l'île-aux-Lièvres | 287,17 | DUVETNOR | 05/95 |
| Pointe de l'Est | 58,45 | SCCN | 07/95 |
| Saint-André-de-Kamouraska | 15,01 | SEBKA | 07/95 |
| Pointe-Platon | 60,00 | MEF | 08/95 |
| Ile de Grâce | 167,28 | SCCN | 12/95 |
| Lac Saint-Paul | 40,00 | MEF | 01/96 |
| Cap Tourmente | 7,78 | SCF | 02/96 |
| Ile des Juifs | 10,57 | ÉCO-NATURE | 02/96 |
| Lac Saint-François | 56,78 | SCF | 02/96 |
| Pointes Hébert et Goyette | 9,36 | FFQ | 02/96 |
| Baie Lavallière | 6,84 | SABL | 03/96 |
| Grande-Île | 14,00 | SCCN | 03/96 |
| Ile Lapierre | 54,83 | SCCN | 03/96 |
| Kamouraska | 11,72 | FFQ | 03/96 |
| Ruisseau Saint-Jean | 20,39 | FFQ | 03/96 |
| Total (15 sites) | 820,18 ha | | |

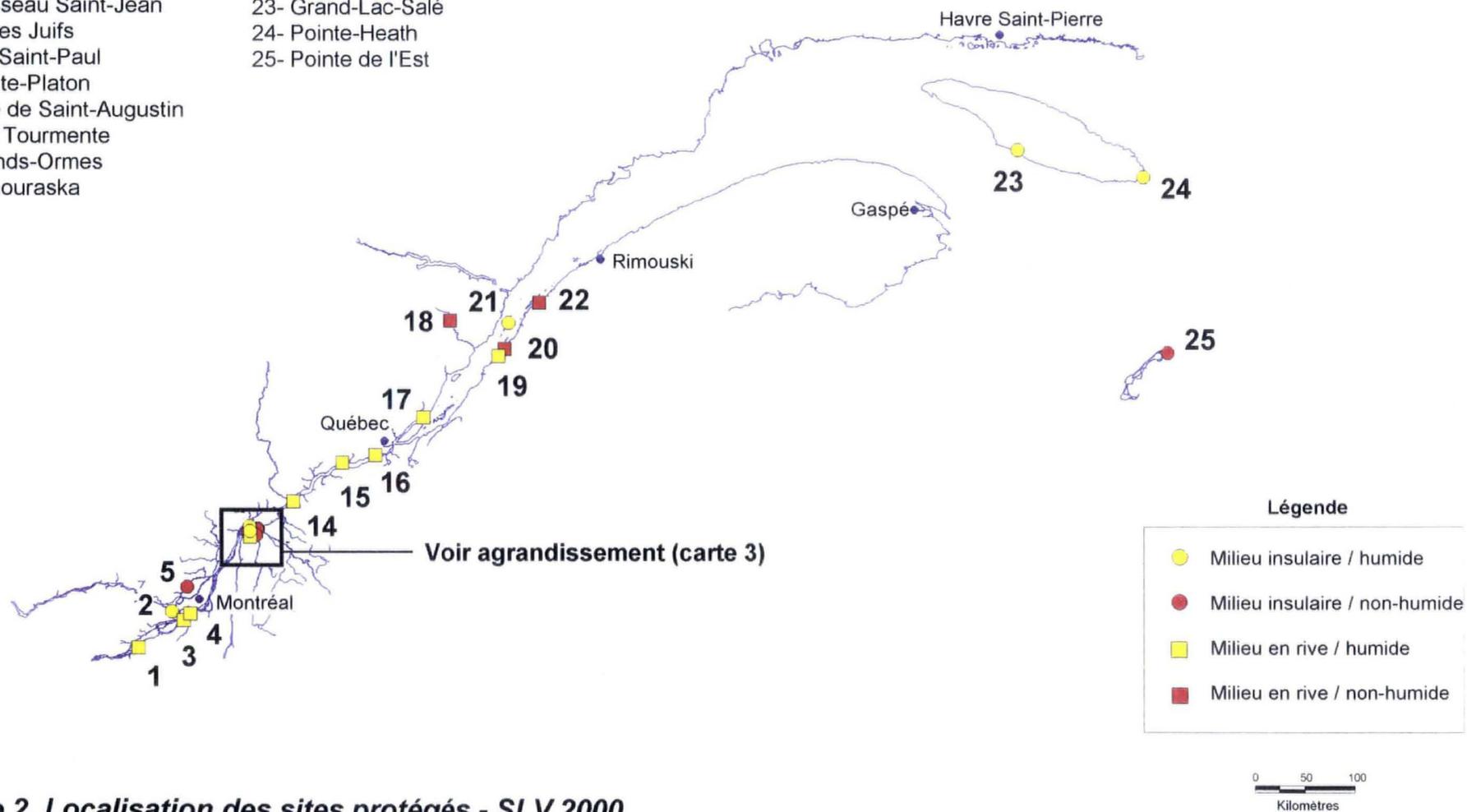
Les efforts de protection jusqu'à maintenant sont considérables mais ne sont pas terminés puisque de nombreux projets d'acquisition et d'intendance sont en cours actuellement.

TYPES DE MILIEUX PROTÉGÉS

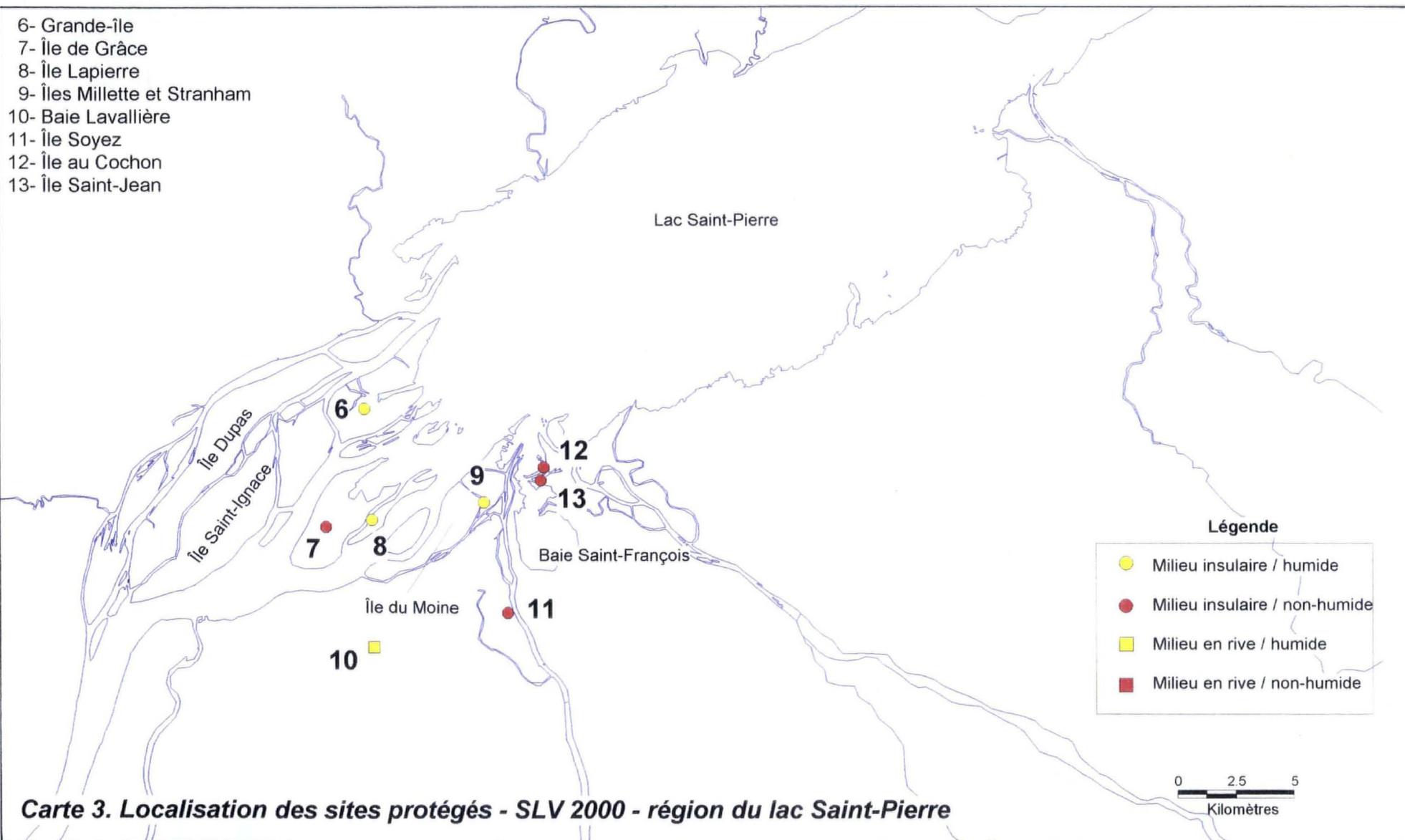
Les cartes 2 et 3 démontrent la localisation des sites protégés dans le cadre de SLV 2000. Chacun des sites a été caractérisé selon qu'ils représentent un milieu en rive ou insulaire, et un milieu humide ou non-humide. De même, les tableaux 4 et 5 regroupent quelques statistiques des types de milieux protégés dans le cadre de SLV 2000 et, à titre comparatif, ceux du PASL.

- 1- Lac Saint-François
- 2- Îles Avelle-Wight-et-Hiam
- 3- Pointes Hébert et Goyette
- 4- Ruisseau Saint-Jean
- 5- Île des Juifs
- 14- Lac Saint-Paul
- 15- Pointe-Platon
- 16- Baie de Saint-Augustin
- 17- Cap Tourmente
- 18- Grands-Ormes
- 19- Kamouraska

- 20- St-André-de-Kamouraska
- 21- Battures de l'Île-aux-Lièvres
- 22- Isle-Verte
- 23- Grand-Lac-Salé
- 24- Pointe-Heath
- 25- Pointe de l'Est



Carte 2. Localisation des sites protégés - SLV 2000



Carte 3. Localisation des sites protégés - SLV 2000 - région du lac Saint-Pierre

Tableau 4. Types de milieux protégés dans le cadre de SLV 2000

| | <i>Superficie (ha)</i> | <i>Pourcentage (%)</i> | <i>Nombre de sites</i> |
|---------------------------------|----------------------------|----------------------------|------------------------|
| <i>Milieu insulaire</i> | | | |
| - humide | 3813,88 | 70,4 | 7 |
| - non-humide | 584,00 | 10,8 | 6 |
| <i>Milieu en rive</i> | | | |
| - humide | 278,17 | 5,1 | 9 |
| - non-humide | 739,56 | 13,7 | 3 |
| <i>Total milieu insulaire</i> | 4397,88 | 81,2 | 13 |
| <i>Total milieu en rive</i> | 1017,73 | 18,8 | 12 |
| <i>Total milieu humide</i> | 4092,05 | 75,6 | 16 |
| <i>Total milieu non-humide</i> | 1323,56 | 24,4 | 9 |
| <i>Superficie totale</i> | 5415,61 | 100 | 25 |

Pour l'ensemble du fleuve et des tributaires désignés, on remarque au tableau 4 que 75,6% de la superficie totale protégée, soit 16 sites sur 25, sont des milieux humides (marais, marécages, forêts inondées, prairies humides, tourbières, lagunes) alors que les autres sites (24,4%) sont des milieux principalement non-humides (terres agricoles, forêts, boisés, friches). De façon générale, et peu importe le type de milieux, le tableau démontre également qu'il y a presque autant de sites protégés localisés en rive qu'en milieu insulaire (îles : 13 sites ; rive : 12 sites). En terme de superficie toutefois, c'est plus de 81% du total protégé qui sont des milieux insulaires. La création de la réserve écologique du Grand-Lac-Salé (2339 ha) influence beaucoup cette statistique, puisqu'à elle seule cette réserve couvre plus de la moitié de la superficie des habitats insulaires. À titre comparatif, c'est environ 41 % de la superficie totale protégée lors du PASL qui se situait sur des îles (tableau 5). Dans le cadre de cette première entente, les milieux humides représentaient également la plus importante proportion des habitats (83,4%).

En somme, SLV 2000 a largement favorisé la protection de sites insulaires et d'habitats humides.

Tableau 5. Types de milieux protégés dans le cadre du PASL

| | <i>Superficie (ha)</i> | <i>Pourcentage (%)</i> | <i>Nombre de sites</i> |
|---------------------------------|----------------------------|----------------------------|------------------------|
| <i>Milieu insulaire</i> | | | |
| - humide | 1963 | 39,2 | 3 |
| - non-humide | 92 | 1,8 | 3 |
| <i>Milieu en rive</i> | | | |
| - humide | 2208 | 44,1 | 8 |
| - non-humide | 739 | 14,8 | 5 |
| <i>Total milieu insulaire</i> | 2055 | 41,1 | 6 |
| <i>Total milieu en rive</i> | 2947 | 58,9 | 13 |
| <i>Total milieu humide</i> | 4171 | 83,4 | 11 |
| <i>Total milieu non-humide</i> | 831 | 16,6 | 8 |
| <i>Superficie totale</i> | 5002 | 100 | 19 |

Types de milieux protégés en fonction des tronçons du fleuve Saint-Laurent

Le tableau 6 présente quelques statistiques comparatives pour chacun des secteurs du Saint-Laurent, tant pour le PASL que pour SLV 2000.

Pour le tronçon fluvial, ce sont surtout des îles (58,6%) et des milieux humides (83,0%) qui furent protégés dans le cadre du PASL, de même que pour SLV 2000 (72,8% et 57,1% respectivement). Toutefois, la proportion d'îles et de milieux non-humides est beaucoup plus élevée que lors du PASL pour cette partie du fleuve. Dans la section estuaire, les habitats protégés étaient majoritairement localisés en rive, tant pour

le PASL que pour SLV 2000. Cependant, les sites protégés étaient des milieux humides dans une forte proportion lors du PASL (87,7%) alors que ce sont des milieux non-humides qui sont favorisés pour ce tronçon dans le cadre de SLV 2000 (65,5%). Enfin, pour le Golfe Saint-Laurent, la comparaison est plus difficile puisqu'un seul site fut protégé lors du PASL. Pour SLV 2000, tous les sites sont des habitats insulaires, en grande majorité humides (91,6%).

Tableau 6. Statistiques comparatives en fonction des tronçons du fleuve Saint-Laurent (PASL et SLV 2000)

| | PASL | | | SLV 2000 | | |
|--------------------------------|----------------------------|----------------------------|------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------------|
| | Fleuve | Estuaire | Golfe | Fleuve | Estuaire | Golfe |
| <i>Milieu insulaire</i> | | | | | | |
| - humide | 1938 ha (57,8 %) | 25 ha (1,6 %) | - | 192,71 ha (29,9 %) | 287,17 ha (25,4 %) | 3334 ha (91,6 %) |
| - non-humide | 27 ha (0,8 %) | 3 ha (0,2 %) | 62 ha (100 %) | 277,03 ha (42,9 %) | - | 306,97 ha (8,4 %) |
| <i>Milieu en rive</i> | | | | | | |
| - humide | 844 ha (25,2 %) | 1364 ha (86,1 %) | - | 175,67 ha (27,2 %) | 102,50 ha (9,1 %) | - |
| - non-humide | 546 ha (16,2 %) | 193 ha (12,1 %) | - | - | 739,56 ha (65,5 %) | - |
| <i>Total milieu insulaire</i> | 1965 ha (58,6 %) | 28 ha (1,8 %) | 62 ha (100 %) | 469,74 ha (72,8 %) | 287,17 ha (25,4 %) | 3640,97 (100 %) |
| <i>Total milieu en rive</i> | 1390 ha (41,4 %) | 1557 ha (98,2 %) | 0 | 175,67 ha (27,2 %) | 842,06 ha (74,6 %) | 0 |
| <i>Total milieu humide</i> | 2782 ha (83,0 %) | 1366 ha (87,7 %) | 0 | 368,38 ha (57,1 %) | 389,67 ha (34,5 %) | 3334 ha (91,6 %) |
| <i>Total milieu non-humide</i> | 573 ha (17,0 %) | 196 ha (12,3 %) | 62 ha (100 %) | 277,03 ha (42,9 %) | 739,56 ha (65,5 %) | 306,97 ha (8,4 %) |
| Superficie totale | 3355 ha (67 %) | 1585 ha (32 %) | 62 ha (1 %) | 645,41 ha (12 %) | 1129,23 ha (21 %) | 3640,97 ha (67 %) |

LES SITES PROTÉGÉS

1- Réserve nationale de faune du lac Saint-François

Localisée au sud-ouest de la province, à la jonction des frontières québécoise, ontarienne et américaine, la RNF du Lac Saint-François est un écosystème unique au Québec. Elle présente une étonnante diversité d'habitats comme on n'en retrouve plus le long du Saint-Laurent : d'immenses marais à carex, de grands marécages à aulne, à saule ou érables rouge et argenté, ainsi que quelques buttes, dont certaines sont recouvertes d'érablières à caryer. De nombreux canaux et ruisseaux, riches en faune, font également partie du paysage de ce territoire.

La biodiversité de ces milieux est toute aussi impressionnante. Plus de 500 taxons de plantes vasculaires ont été répertoriés dont de nombreuses plantes rares. À cela s'ajoute une multitude d'espèces de mammifères, de poissons, d'amphibiens et de reptiles. Pour les oiseaux, la réserve constitue une impor-

tante halte migratoire dans l'est du Canada. La sauvagine est omniprésente, en migration comme en période de reproduction.

Les pressions de développement, particulièrement le remblaiement des marais à des fins de villégiature, sont très fortes dans ce secteur du fleuve. Plusieurs marais d'importance pour la faune et la flore sont localisés en périphérie de la RNF mais ne sont pas protégés. Ils risquent de disparaître si aucune mesure de conservation n'est entreprise. Parmi ceux-ci, le marais de Pointe Latreille a pu être acquis. En effet, ce site (50,58 ha) constitue la majorité des 56,78 hectares acquis. Un lot de 6,2 ha a également pu être acquis par le SCF et vient consolider le territoire de la RNF puisqu'il faisait partie des priorités d'acquisition du plan de consolidation de cette réserve.

2- Réserve écologique des Îles Avelle-Wight-et-Hiam

Située au lac des Deux-Montagnes, cette réserve écologique comprend un archipel d'îles et d'îlots dont les principales sont Avelle, Wight et Hiam. Elle vise à protéger différentes communautés naturelles, caractéristiques des terres humides de cette région. Seule l'île Avelle possède une végétation terrestre proprement dite, représentée par l'érablière sucrière à caryers. La végétation riveraine est caractérisée par de nombreuses associations dominées par l'érable argenté. On reconnaît

également 14 groupements végétaux aquatiques et semi-aquatiques sur le site. En somme, la flore de cette réserve écologique est riche et diversifiée. Par ailleurs, on y retrouve plusieurs espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables, de même que certaines communautés végétales rares dont la chênaie blanche à chêne rouge.

La réserve écologique des îles Avelle-Wight-et-Hiam occupe une superficie totale de 90 hectares dont une partie

(27,72 ha) avait été protégée en tout premier lieu dans le cadre du PASL. Ce territoire a été consolidé grâce à SLV 2000 où 62,28 hectares de plus ont pu être protégés, notamment toute la bande d'eau ceinturant l'archipel. En effet, le pourtour des îles constitue un excellent site de fraie pour des espèces comme la perchaude, l'achigan à grande bouche et

la barbotte brune. Les baies offrent aussi un bon potentiel pour les tortues, alors que les herbiers émergents favorisent le rat musqué.

Localisé dans une région densément peuplée, ce site, désigné prioritaire depuis 1990, est désormais assuré d'une protection légale.

3- Pointes Hébert et Goyette

Ces deux sites, qui font partie des municipalités de Maple Grove et de Léry, constituent la deuxième plus importante frayère en plaine inondable du lac Saint-Louis (après le site du ruisseau Saint-Jean). Le grand brochet, l'achigan à grande bouche, le crapet-soleil et la barbotte brune ne sont que quelques-unes des nombreuses espèces qui viennent se reproduire à cet endroit. La quantité et la qualité des habitats fauniques du lac Saint-Louis étant gravement affectées, il subsiste peu, à l'heure actuelle, de plaines inondables et de marais intacts. Il est donc essentiel de protéger les rares habitats riverains encore valables de ce secteur du fleuve Saint-Laurent.

Bien que les marais aient été fragmentés par la construction de chemins, le site de Pointes Hébert et Goyette possède encore une importante richesse faunique et floristique. Site désigné prioritaire du

FRHAP, il compte, de plus, parmi les principales haltes migratoires d'automne pour la sauvagine. Pointes Hébert et Goyette leur offrent aussi des conditions favorables à la nidification, l'élevage et l'alimentation. On y rencontre d'autres oiseaux aquatiques tels que le grand héron et la guifette noire. Le rat musqué, la tortue peinte et le ouaouaron sont également présents en abondance sur le territoire.

Le site des Pointes Hébert et Goyette couvrent une superficie totale d'environ 70 hectares. C'est la Fondation de la Faune du Québec qui a débuté les acquisitions de cet important site et est devenue propriétaire de 9,36 ha de milieux naturels. En raison des menaces d'empiétement qui pèsent sur Pointes Hébert et Goyette, il était urgent de passer à l'action et d'assurer leur sauvegarde.

4- Ruisseau Saint-Jean

Le territoire du ruisseau Saint-Jean est situé sur la rive sud du lac Saint-Louis, à proximité du refuge faunique Marguerite-d'Youville (Ile Saint-Bernard / Commune de Châteauguay). Il s'étend de part et d'autre du ruisseau Saint-Jean dans les

municipalités de Châteauguay et de Léry. Ce site est reconnu comme la plus importante frayère en plaine inondable du Lac Saint-Louis. Il est ainsi très utilisé pour la reproduction de nombreuses espèces telles que l'achigan à grande

bouche, le grand brochet, le crapet-soleil, le poisson-castor et plusieurs cyprinidés dont le Méné jaune. Au total, 25 espèces de poissons y ont été dénombrées dont une est considérée rare : le brochet vermiculé.

Le lac Saint-Louis constitue une des plus importantes haltes migratoires pour la sauvagine. Comme les habitats de reproduction se font de plus en plus rares dans cette région, plusieurs espèces de canards utilisent le territoire du ruisseau Saint-Jean, notamment le canard malard, le canard noir, la sarcelle à ailes vertes et le canard huppé.

Avec sa végétation terrestre, riparienne et aquatique diversifiée et sa faune d'invertébrés abondante, le site accueille également une grande variété d'autres espèces. Le rat musqué y est particulièrement abondant. De nombreuses espèces d'amphibiens, de reptiles et d'oiseaux aquatiques s'y rencontrent aussi. Ruisseau Saint-Jean est d'ailleurs une aire d'utilisation régulière pour l'ali-

5- Ile des Juifs

Faisant partie de l'archipel de Sainte-Rose à Laval, l'île des Juifs est une des nombreuses îles de la rivière des Mille lles qui a pu garder son caractère naturel. En effet, cette île est presque complètement recouverte par des communautés forestières matures. On y retrouve ainsi plusieurs espèces représentatives de ce secteur tels que l'érable argenté, l'érable à sucre, le caryer cordiforme, le céphalanthe occidental et le chêne rouge. Par ailleurs, huit (8) plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables ont été répertoriées sur cette île, dont le *Carex formosa*, une espèce très rare au

mentation des hérons qui nichent sur l'île Saint-Bernard.

Les pressions de développement résidentiel sont omniprésentes sur le site. La grande diversité et l'utilisation polyvalente des habitats par la faune viennent renforcer l'urgence et la pertinence de conserver le territoire de ruisseau Saint-Jean. Couvrant une superficie de 200 hectares au total, ce territoire a été divisé en six unités d'aménagement. Grâce au FRHAP, une portion du site a pu être acquise et restaurée comme habitat du poisson. C'est également par l'entremise de SLV 2000 et du PCHE que 47,65 hectares sont maintenant propriété de la Fondation de la Faune du Québec. Ces acquisitions se sont déroulées sur deux ans : 27,26 ha acquis en 94-95 et 20,39 ha en 95-96.

Localisé au beau milieu d'une région où les pertes d'habitats atteignent déjà une proportion inquiétante, d'autres acquisitions sont prévues afin d'assurer une protection suffisante à cet important site.

Québec. Outre cette importante richesse floristique, l'île est également un site fréquenté par de nombreuses espèces d'oiseaux et de mammifères.

En raison de sa haute valeur botanique et écologique, l'île des Juifs a été acquise par Éco-Nature de Laval inc., une société à but non lucratif et promoteur du Parc de la rivière des Mille lles. Ce parc comprend une mosaïque de sites naturels protégés et à protéger qui sont rendus accessibles pour la récréation légère (activités nautiques surtout) et l'interprétation de la nature.

La rivière des Mille Îles offre encore aujourd'hui des habitats exceptionnels et peu perturbés mais dont la fragilité nécessite des actions de conservation. Par l'acquisition de l'île des Juifs (10,57

6- Grande-Île

La Grande-Île est un site de grande valeur. Localisé dans l'archipel du lac Saint-Pierre, une grande partie du territoire de cette île est déjà protégée par un statut de refuge faunique. En effet, cette île supporte une des plus grandes héronnières en Amérique du Nord. L'inventaire de 1992 y dénombrait 1 177 nids de grands hérons et 141 nids de biseaux à couronne noire. Outre ces dernières, d'autres espèces avien-nes, notamment de sauvagine, nichent sur la Grande-Île.

7- Île de Grâce

L'île de Grâce fait partie intégrante du plan de conservation et de mise en valeur de l'archipel du lac Saint-Pierre, élaboré par le MEF (MLCP) en 1988. Une des trois plus importantes érabières à érable argenté de l'archipel y est présente. On retrouve également sur cette île des marécages arbustifs, des prairies humides, des marais ainsi que des zones de pâturage ou de culture à l'extrémité sud-est de l'île.

L'île de Grâce possède un potentiel faunique très élevé, notamment pour la nidification et l'élevage des canards barboteurs. Outre la présence de nombreuses autres espèces d'oiseaux nicheurs, les milieux humides favorisent également la sauvagine lors de la halte migratoire d'automne. De plus, cette île

ha), un site d'une grande richesse est maintenant protégé des fortes pressions de développement que subi ce secteur largement urbanisé.

Ce site présente également une flore variée. On y remarque surtout la présence de l'érabière argentée mature que les crues printanières du fleuve inonde annuellement. On note aussi la présence de petites prairies à phalaris roseau, ainsi qu'une zone de marais, qui supportent plusieurs espèces végétales.

L'acquisition d'un lot, d'une superficie de 14,00 hectares, effectuée par la Société canadienne de la nature, vient consolider la protection de ce site unique et des nombreuses espèces qu'il supporte.

offre une qualité exceptionnelle de frayères et d'aires d'alevinage pour plusieurs espèces de poissons d'eaux calmes. En effet, les zones inondables de l'île de Grâce, de même que les chenaux traversant l'île constituent un habitat de prédilection hautement utilisé par le poisson.

Totalisant une superficie de 45,5 hectares, les trois lots acquis en 94-95 par la SCCN protègent une portion de la prairie humide servant de zone-tampon au marécage. L'acquisition subséquente de 25 lots en 95-96 pour une superficie supplémentaire de 167,28 hectares, vient consolider ces premiers acquis et vise à protéger les aires d'alevinage du poisson et des habitats pour la sauvagine.

En raison de sa faune et sa flore très diversifiée, l'acquisition de l'île de Grâce contribue de façon importante à la con-

servation de la biodiversité à l'échelle locale.

8- Île Lapierre

Située immédiatement à l'est de l'île de Grâce, l'île Lapierre est l'une des nombreuses îles de l'archipel de Berthier-Sorel, à l'embouchure du lac Saint-Pierre. Boisée sur près des deux tiers de sa superficie notamment par l'érable argenté, le frêne de Pennsylvanie et le saule noir, l'extrémité est de l'île est toutefois couverte par des marais dont la flore est très diversifiée. Ces zones humides sont par ailleurs très utilisées pour le frai du poisson. La baie marécageuse présente un potentiel élevé comme habitat du rat musqué. Plusieurs oiseaux nichent sur l'île Lapierre. Notons particulièrement des espèces telles que le bruant chanteur, le

troglydote familier et le viréo mélodieux, ce dernier étant un nicheur à répartition limitée dans le sud du Québec.

La protection de ce site était jugée prioritaire en raison des possibilités de développement qui pouvait avoir lieu, cette île étant située en zone blanche.

L'acquisition de 102,73 hectares de ces importants milieux par la SCCN vient consolider le territoire de 55 hectares déjà protégé dans le cadre du PASL par ce même organisme. Elle consolide également ce secteur de l'archipel puisque la majorité des îles à proximité sont déjà protégées.

9- Îles Millette et Stranham

Faisant partie des nombreuses îles du même archipel, ces deux îles se retrouvent en rive sud du lac Saint-Pierre, immédiatement à l'extrémité est de l'île du Moine. Les îles Millette et Stranham présentent toutes deux des habitats similaires. On y retrouve ainsi une portion boisée, composée surtout de saule fragile et d'érable argenté, une prairie à phalaris roseau et une zone humide (marais) où domine principalement le scirpe fluviatile. En raison de leur faible topographie, ces îles basses sont inondées lors des crues printanières et constituent ainsi des habitats à fort potentiel pour plusieurs espèces de poissons et le rat musqué. Ces îles ont d'ailleurs été désignées prioritaires par le

FRHAP comme habitat du poisson. Le marais à phalaris présente probablement un attrait comme habitat pour la sauvagine. Outre ces habitats naturels, on retrouve également quelques chalets de villégiateurs sur l'île Stranham.

Au cours de l'année 1994-95, la Fondation de la Faune du Québec (FFQ) s'est portée acquéreur de 13,70 hectares sur l'île Stranham (les deux îles sont liées au plan cadastral). Ces acquisitions contribuent désormais à la protection supplémentaire d'habitats humides d'importance qui caractérisent les îles de Berthier-Sorel. Elles contribuent à consolider le projet de protection des îles de ce secteur du fleuve.

10- Baie Lavallière

Localisée à proximité de l'embouchure de la rivière Yamaska, sur la rive sud du lac Saint-Pierre, la baie Lavallière constitue un habitat naturel d'envergure. Composé de marais, de marécages et de terres agricoles inondables, ce milieu naturel est soumis aux crues printanières annuelles du lac Saint-Pierre et de la rivière Yamaska. Il est donc un habitat d'intérêt pour la sauvagine et pour plus de 25 espèces de poissons dont une dizaine s'y reproduisent. La baie Lavallière est d'ailleurs un site désigné du FRHAP.

La baie Lavallière abrite également une communauté très diversifiée d'oiseaux aquatiques, de rapaces et de passe-reaux. Ce secteur est également reconnu pour ses importantes densités d'amphibiens, particulièrement la grenouille léopard et le ouaouaron. D'autres espèces peuvent aussi y être obser-

11- Île Soyez

Adjacente à la baie Lavallière, l'île Soyez (ou île du Domaine) se localise en fait sur la rivière Yamaska. On y retrouve une prairie humide où dominent la spartine pectinée et le phalaris roseau, de même que des petits marais à sagittaires peu profonds. Plusieurs couples de canards occupent d'ailleurs les marais en période de nidification. La végétation herbacée dense offre également un milieu idéal pour l'élevage des couvées. On retrouve donc sur ce site différentes espèces de canards. La présence de la grenouille léopard et du rat musqué a également été notée sur l'île. Les étangs bordés de phalaris roseau constituent aussi un habitat propice pour le frai de certaines espèces de

vées, notamment le rat musqué en abondance, le renard roux, le vison, l'hermine, la loutre, etc., ainsi que la chélydre serpentine.

En 1994/95, 14 lots ont été acquis par la Société canadienne pour la conservation de la nature (SCCN). Totalisant une superficie de 15,04 hectares, ces terrains, des prairies humides, viennent consolider les acquis du MEF dans ce secteur. L'année suivante, c'est l'acquisition de 6,84 hectares par la Société d'aménagement de la baie Lavallière (SABL), un organisme voué depuis 1989 à la conservation de cet immense territoire, qui a permis de protéger d'autres milieux naturels. De plus, les sites acquis (21,88 ha au total) se retrouvent dans un secteur où il y a un potentiel d'habitat pour le troglodyte à bec court, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.

poissons d'eau calme tel que le grand brochet.

Site productif pour la sauvagine, le zonage de l'île constituait toutefois une menace. En effet, le développement étant possible sur cette île, tout projet de construction risquait d'amoinrir très fortement sa valeur faunique. Heureusement, la Fondation de la Faune du Québec (FFQ) est devenue propriétaire de tout ce site par l'acquisition de 13,50 hectares, obtenus d'un seul particulier. Désormais protégée, l'île Soyez apporte une solide contribution au projet de consolidation de la région de la baie Lavallière.

12- Île au Cochon

Localisée du côté sud du lac Saint-Pierre, un peu à l'ouest de l'embouchure de la rivière Saint-François, l'île au Cochon est un ajout important pour la consolidation de la protection des îles du lac Saint-Pierre. Majoritairement boisée, on y retrouve également un marais dans la baie que forme cette île en demi-lune. Comme cet habitat est utilisé comme site de fraie pour plusieurs espèces de poissons ainsi que pour la nidification du canard siffleur et du canard noir,

l'acquisition de l'ensemble de l'île permet également d'assurer la protection intégrale de ce marais.

Ce sont donc 39,50 hectares d'habitats d'importance qui se retrouvent désormais protégés par la Société pour la conservation de la nature (SCCN), organisme qui joue un rôle particulièrement actif dans la conservation des milieux naturels de la région du lac Saint-Pierre.

13- Île Saint-Jean

Localisée au lac Saint-Pierre, entre la rivière Saint-François et la baie du même nom, l'île Saint-Jean est un territoire principalement utilisé pour l'agriculture. Une bonne portion du territoire y est donc cultivée bien que l'on y retrouve aussi quelques terres agricoles à l'abandon (friches) et quelques zones boisées dominées par l'érable argenté. Peu de données sont dispo-

nibles sur la faune et la flore de l'île Saint-Jean.

L'acquisition de 0,68 hectares effectuée par la SCCN constitue en fait une opportunité d'achat réalisée lors des transactions pour l'île au Cochon, la baie Lavallière et l'île de Grâce. Le site acquis est une terre en friche.

14- Lac Saint-Paul (Réserve écologique Léon-Provancher)

Faisant partie de la municipalité de Bécancour en rive sud du fleuve Saint-Laurent, la réserve écologique Léon-Provancher est un territoire qui a été initialement protégé dans le cadre du PASL. Ce site vise à protéger des communautés caractéristiques de la végétation des milieux humides de la région du lac Saint-Pierre.

En effet, la flore de cette réserve est extrêmement diversifiée et comprend plus de 300 espèces vasculaires. De plus, au moins 20 plantes susceptibles

d'être désignées menacées ou vulnérables ont été localisées dans le secteur du lac Saint-Paul, dont cinq (5) sur le site même de la réserve. C'est en raison de la diversité des habitats du site qu'il existe une si grande diversité floristique et faunique. En effet, c'est la présence d'un plan d'eau, de milieux humides et terrestres qui explique le potentiel faunique élevé sur ce territoire. De nombreuses espèces sont observées, notamment des oiseaux aquatiques tels que le canard huppé, la guifette noire et la foulque d'Amérique. Il existe égale-

ment quelques frayères potentielles pour le brochet et le poisson-castor, une espèce ichtyenne préhistorique retrouvée au lac Saint-Paul. On signale de plus la présence de deux insectes en situation précaire au Québec qui utilisent le micocoulier (présent dans la réserve) comme hôte spécifique.

15- Réserve écologique de Pointe-Platon

Aussi retrouvée sur la rive sud du Saint-Laurent, cette réserve écologique a ses limites dans la municipalité de Sainte-Croix-de-Lotbinière. Elle vise à conserver des communautés naturelles représentatives des milieux humides du fleuve, dans la région de Québec. En effet, les trois quarts (3/4) du site sont occupés par un vaste marais à scirpe américain. Les groupements forestiers dominent sur la portion restante à l'arrière du marais, sur deux terrasses séparées par un talus abrupt. C'est l'érable à sucre qui a colonisé cette pente alors que l'on retrouve, sur la

16- Baie de Saint-Augustin

Localisé en rive nord du Saint-Laurent, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Québec, la baie de Saint-Augustin constitue pour le territoire de la C.U.Q. un des derniers rivages naturels du fleuve qui n'a pas disparu sous l'empiétement humain. Ce site est reconnu pour sa très grande richesse floristique et faunique.

La baie de Saint-Augustin se caractérise en effet par un immense marais à scirpe, un des attraits majeurs du site. On y retrouve également des zones herbacées à spartine pectinée et des groupements arbustifs et arborescents formés de saules et d'aulnes rugueux.

Le site protégé dans le cadre de SLV 2000 constitue une bande de marais en rive nord du lac Saint-Paul. D'une superficie de 40 hectares, ce marais vient consolider le territoire déjà protégé sous le statut de réserve écologique.

terrasse inférieure, diverses communautés végétales dominées par les peupliers, le frêne rouge, l'aulne et différentes espèces de saule. De plus, on observe sur le site la présence de quatre (4) espèces floristiques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.

Occupant une superficie de 60 hectares, le site de Pointe-Platon est maintenant propriété du MEF et vient joindre les rangs de la cinquantaine de sites protégés selon les dispositions de la Loi sur les réserves écologiques.

Le milieu terrestre est quant à lui caractérisé par la présence de l'érablière sucrière à chêne et l'érablière sucrière à hêtre. À certains endroits, on retrouve même des peuplements presque purs de hêtre à grandes feuilles. Par ailleurs, près d'une vingtaine d'espèces floristiques d'intérêt ont été répertoriées sur le site dont treize (13) sont sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.

Côté faune, le site n'est pas en reste. La baie de Saint-Augustin devient, chaque printemps, une importante aire de concentration pour la sauvagine. On peut y

observer de grands attroupements d'oies blanches et de bernaches ainsi que de nombreuses espèces de canards. Le secteur offre aussi un attrait pour les oiseaux aquatiques et forestiers. Les migrations de rapaces et de parulines sont d'ailleurs remarquables à cet endroit. Plusieurs espèces de poissons fréquentent également le marais.

Le caractère unique du marais et la valeur écologique exceptionnelle de tout le site justifie amplement le besoin de protection de celui-ci. Ainsi, 23,00 hectares ont déjà été protégés par un ONG, la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN). La majeure partie du site acquis est constituée de marais, mais une portion de l'érablière sucrière à chêne rouge a aussi pu être protégée.

17- Réserve nationale de faune du Cap Tourmente

À une cinquantaine de kilomètres à l'est de Québec, cette réserve nationale de faune assure depuis 1978 la protection d'une diversité d'habitats, et particulièrement l'habitat de la grande oie des neiges, en plus de faire partie de notre patrimoine historique et d'être le tout premier site Ramsar canadien.

On retrouve sur le site un marais intertidal à scirpe américain, un marécage côtier, suivi de la plaine côtière où l'on retrouve notamment des champs cultivés. La plaine piémontaise et le plateau laurentien aux différents groupements forestiers caractérisent également la réserve.

Cet endroit recèle une très grande diversité floristique puisqu'on y observe jusqu'à 22 peuplements forestiers et

près de 700 espèces de plantes. Côté faune, la diversité est tout aussi importante et on y rencontre de fortes populations d'oiseaux, notamment l'oie des neiges. La sauvagine, les oiseaux aquatiques et forestiers y sont aussi très abondants, tout comme les mammifères, les reptiles et les amphibiens.

Le site acquis par le Service canadien de la faune, d'une superficie de 7,78 hectares, comprend majoritairement un marais côtier et un marais intertidal, mais une partie de ce lot est également cultivée. Cette acquisition permet de mettre un terme au morcellement de deux portions majeures du territoire de la réserve. Elle vient donc consolider la réserve nationale de faune du Cap Tourmente et faciliter ainsi la gestion de ce territoire.

18- Réserve écologique des Grands-Ormes

Située près de Saint-Aimé-des-Lacs, dans Charlevoix, cette réserve écologique occupe une partie d'un massif de collines à l'est de la rivière Malbaie. Passant de 200 à plus de 1000 mètres d'altitude sur une courte distance, on peut retrouver sur le territoire de la

réserve écologique des groupements végétaux normalement retrouvés à une latitude plus nordique. Ainsi, l'étage alpin (au sommet) supporte une toundra d'altitude ou plusieurs plantes arctiques-alpines sont présentes. À l'étage sub-alpin, se sont les épinettes noires

rabougries (ou krummholz) qui dominent. La réserve assure également la protection d'une érablière sucrière à orme américain et frêne d'Amérique. Ce groupement est d'ailleurs unique et inhabituel dans cette région. Certains ormes ont d'ailleurs plus de 400 ans et sont de diamètre imposant.

19- Kamouraska

Localisée dans la municipalité de St-Germain-de-Kamouraska, l'acquisition de propriétés privées dans ce secteur permet de protéger une portion de l'un des derniers grands marais à spartine de l'estuaire.

Majoritairement situés en front d'un aboiteau qui soustrait les terres à l'inondation par l'eau salée lors des grandes marées, les lots acquis sont principalement colonisés par une végétation caractéristique des marais salés de l'estuaire (spartine alterniflore, spartine étalée, herbaçaie salée).

La protection de ce site est d'autant plus importante qu'elle assure ainsi le maintien de l'habitat de reproduction, d'élevage et de migration du canard noir. En migration, c'est également plus de 55

20- Saint-André-de-Kamouraska

Localisée en bordure de la route 132, dans les limites de la municipalité de Saint-André-de-Kamouraska, ce site protégé est en fait une ancienne halte routière. Malgré cette ancienne vocation, le territoire est riche en espèces fauniques et floristiques, et sa localisation privilégiée en bordure des battures de Kamouraska permet également

En plus de ces particularités, ce site de 705,00 hectares permet d'assurer la protection des écosystèmes représentatifs des régions écologiques des Basses laurentides du Saguenay, soit le domaine de la sapinière à bouleau jaune, et des Moyennes Laurentides de la rivière Jacques-Cartier, soit le domaine de la sapinière à bouleau blanc.

000 oies blanches et près de 2800 canards barboteurs qui transitent dans ce secteur. Les marais salés présentent par ailleurs un habitat d'élevage de grande importance pour plusieurs espèces de poissons, notamment l'éperlan arc-en-ciel, le poulamon atlantique et les épinoches. Ils se nourrissent de la faune benthique et des crustacés retrouvés en abondance sur la batture.

Ce site a pu être acquis suite à l'autorisation de la CPTA (Commission de la protection du territoire agricole) et grâce à un partenariat avec le PCHE. Désormais propriété de la Fondation de la faune du Québec, les 11,72 hectares protégés viennent consolider les actions de conservation déjà effectuées par cet organisme dans ce secteur.

d'y observer la faune et la flore de ces milieux humides.

Sur le site lui-même, le groupement végétal dominant est la bétulaie à bouleau à papier et sapin baumier. On y retrouve également des thuyas et quelques pins rouge rabougris dans la strate arborescente. De nombreuses

espèces arbustives et herbacées sont également présentes sur le site, dont le cypripède acaule (sabot de la vierge). Une douzaine d'espèces d'oiseaux sont facilement observables à cet endroit dont plusieurs parulines en période migratoire. Deux espèces aviennes rares peuvent y être observées, soient le faucon pèlerin et le bruant à queue aiguë. Outre les oiseaux, les petits mammifères, tels le lièvre et le tamia, sont communs sur ce petit territoire.

Doté d'une superficie totale de 25,01 hectares, 15,01 hectares ont été acquis lors de l'année 95-96 de SLV 2000, per-

21- Battures de l'île-aux-Lièvres

Sise au beau milieu de l'estuaire du Saint-Laurent, face à Rivière-du-Loup, l'île-aux-Lièvres est propriété de la Société Duvetnor Ltée, une corporation à but non lucratif. Acquisée en 1986 d'une compagnie privée, les battures de cette île n'avaient cependant pas été incluses dans la transaction et étaient toujours affligées d'une tenure seigneuriale. Morcellées de l'île depuis 1939, les battures ont été cédées à la Société Duvetnor qui a pu les protéger en partie grâce à SLV 2000 (révision du cadastre). Dans un même temps, les battures des îles du Gros Pot et du Petit Pot, juste au sud de l'île-aux-Lièvres, ont également pu être protégées, ces îles appartenant aussi à la Société Duvetnor.

Constituées d'un substrat rocheux recouvert de riches herbiers d'algues

mettant ainsi de consolider le projet de protection de ce site qui a débuté dans le cadre du PASL.

Le site de Saint-André-de-Kamouraska est propriété de la SEBKA (Société d'écologie des battures de Kamouraska), un organisme non gouvernemental qui assure la conservation et la mise en valeur de ce site par des activités de sensibilisation et d'éducation du public. Originellement propriété du ministère des Transports du Québec, cette ancienne halte routière a été acquise par la municipalité de Saint-André qui l'a ensuite cédée à la SEBKA.

brunes, les battures de l'île-aux-Lièvres sont un site important pour le canard noir — puisque de 5000 à 8000 individus s'y concentrent à l'automne pour s'alimenter — et pour les canards de mer tels que l'eider à duvet, les garrots, le bec-scie et le canard kakawi. Outre les nombreuses espèces d'oiseaux aquatiques, les phoques et les bélugas peuvent également être observés en abondance. Par ailleurs, une importante frayère de hareng est connue à l'extrémité ouest de l'île-aux-Lièvres.

Couvrant au total une superficie de 287,17 hectares, ces battures sont un ajout important pour la consolidation des territoires à protéger dans les îles de l'estuaire.

22- Réserve nationale de faune de la Baie de l'Isle-Verte

Localisée dans la municipalité du même nom, la réserve nationale de faune de la Baie-de-l'Isle-Verte protège depuis 15 ans le plus imposant marais à spartines de l'estuaire du Saint-Laurent. Outre le marais à spartine alterniflore ponctué de nombreuses marelles et du marais côtier à spartine étalée, d'autres types d'habitats sont retrouvés sur le territoire de la réserve tels que la prairie terrestre, les arbustives et quelques boisés sur les élévations.

La RNF de la baie-de-l'Isle-Verte présente une très grande diversité floristique et faunique. Près de 130 espèces d'oiseaux ont pu y être recensées dont quelques-unes sont peu communes. On y observe également une multitude de mammifères terrestres et

marins (notamment les phoques gris et communs), des amphibiens, des reptiles, de nombreuses espèces de poissons, des mollusques et autres invertébrés. Par ailleurs, le territoire constitue, dans l'estuaire, l'un des plus importants sites pour la reproduction du canard noir. De plus, on estime à 35 000 le nombre de migrateurs printaniers qui séjournent à l'Isle-Verte.

Le site acquis (19,55 hectares) est une terre agricole cultivée pour le foin et les céréales, et inclut également les droits de battures. Longeant la route du quai et faisant face aux infrastructures d'accueil de la RNF, ce site vient consolider le territoire de cette réserve en jouant un rôle d'espace-tampon pour une portion du marais côtier.

23- Réserve écologique du Grand-Lac-Salé

La réserve écologique du Grand-Lac-Salé se situe au centre-sud de l'île d'Anticosti, en bordure du Golfe Saint-Laurent. Ce site protège tout un vaste système de tourbières minérotrophes et ombrotrophes d'une étonnante diversité ainsi que plusieurs autres types d'habitats (marécage, milieu forestier, littoral, etc.). De plus, il permet de protéger le plus grand marais salé et la plus grande lagune (le lac salé) de la région Anticosti-Minganie, cette dernière étant séparée de la mer par une flèche littorale de 3,2 km de longueur.

L'île d'Anticosti possède une faune abondante. Le secteur du Grand-Lac-Salé est surtout réputé par sa forte concentration de cerfs de Virginie. La flore diversifiée de ce site attire déjà depuis longtemps les naturalistes et les

botanistes. Outre une végétation particulière liée aux éléments calcicoles dans certains habitats de la réserve, ce site prioritaire protège également des plantes rares et d'intérêt phytogéographique.

Déjà propriété publique, le territoire du Grand-Lac-Salé est devenu réserve écologique en 1994, lorsque le ministère des Richesses Naturelles (MRN) a transféré sa propriété au ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF). Ce dernier a, par la suite, dû céder à la SÉPAQ un territoire en compensation puisque cette société possédait déjà un bail de pourvoirie à droits exclusifs sur le site même de la nouvelle réserve. C'est dans le cadre de SLV 2000 que la compensation financière fournie à la SÉPAQ a pu se réaliser.

Avec une superficie de 2339 hectares, le site du Grand-Lac-Salé constitue le plus

vaste milieu protégé jusqu'à maintenant par cette entente.

24- Réserve écologique de Pointe-Heath

Également située sur l'île d'Anticosti, mais à l'extrémité est de l'île, le territoire de la réserve écologique de Pointe-Heath s'est agrandi. En effet, 995 hectares d'habitats viennent consolider le territoire déjà existant de 864 hectares.

Cette réserve assure la protection de tourbières ombrotrophes bombées et de riches tourbières minérotrophes. Jusqu'à maintenant, plus de 176 plantes vasculaires, 22 mousses et 9 lichens ont pu être dénombrés. Le site présente donc sans contredit une diversité floristique très élevée. À signaler également la présence d'une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable ; *Halenia deflexa* ssp. *brentoniana*.

Du côté de la faune, le cerf de Virginie est observé sur le territoire de la réserve. Plusieurs canards et la bernache du Canada le sont également sur les nombreux lacs et étangs du site. De plus, les falaises, et particulièrement la falaise aux goélands qui fait partie du territoire protégé dans le cadre de SLV 2000, abrite une des plus importantes colonies de mouette tridactyle. À ce même endroit, on peut aussi y observer quelques fous de bassan, le guillemot à miroir et le macareux moine.

La consolidation du territoire de Pointe-Heath permet ainsi d'en faire un site protégé de 1859 hectares.

25- Réserve nationale de faune de la pointe de l'Est

Écosystème unique au Québec, cette réserve des Iles-de-la-Madeleine présente une très grande diversité d'habitats : plages et dunes à ammophile, landes, grandes lagunes, prés salés, marais, forêts rabougries, de même que de nombreux étangs d'eau douce, saumâtre ou salée. L'ensemble des propriétés acquises dans le cadre de SLV 2000 est constitué d'un ou plusieurs de ces habitats. Est associée à ces différents milieux une flore riche et toute aussi diversifiée. De plus, sept (7) espèces de plantes vasculaires menacées ou vulnérables ont été inventoriées à la pointe de l'Est.

Avec 144 espèces répertoriées, les oiseaux sont également omniprésents

sur le territoire de la réserve. Ce secteur constitue une halte migratoire particulièrement importante pour les oiseaux de rivage. Deux (2) espèces aviennes menacées, le pluvier siffleur et le grèbe cornu, sont aussi présentes à la pointe de l'Est, les Iles-de-la-Madeleine étant leur unique site de reproduction connu au Québec.

Le Service canadien de la faune a poursuivi son objectif de consolidation de cette réserve nationale de faune afin de réduire le morcellement du territoire, tel qu'il se présentait encore à la fin du PASL. Dans cette perspective, le SCF a pu acquérir de nouvelles propriétés, représentant 248,52 hectares d'habitats protégés de plus. La SCCN a également

contribué à consolider cette réserve par l'acquisition de trois propriétés, totalisant 58,45 hectares.

Ainsi, par l'action conjointe du gouvernement et d'un organisme non gouverne-

mental, ce sont 306,97 hectares d'habitats qui se retrouvent entre bonnes mains.

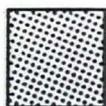
Vous trouverez dans l'annexe qui suit plus de détails sur chacun de ces sites. En effet, chaque site protégé est localisé sur une carte générale et de façon plus précise sur un plan cadastral (limites du site et lots acquis). Pour chacun d'eux est également annexé une fiche d'information contenant tous les détails relatifs à l'acquisition et à la description des lieux.

ANNEXE CARTOGRAPHIQUE

 comprend pour chacun des sites :

- une carte de localisation
 - une carte du cadastre : lot(s) acquis
 - une fiche détaillée du site protégé.
-

Légende des cartes de cadastre



Lot acquis



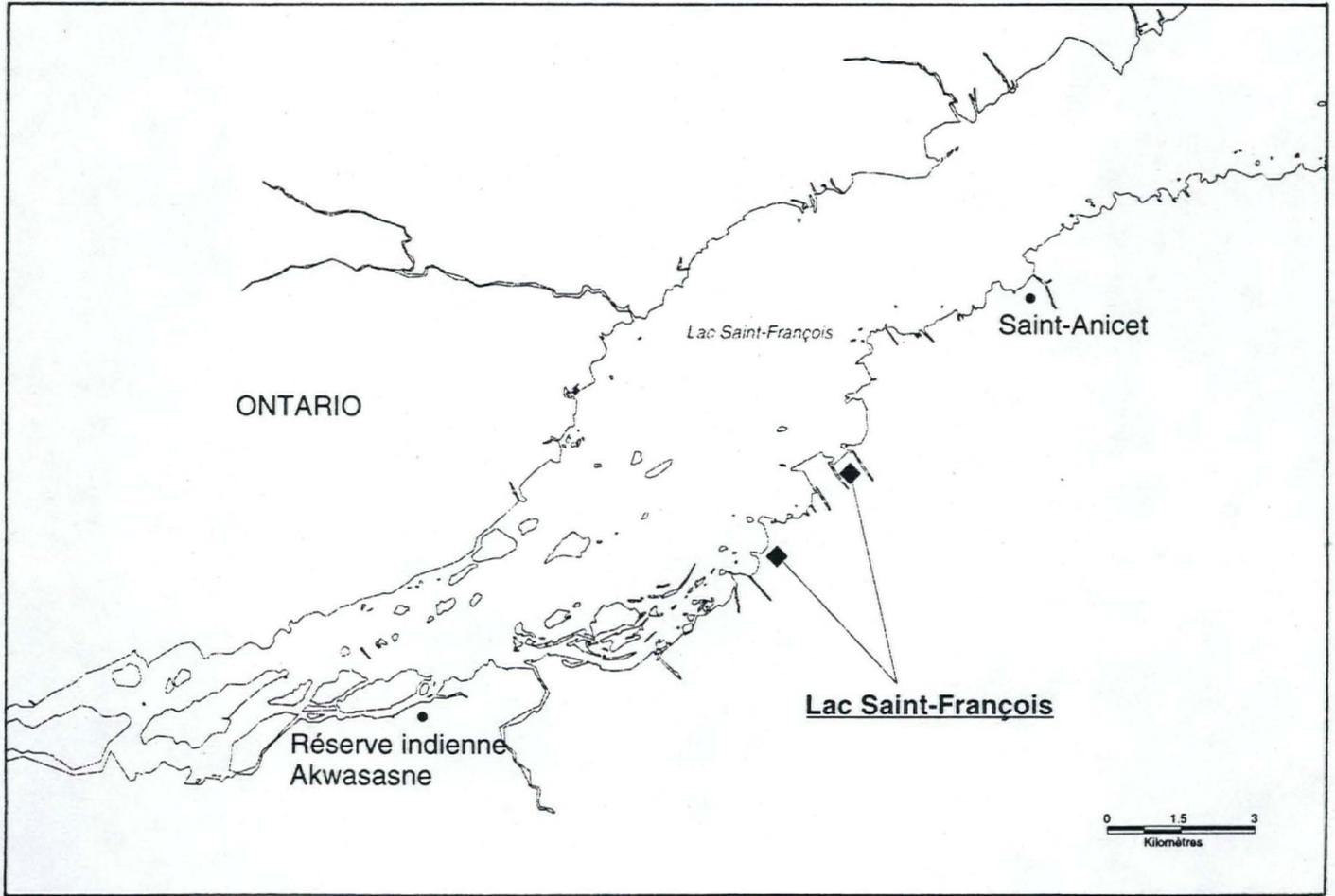
Lot acquis



Lot déjà protégé



*Marais inclus dans la
superficie protégée*



SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | | |
|---------------------------------|---|----------------------------------|---|
| Nom du site | Lac Saint-François | 546400m.E. 4993100m.N. (18 T) | |
| Localisation | St-Anicet | Coord. géo. | |
| Comptabilité | 95-96 | Mode de protection principal | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 56,78 | 56,78 | |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] | |
| Type | <input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation | | |
| Justification de la protection | Consolidation de la Réserve nationale de faune du Lac Saint-François. Le marais est menacé par le remblaiement. | | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|---|-------------|--------------------------------|
| Propriétaire d'origine | Privé | Nom | Gilles Lacoste Roger Lavoie |
| Nb de lots | 6 | | |
| Lot (s) | 509-P / 510-P / 511-P / 512-P / 513-P / 2-P | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 66 000,00 \$ | 1 162,38 \$ | |
| Coût total fonctionnement | 13 622,90 \$ | Coût à l'ha | |

ACQUISITION

Statut de protection

Réserve nationale de
faune (à venir)

Jurisdiction

Fédérale

Date acquisition

1 février 1996

Nouveau (x) prop.

SCF

Partenaires

Infos suppl.

Les lots 509-P / 510-P / 511-P / et 512-P constituent la Pointe Latreille.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Marais à carex lacustre, typhas et calamagrostis du Canada en dominance, marécages à érable rouge, saules et aulne rugueux, canaux et ruisseaux.

Biodiversité

On trouve à la Pointe Latreille plus de 25 espèces d'oiseaux aquatiques dont le grand bec-scie, les morillons et le garrot à oeil d'or, de même que plusieurs barboteurs. Les canaux et ruisseaux sont propices au frai des poissons. Le rat musqué ainsi que plusieurs amphibiens et reptiles y sont observés.

Particularités

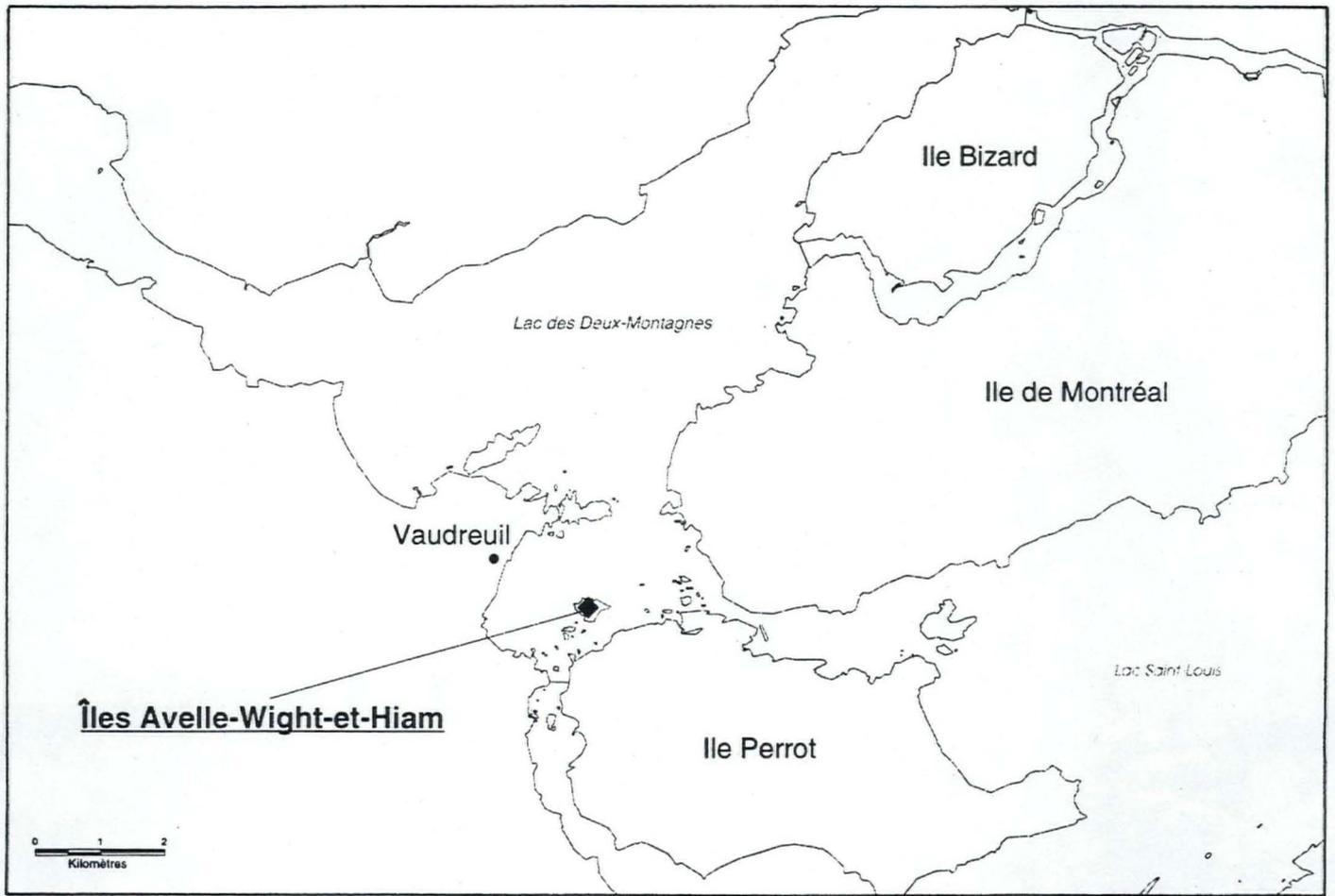
Possibilité d'observation de 2 espèces d'oiseaux menacées : le petit butor et le troglodyte à bec court.

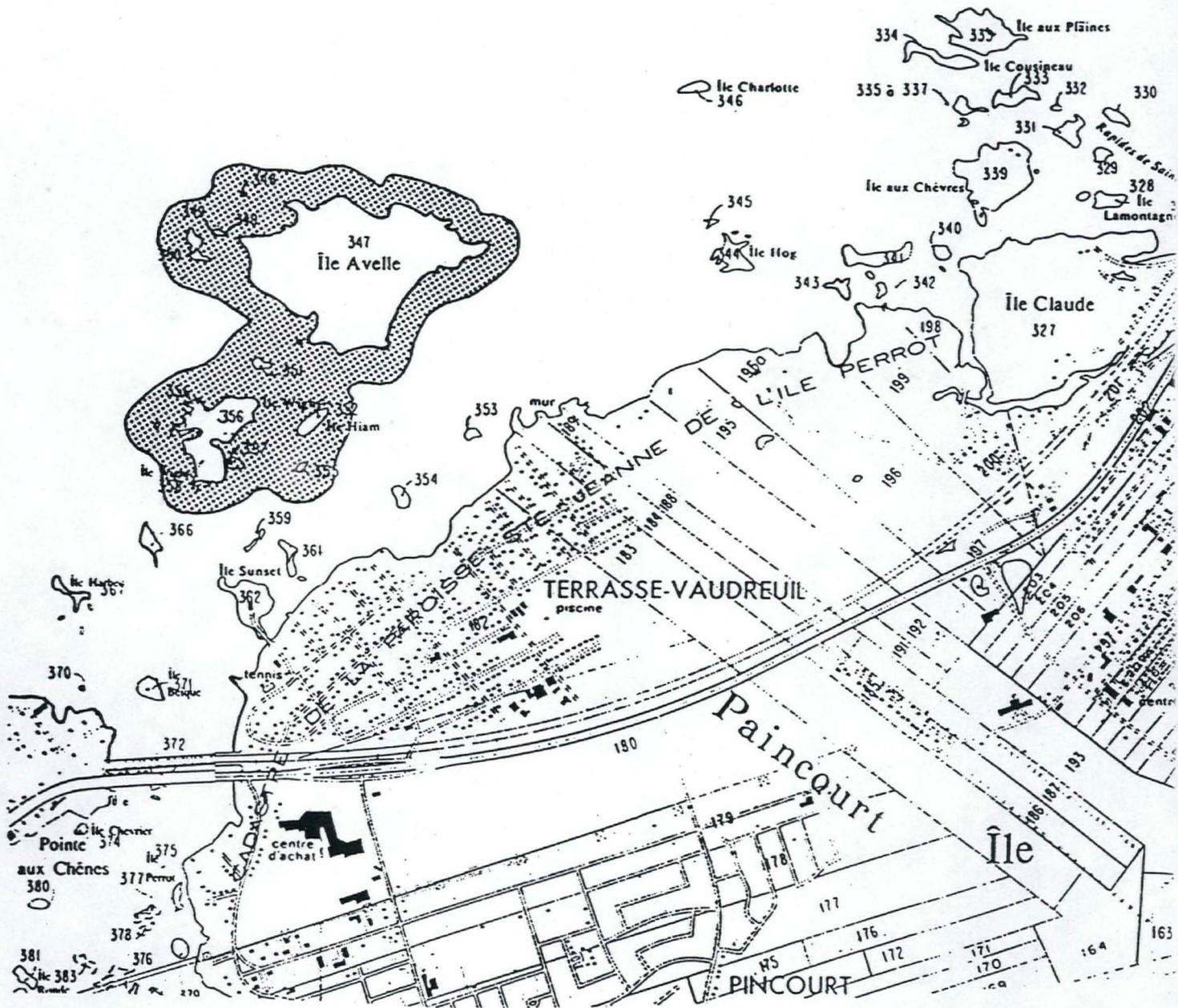
Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Plan cadastral, prospectus d'acquisition, carte topo.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | |
|---------------------------------|---|---|
| Nom du site | Îles Avelle-Wight-et-Hiam | 579600m.E. 5027800m.N.(18 T) |
| Localisation | Dorion | Coord. géo. |
| Comptabilité | 94-95 | Mode de protection principal |
| | | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 62,28 | 62,28 |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] |
| Type | <input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation | |
| Justification de la protection | Consolidation de la Réserve écologique des Iles Avelle-Wight-et-Hiam (27,72 ha) | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|-----------------------------------|-----|---|
| Propriétaire d'origine | Public | Nom | Curateur public (Harrington Tool & Die Co.) et ministère de l'Environnement et Faune. |
| Nb de lots | 1 | | |
| Lot (s) | 357 + bande d'eau autour des îles | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 0,00 \$ | | 0,00 \$ |
| | | | Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | 2 000,00 \$ | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Réserve écologique

Juridiction

Provinciale

Date acquisition

6 octobre 1994

Nouveau (x) prop.

MEF

Partenaires

Infos suppl.

Cette réserve écologique vise à assurer la protection des différentes communautés naturelles caractéristiques des terres humides de la région du lac des Deux-Montagnes. Elle fait 90 hectares au total.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Arboraie à érable argenté inondée périodiquement. Cette espèce se substitue à l'érable à sucre dans les groupements riverains. Érablière sucrière à caryers comme végétation terrestre. Présence d'herbiers émergents et submergés. Abondance de *Staphylea trifolia* en sous-étage.

Biodiversité

Le pourtour des îles Avelle-Wight-et-Hiam constitue un excellent site de fraie en eau calme pour plusieurs espèces : perchaude, achigan à grande bouche, grand brochet, barbotte brune. Potentiel élevé pour le rat musqué. L'île Avelle offre d'excellentes possibilités pour la nidification du grand héron. En général, la faune est encore relativement peu connue.

Particularités

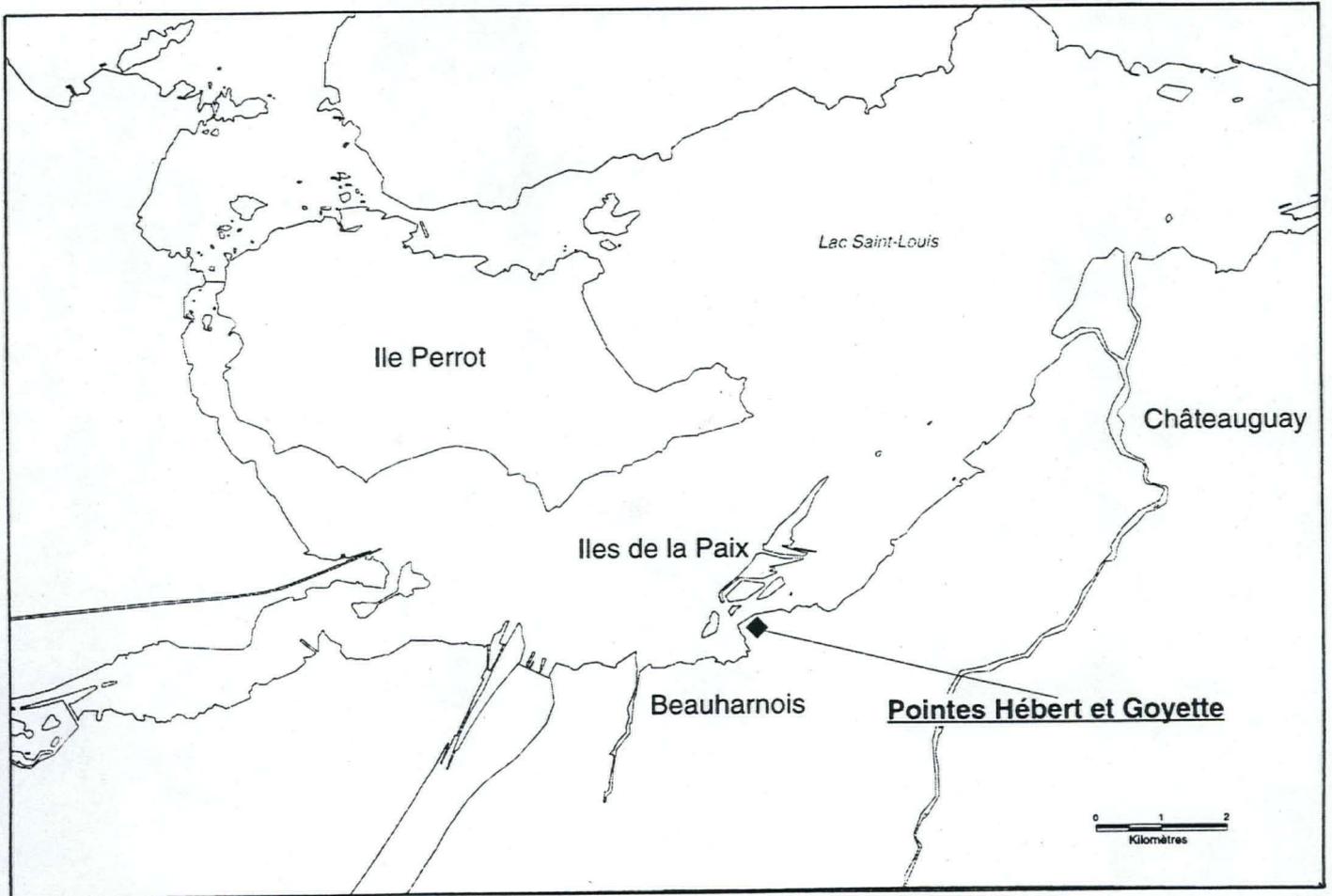
Flore menacée : *Celtis occidentalis*, *Claytonia virginica*, *Quercus alba*, *Staphylea trifolia*, *Quercus bicolor*, *Scirpus torreyi*, *Sparganium androcladum* et *Saururus cernuus*.

Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Plan de cadastre, description détaillée (projet de réserve écologique), description technique de la RE.



SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | |
|---------------------------------|--|---|
| Nom du site | Pointes Hébert et Goyette | 590000m.E. 5019400m.N. (18 T) |
| Localisation | Maple-Grove et Léry | Coord. géo. |
| Comptabilité | 95-96 | Mode de protection principal |
| | | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 9,36 | 9,36 |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] |
| Type | <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation | |
| Justification de la protection | La deuxième plus importante frayère en plaine inondable du Lac Saint-Louis. Importante halte migratoire d'automne pour la sauvagine. | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|--------------|-----|----------------------------|
| Propriétaire d'origine | Privé | Nom | S. Hague D. Laramée |
| Nb de lots | 2 | | |
| Lot (s) | 18-P/3-P | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 56 355,00 \$ | | 6 020,83 \$ Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Protection partielle

Juridiction

ONG

Date acquisition

15 février 1996

Nouveau (x) prop.

FFQ

Partenaires

FRHAP
PCHE

Infos suppl.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Diversité d'habitats : marais, marécages, prairies humides, boisés terrestres.

Biodiversité

Plusieurs espèces de poissons s'y reproduisent : grand brochet, achigan à grande bouche, crapet-soleil, barbotte brune, etc. Présence notamment du grand héron et de la guifette noire, amphibiens et reptiles. Abondance d'invertébrés aquatiques et d'insectes. Abondance également de sauvagine : canards plongeurs et barboteurs.

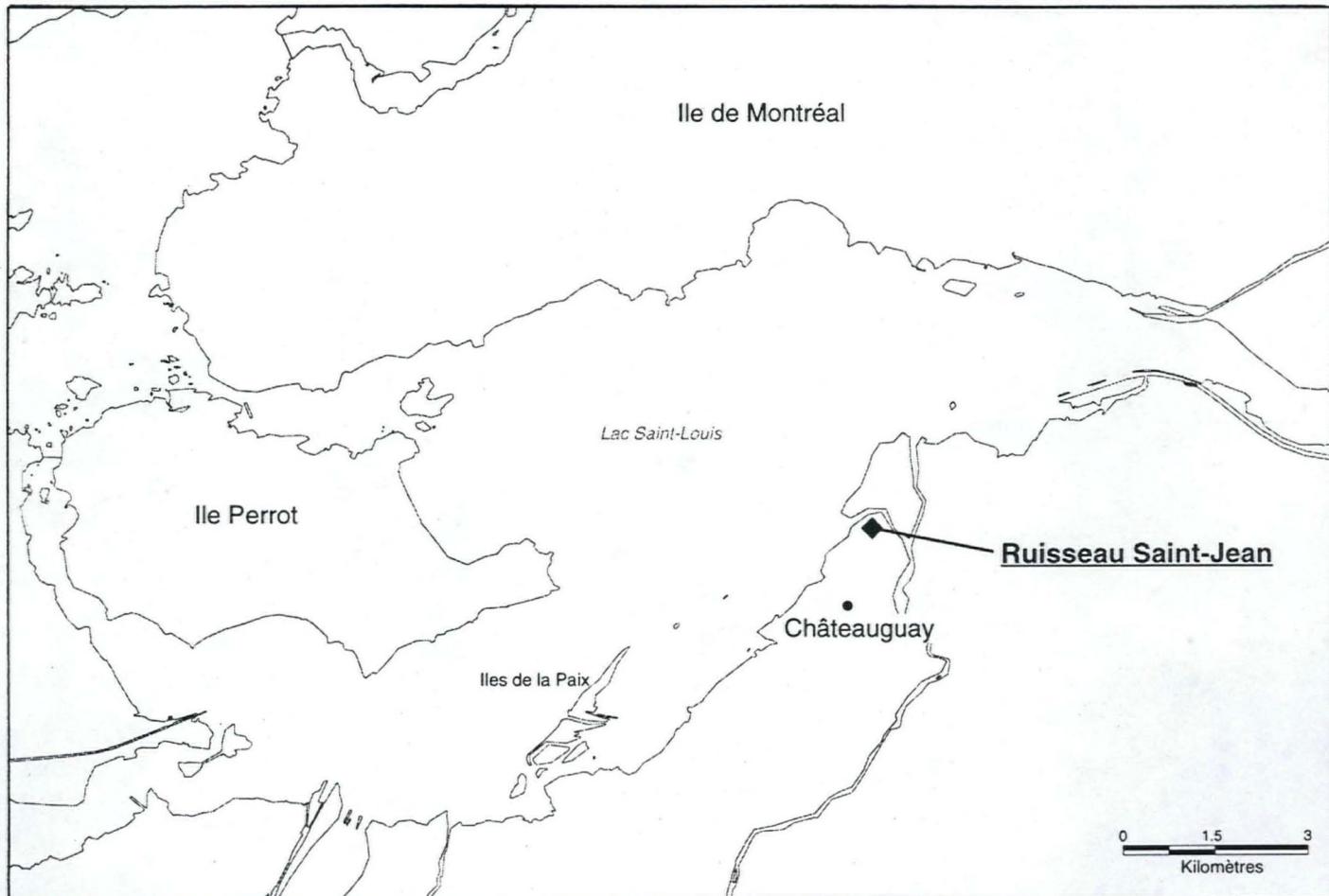
Particularités

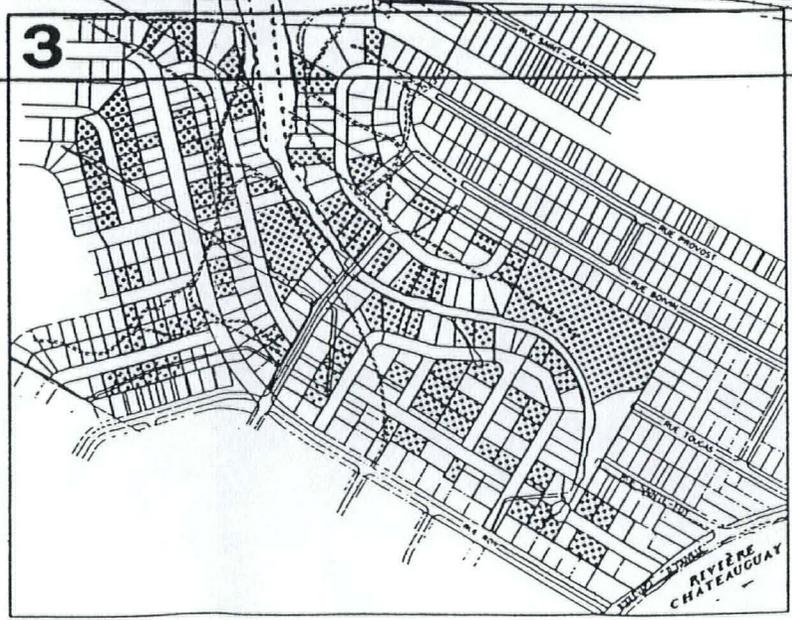
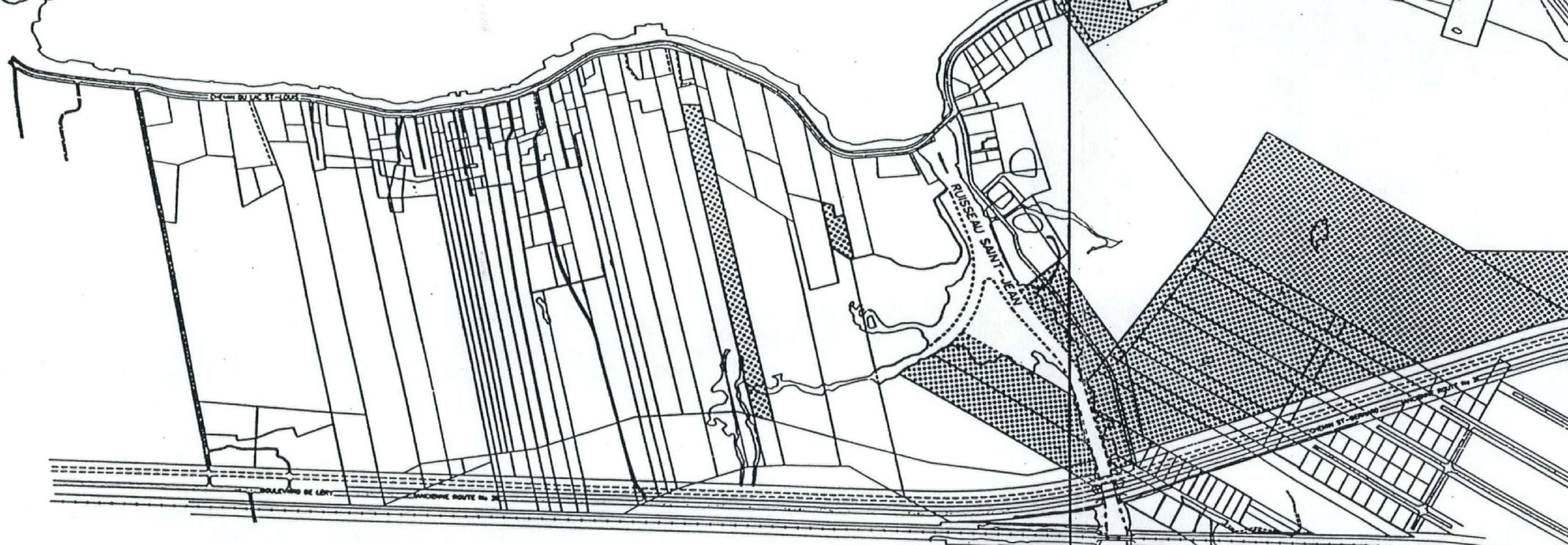
Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Rapport MLCP, carte topographique, promesses d'achat FFQ, plan cadastral.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | |
|---------------------------------|---|---|
| Nom du site | <input type="text" value="Ruisseau Saint-Jean"/> | <input type="text" value="596600m.E. 5025500m.N. (18 T)"/> |
| Localisation | <input type="text" value="Châteauguay"/> | Coord. géo. |
| Comptabilité | <input type="text" value="94-95"/> | Mode de protection principal |
| | | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | <input type="text" value="27,26"/> | <input type="text" value="27,26"/> |
| Superficie sous intendance [ha] | <input type="text" value="0,00"/> | Superficie protégée [ha] |
| Type | <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation | |
| Justification de la protection | <input type="text" value="Site d'importance comme frayère en plaine inondable du lac Saint-Louis et grande diversité faunique."/> | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|---|-----|---|
| Propriétaire d'origine | <input type="text" value="Privé / municipal"/> | Nom | <input type="text" value="Ville de Châteauguay / Robert Auger et al. / Succ. Joachim Bourcier / Michel et Pierrette Lajoie / Jean Bosco Bourcier / Lovéc Ltée."/> |
| Nb de lots | <input type="text" value="41"/> | | |
| Lot (s) | <input type="text" value="261-126-P / 261-127-P / 274 / 275 / 278 / 278-150-P / 295-P / 295-45-P / 288-P / 278- 150-P / 270-151-P / 278-134 / 278-P / 280-P / 278-379-P / 278-345-P / 278-296-P / 278- 184 / 280-26A-P / 288-3-P / 276-P / 277 / 280-Pties"/> | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | <input type="text" value="297 838,00 \$"/> | | <input type="text" value="10 925,83 \$"/> |
| Coût total fonctionnement | <input type="text"/> | | Coût à l'ha |

ACQUISITION

Statut de protection

Protection partielle

Juridiction

ONG

Date acquisition

1 mars 1995

Nouveau (x) prop.

FFQ

Partenaires

SCF, (FRHAP),
(PCHE)

Infos suppl.

Le SCF a fait une contribution de 288 772 \$ alors que le FRHAP a versé 9066 \$. Des acquisitions et des aménagements sont prévus pour les prochaines années.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Prairie humide à phalaris roseau et typha. Marais et futaie. Importante frayère et aire d'alevinage. Végétation terrestre, riparienne et aquatique diversifiée.

Biodiversité

Site de nidification pour plusieurs oiseaux dont les canards malard, noir, canard huppé, et sarcelle à ailes vertes. Plusieurs espèces de poissons : achigan à grande bouche, barbotte brune, poisson-castor, ombre de vase, brochet vermiculé, etc. Au total, 25 espèces de poissons. Plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques. Présence de reptiles, amphibiens, rat musqué.

Particularités

Seule frayère à grand brochet du lac Saint-Louis. Présence d'un poisson rare : le brochet vermiculé. Aire d'alimentation régulière des hérons de l'île Saint-Bernard.

Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Plan d'acquisition d'habitats et d'aménagements fauniques, carte topographique, description de l'immeuble, carte cadastrale.

SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | |
|---------------------------------|--|---|
| Nom du site | Ruisseau Saint-Jean | 596600m.E. 5025500m.N. (18 T) |
| Localisation | Châteauguay | Coord. géo. |
| Comptabilité | 95-96 | Mode de protection principal |
| | | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 20,39 | 20,39 |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] |
| Type | <input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation | |
| Justification de la protection | Site d'importance comme frayère en plaine inondable du lac Saint-Louis et grande diversité faunique. | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|---|--------------|---|
| Propriétaire d'origine | Privé | Nom | R. & H Senecal/Villa Placements/Paulette Hiriart/Armand Éthier /Alain Auger/Claude Giroux/Raoul Blanchard /Lionel Gingras /Pierrette Lemieux/Rhéaume Duhamel/Phyllis McDonald Dawson..... |
| Nb de lots | 125 | | |
| Lot (s) | 254-533/254-673/254-146/254-147/254-153 /254-162/254-331 à -337/254-343 à -348/ 254-426/254-427/254-518/254-522/254-527 -P/254-552 à -554/254- 569/254-606 à -608 /254-611/254-635-26 à -635-31/ 254-686/.... | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 204 317,00 \$ | 10 020,45 \$ | Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | 0,00 \$ | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Protection partielle

Juridiction

ONG

Date acquisition

15 mars 1996

Nouveau (x) prop.

FFQ

Partenaires

SCF, (FRHAP)

Infos suppl.

Les acquisitions s'échelonnent sur plusieurs mois avant le 15 mars 1996.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Prairie humide à phalaris roseau et typha. Marais et futaie. Importante frayère et aire d'alevinage. Végétation terrestre, riparienne et aquatique diversifiée.

Biodiversité

Site de nidification pour plusieurs oiseaux dont les canards malard, noir, canard huppé et sarcelle à ailes vertes. Plusieurs espèces de poissons : achigan à grande bouche, barbotte brune, poisson-castor, ombre de vase, brochet vermiculé, etc. Au total, 25 espèces de poissons. Plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques. Présence de reptiles, amphibiens, rat musqué.

Particularités

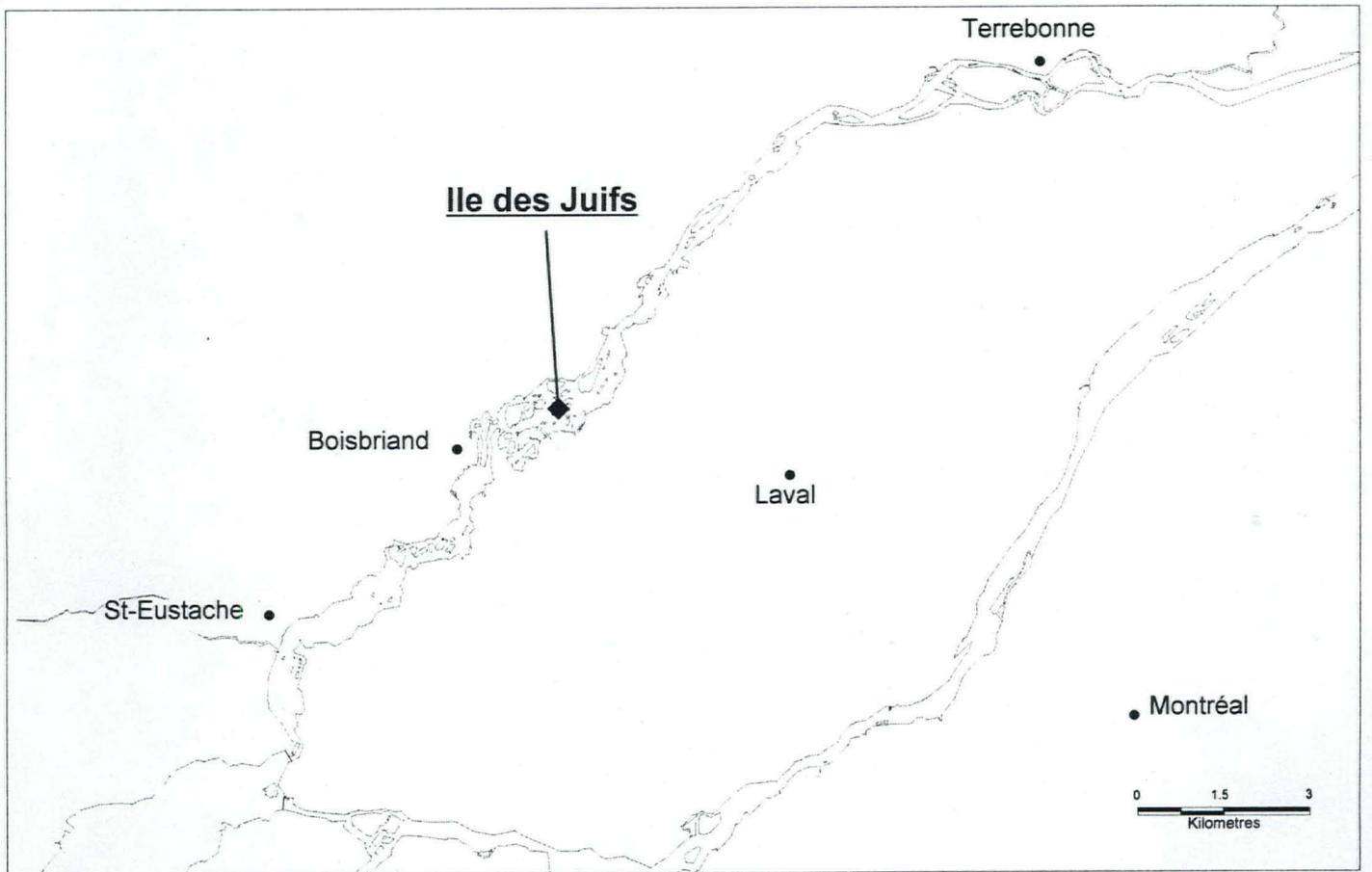
Seule frayère à grand brochet du lac Saint-Louis. Présence d'un poisson rare : le brochet vermiculé. Aire d'alimentation régulière des hérons de l'île Saint-Bernard.

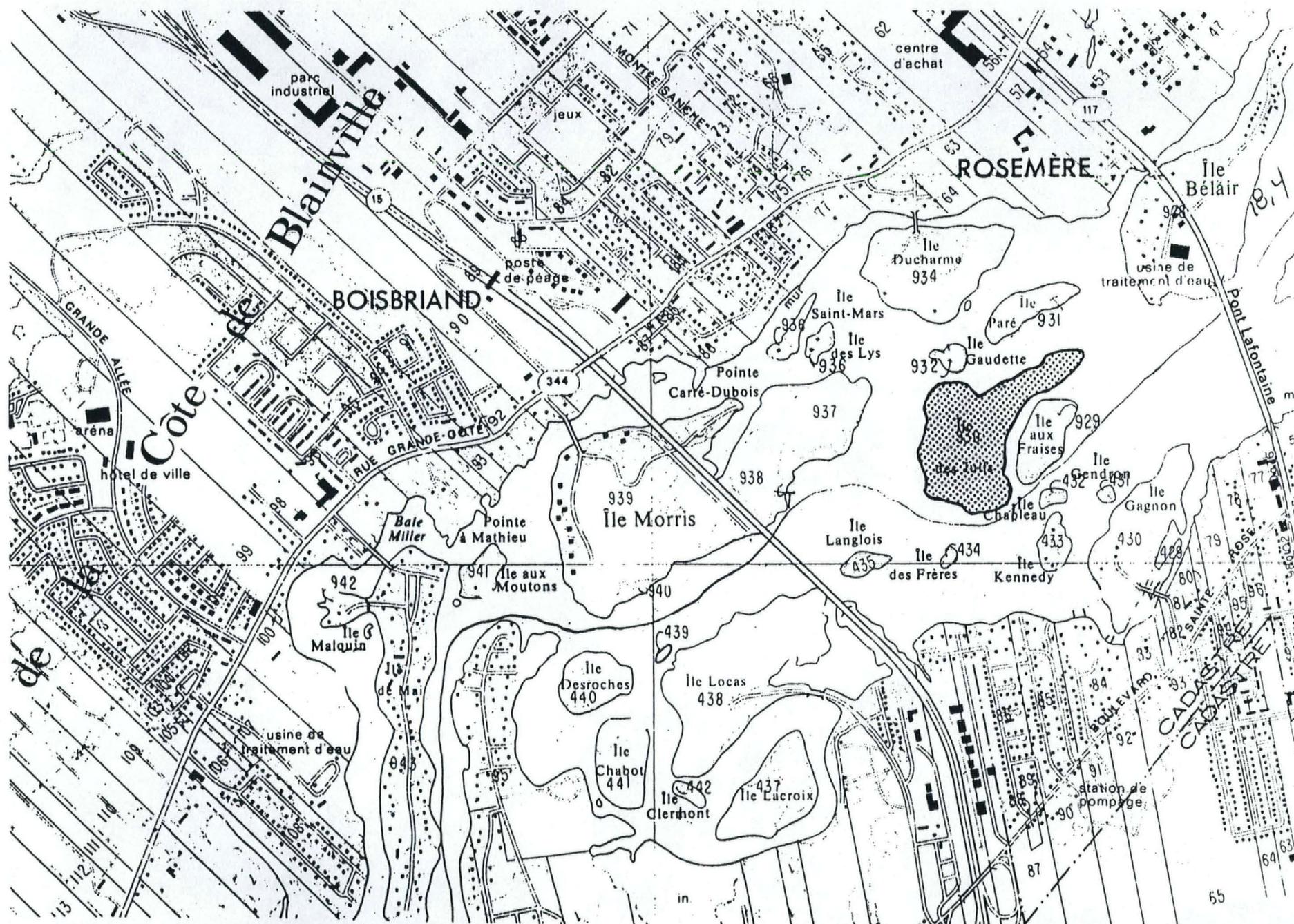
Plan du site et contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Plan d'acquisition d'habitats et d'aménagements fauniques, carte topo, description de l'immeuble, carte cadastrale.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

| | | |
|---------------------------------|--|---|
| Nom du site | Île des Juifs | 593100m.E. 5051500m.N. (18 T) |
| Localisation | Laval (Rosemère) | Coord. géo. |
| Comptabilité | 95-96 | Mode de protection principal |
| | | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 10,57 | 10,57 |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] |
| Type | <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation | |
| Justification de la protection | Protection d'un site prioritaire fragile dont la valeur botanique et écologique est très élevée. | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|---------------|--------------|--|
| Propriétaire d'origine | Privé | Nom | Personne représentée par la firme Chait Amyot (la propriétaire est européenne) |
| Nb de lots | 1 | | |
| Lot (s) | 930 | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 120 000,00 \$ | 11 352,89 \$ | Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Protection complète
(sans statut légal)

Juridiction

ONG

Date acquisition

13 février 1996

Nouveau (x) prop.

Éco-Nature de Laval

Partenaires

SCF

Infos suppl.

Île incluse dans le parc naturel de la rivière des Mille Îles. Des infrastructures liées à la mise en valeur du parc (sentiers, points d'observation, etc.) sont présents. Site le plus important du parc.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

L'île est complètement boisée sauf dans une dépression au centre. Forêt feuillue mélangée, frênaie et pinède à pin blanc. Présence également d'herbiers aquatiques sur le pourtour de l'île.

Biodiversité

Plusieurs groupements végétaux représentatifs de ce secteur : érable argenté, érable à sucre et caryer cordiforme, céphalanthe occidentale, chêne rouge, etc. La plupart des communautés forestières sont matures. Plusieurs oiseaux nichent sur l'île, notamment le grand pic et le grand duc. D'autres espèces aviennes fréquentent le site tout comme plusieurs mammifères.

Particularités

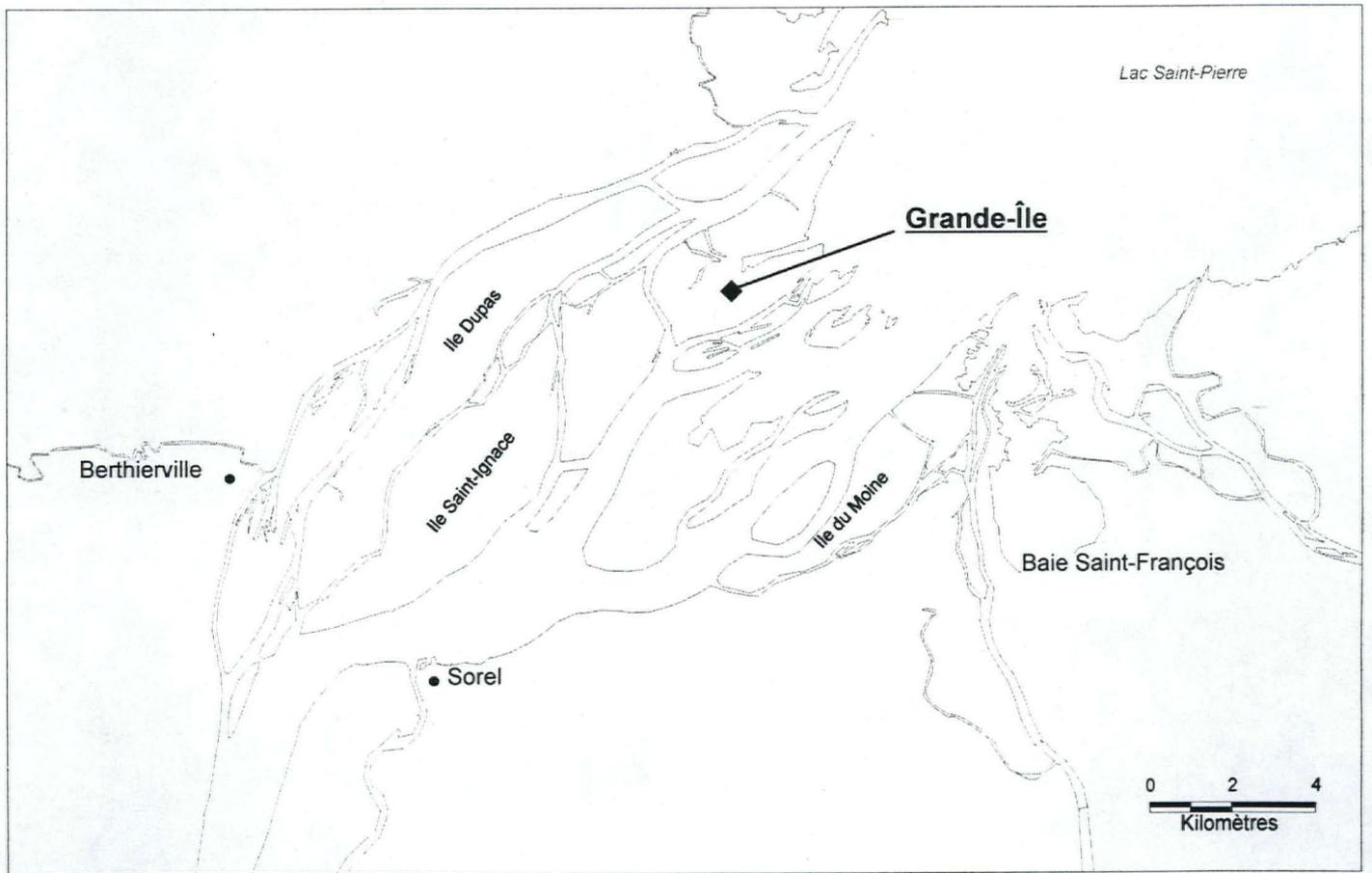
On y retrouve huit (8) plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables, dont un groupement à *Saururus cernuus* et le *Carex formosa*, une espèce très rare au Québec.

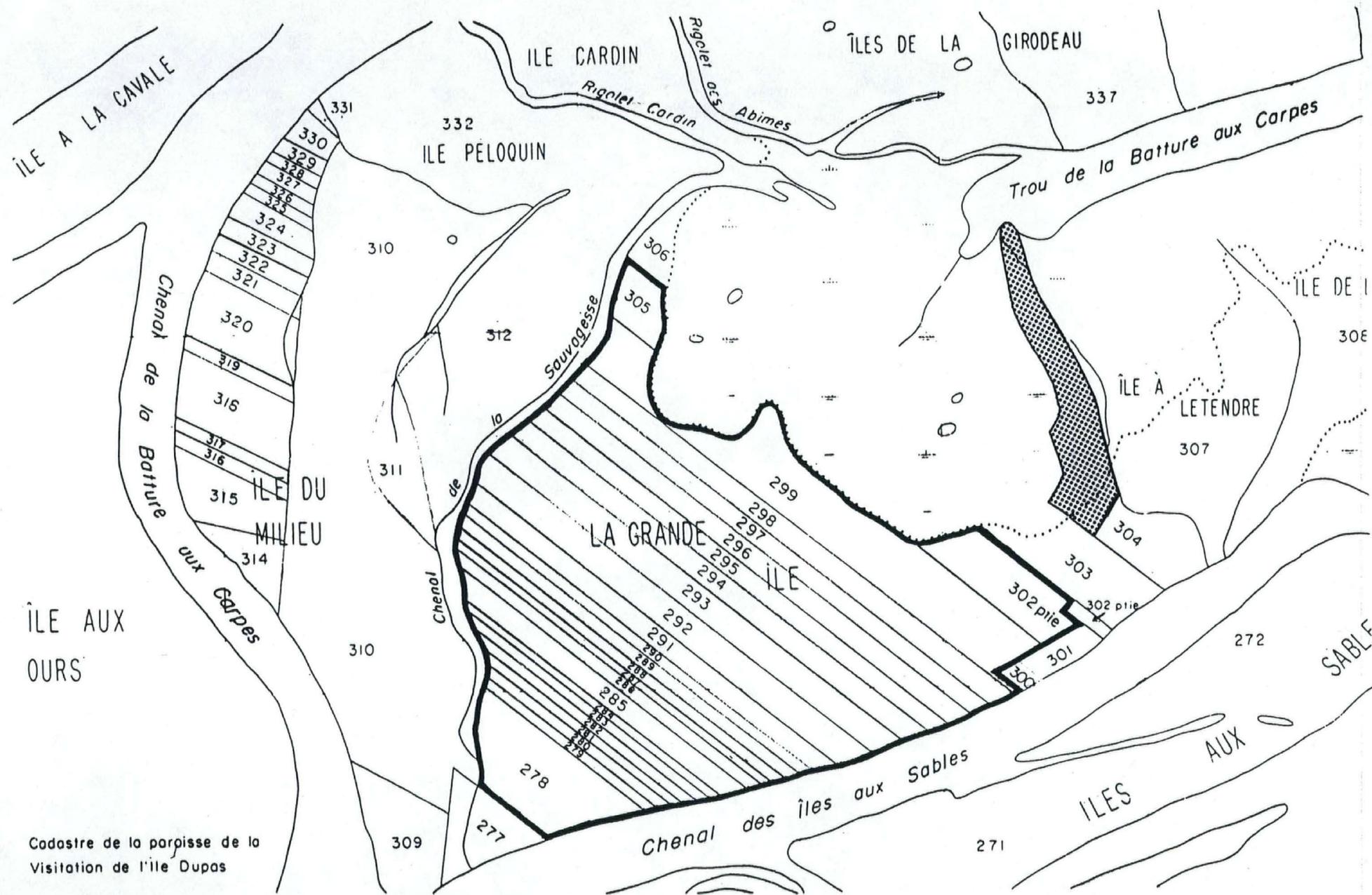
Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Fiche FISL, plan de cadastre, document MEF.





Cadastré de la paroisse de la
Visitation de l'île Dupas

SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | | |
|---------------------------------|--|---------------------------------|---|
| Nom du site | Grande-Île | 653400m.E. 510990m.N. (18 T) | |
| Localisation | St-Ignace-de-Loyola | Coord. géo. | |
| Comptabilité | 95-96 | Mode de protection principal | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 14,00 | 14,00 | |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] | |
| Type | <input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation | | |
| Justification de la protection | Cette acquisition vient consolider la portion de l'île qui constitue le refuge faunique de Grande-Île. | | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|-------------|-------------|---------------|
| Propriétaire d'origine | Privé | Nom | Michel Valois |
| Nb de lots | 1 | | |
| Lot (s) | 304-P | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 9 000,00 \$ | 642,86 \$ | |
| Coût total fonctionnement | | Coût à l'ha | |

ACQUISITION

Statut de protection

Refuge faunique
(à venir)

Juridiction

ONG

Date acquisition

26 mars 1996

Nouveau (x) prop.

SCCN

Partenaires

Infos suppl.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Présence de boisés matures à érable argenté, inondés par les crues printanières. On note également la présence de petites prairies à phalaris roseau et une zone de marais.

Biodiversité

Présence d'une flore variée : ortie du Canada, onoclée sensible et matteucie fougère-à-l'autruche dans les boisés ; phalaris roseau et des verges d'or dans les prairies ; scirpes fluviatile et lacustre ainsi que les quenouilles et les sagittaires dans le marais. Outre le grand héron et le bihoreau à couronne noire, d'autres espèces aviennes, notamment la sauvagine, nichent sur la Grande-Île.

Particularités

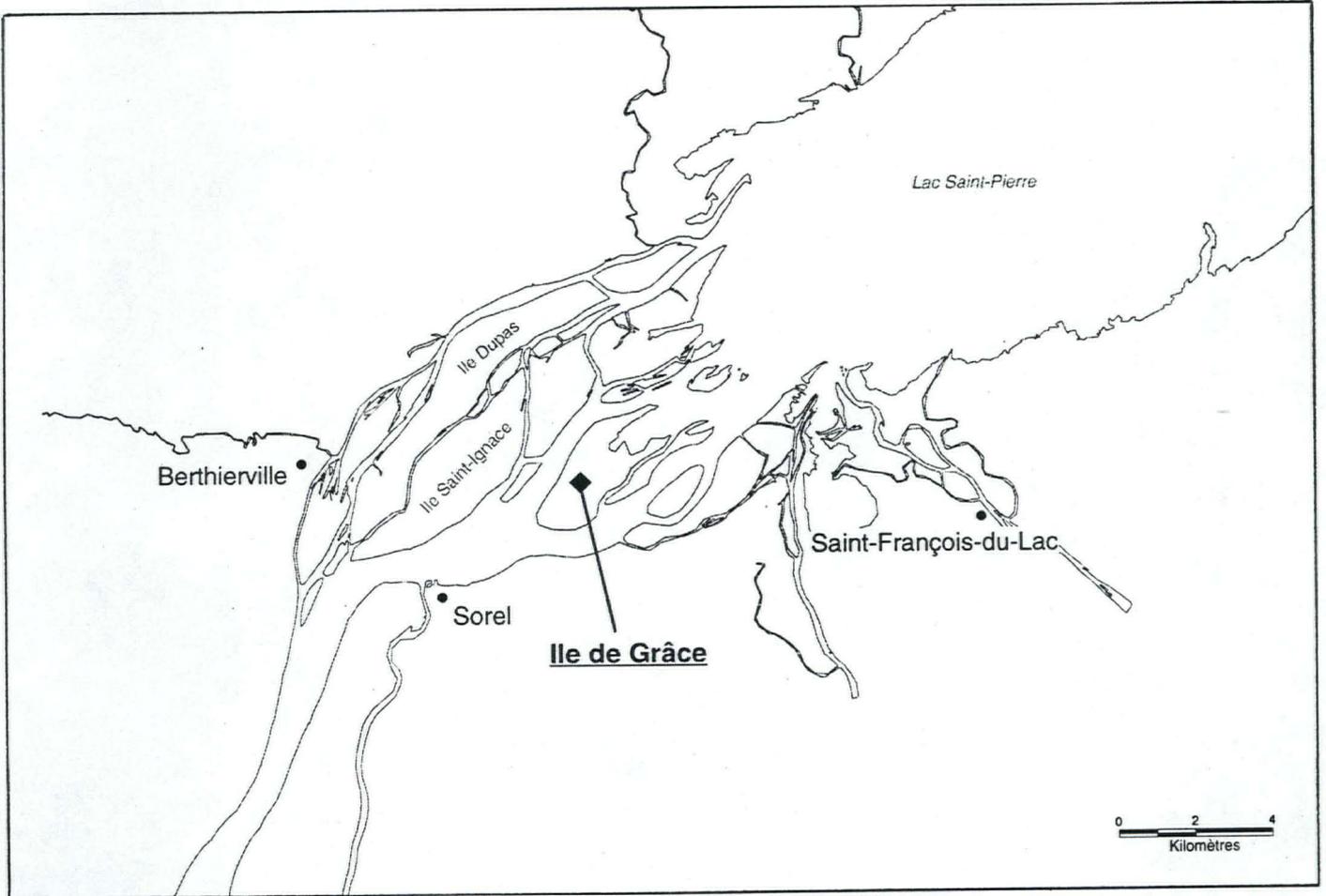
Cette île supporte une des plus grandes héronnières en Amérique du Nord (1992 : 1 177 nids de grands hérons et 141 nids de bihoreaux à couronne noire)

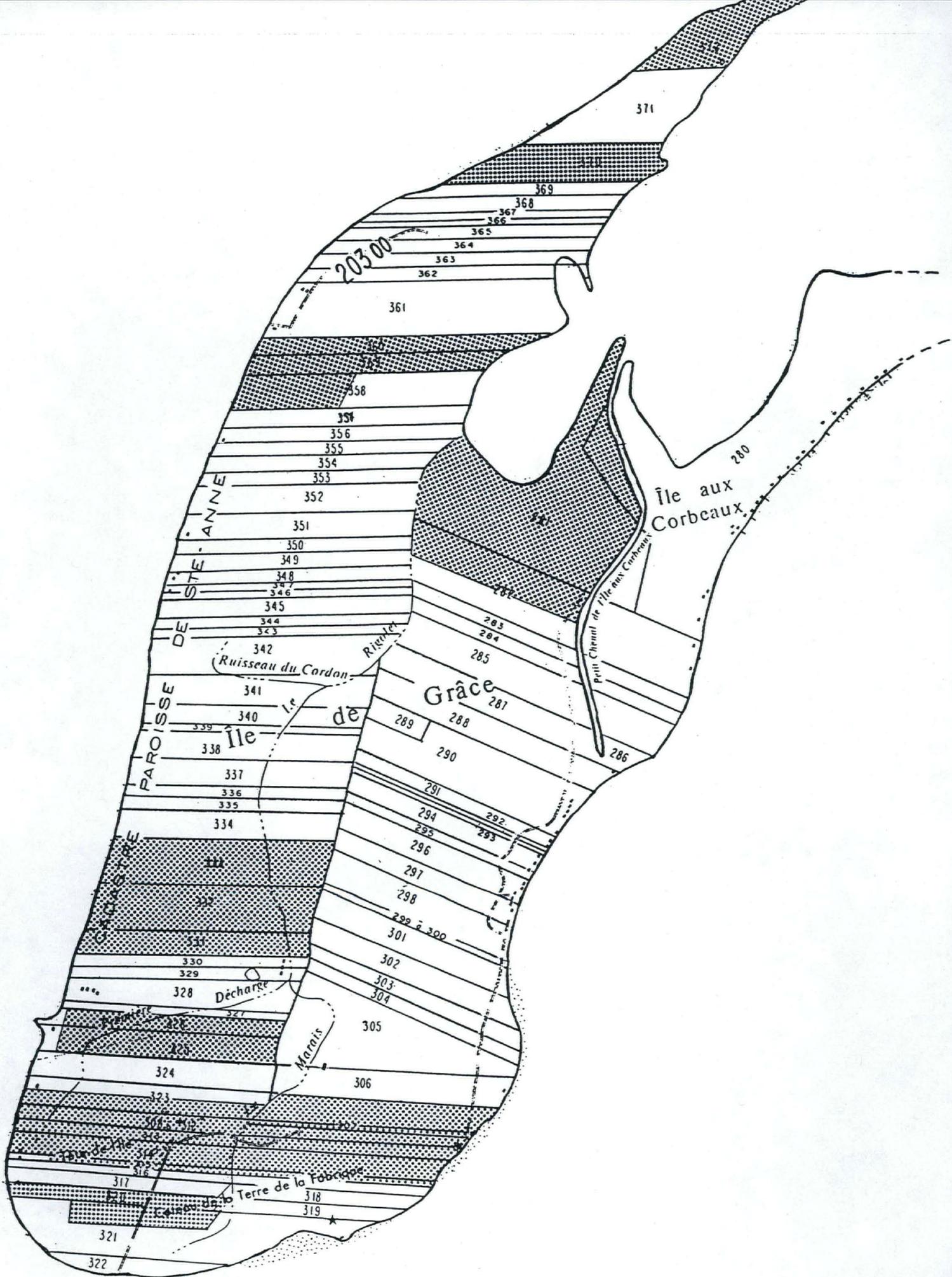
Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Fiche FISL, document refuge faunique, carte topo, carte cadastrale, convention d'acquisition.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | |
|---------------------------------|---|---|
| Nom du site | Île de Grâce | 651000m.E. 5105000m.N. (18 T) |
| Localisation | Ste-Anne-de-Sorel (P) | Coord. géo. |
| Comptabilité | 94-95 | Mode de protection principal <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 45,50 | 45,50 |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] |
| Type | <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation | |
| Justification de la protection | Consolidation de la protection des îles de Berthier-Sorel. Les lots acquis protègent une prairie humide servant de zone-tampon au marécage. | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|--------------|-------------|-----------------|
| Propriétaire d'origine | Privé | Nom | Lucie Rouillard |
| Nb de lots | 3 | | |
| Lot (s) | 331/332/333 | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 74 526,80 \$ | 1 637,95 \$ | Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Protection partielle

Juridiction

ONG

Date acquisition

1 août 1994

Nouveau (x) prop.

SCCN

Partenaires

Infos suppl.

Coût total d'acquisition (135 000 \$) incluant l'île de Grâce, la Baie Lavallière, l'île au Cochon et l'île Saint-Jean.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

L'île est boisée sur plus de la moitié de sa superficie. L'érablière à Érable argenté est l'une des 3 plus importantes de l'archipel. Autres habitats : arbustaias, prairies hautes, prairies humides, marais émergés et submergés. Cultures céréalières et pâturage communal dans certains secteurs.

Biodiversité

Plusieurs essences forestières et une flore diversifiée. Plusieurs espèces d'oiseaux nichent sur cette île dont : Butor d'Amérique, Moucherolle tchébec, Moucherolle des aulnes, Goglu, Bécasse d'Amérique, Oriole du Nord, etc. Le chenal central de l'île possède un potentiel élevé pour le frai. Très fréquentée par la sauvagine en migration. Très fort potentiel faunique en général.

Particularités

Présence de 2 colonies d'Hirondelles de rivage. Mention du Troglodyte à bec court, une espèce menacée et du Viréo mélodieux, un nicheur à répartition limitée.

Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Carte forestière sur fond cadastral, contrat d'entente, fiche FISL, dossier PCHE.

SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

| | | | |
|---------------------------------|---|----------------------------------|---|
| Nom du site | Île de Grâce | 651000m.E. 5105000m.N. (18 T) | |
| Localisation | Ste-Anne-de-Sorel (P) | Coord. géo. | |
| Comptabilité | 95-96 | Mode de protection principal | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 167,28 | 167,28 | |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] | |
| Type | <input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation | | |
| Justification de la protection | Consolidation de la protection de l'île de Grâce et des îles de Berthier-Sorel dans son ensemble. Aire d'alevinage pour le poisson. | | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|--|-------------|---------------------------------|
| Propriétaire d'origine | ONG | Nom | Fondation de la faune du Québec |
| Nb de lots | 25 | | |
| Lot (s) | 372 / 370 / 360 / 359 / 358-P / 326 / 325-P / 325-P / 323-P / 323-P / 308 / 309 / 310 / 311 / 312 / 313 / 314 / 315- P / 320 / 321-P / 306 / 307 / 282-P / 282-P / 281 | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 600 000,00 \$ | 3 586,80 \$ | Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Protection partielle

Juridiction

ONG

Date acquisition

12 décembre 1995

Nouveau (x) prop.

SCCN

Partenaires

SCF (FRHAP)

Infos suppl.

Complète les acquisitions entreprises en 94-95 sur l'île de Grâce.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

L'île est boisée sur plus de la moitié de sa superficie. L'érablière à Érable argenté est l'une des 3 plus importantes de l'archipel. Autres habitats : arbustaias, prairies hautes, prairies humides, marais émergés et submergés. Cultures céréalières et pâturage communal dans certains secteurs.

Biodiversité

Plusieurs essences forestières et une flore diversifiée. Plusieurs espèces d'oiseaux nichent sur cette île dont : Butor d'Amérique, Moucherolle tchébec, Moucherolle des aulnes, Goglu, Bécasse d'Amérique, Oriole du Nord, etc. Le chenal central de l'île possède un potentiel élevé pour le frai. Très fréquentée par la sauvagine en migration. Très fort potentiel faunique en général.

Particularités

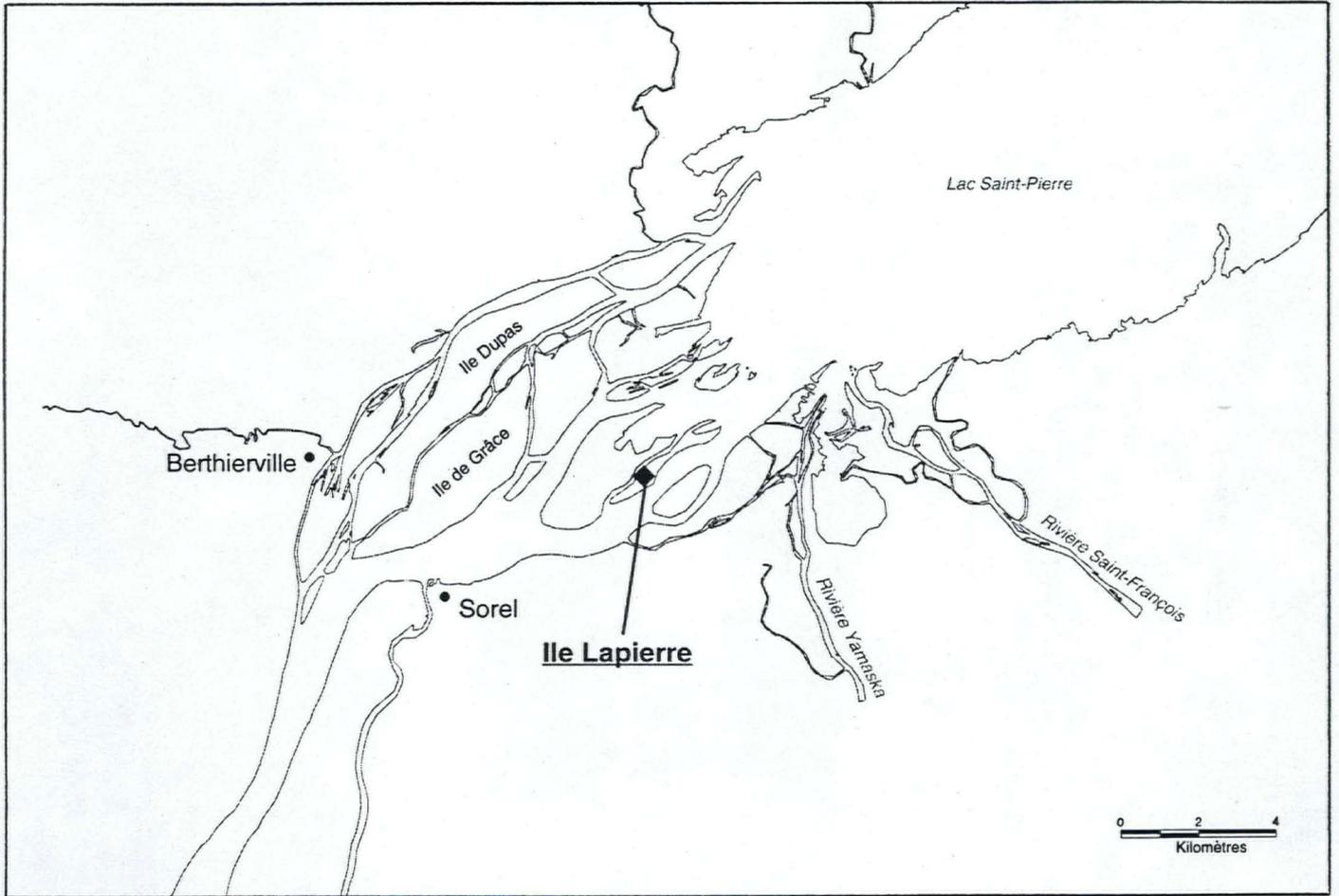
Site de frai pour plusieurs espèces de poissons, notamment l'Esturgeon jaune.

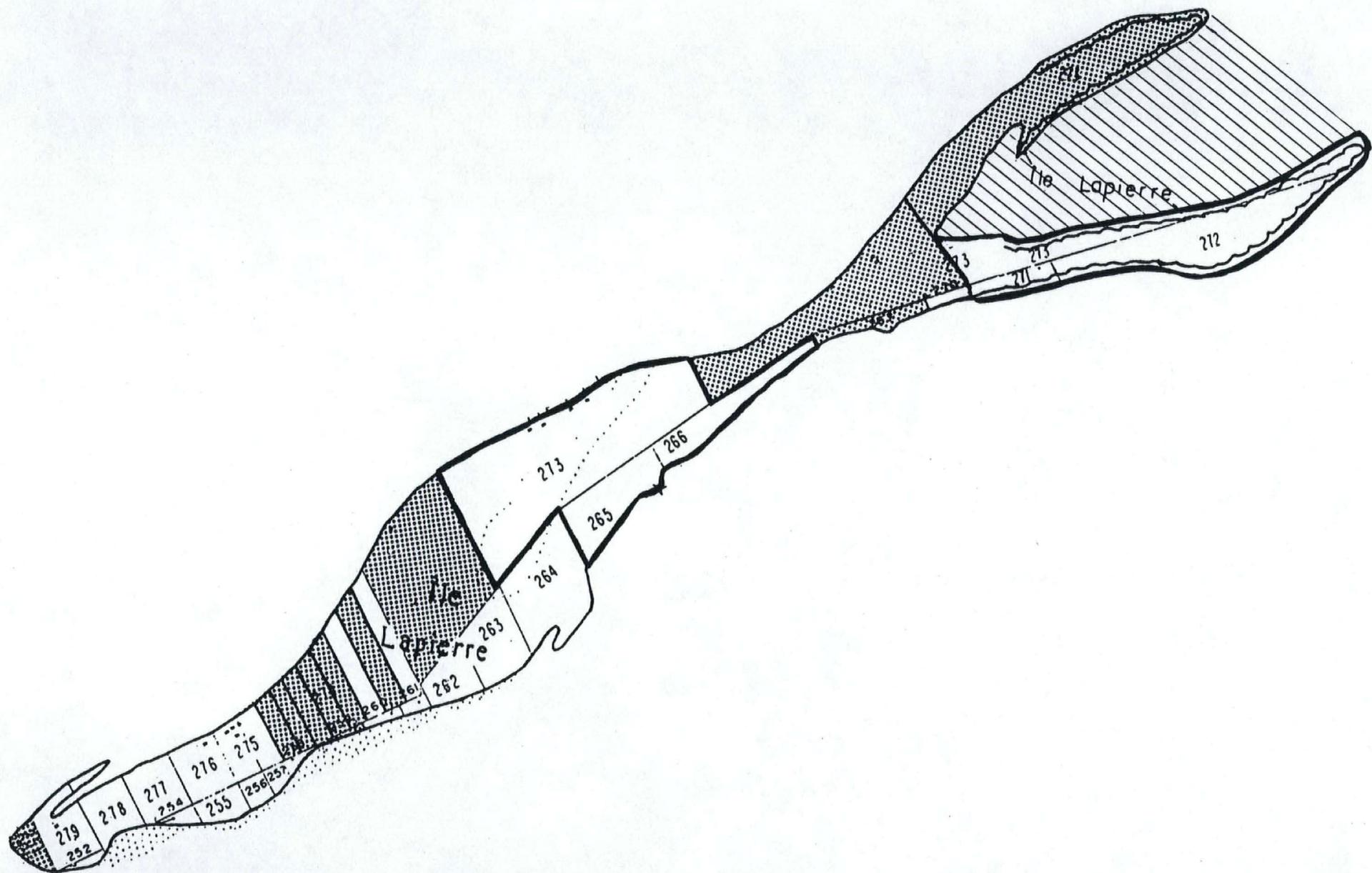
Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Carte forestière sur fond cadastral, contrats d'entente, fiche FISL, dossier PCHE.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | | |
|---------------------------------|---|-----------------------------------|---|
| Nom du site | Île Lapierre | 653000 m.E. 5105400m.N. (18 T) | |
| Localisation | Ste-Anne-de-Sorel (P) | Coord. géo. | |
| Comptabilité | 94-95 | Mode de protection principal | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 47,90 | 47,90 | |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] | |
| Type | <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation | | |
| Justification de la protection | Marais très utilisé pour le frai. Il est situé en zone blanche (menace). | | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|---|-------------|------------------------------------|
| Propriétaire d'origine | Privé | Nom | Raymond Salvail Monique Lizotte |
| Nb de lots | 7 | | |
| Lot (s) | 250 / 251 / 273 / 274 / 273-P / 267 / 259 | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 95 000,00 \$ | 1 983,30 \$ | Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Protection partielle

Jurisdiction

ONG

Date acquisition

1 août 1994

Nouveau (x) prop.

SCCN

Partenaires

Infos suppl.

Raymond Salvail (55 000 \$)
Monique Lizotte (40 000 \$)

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Île boisée sur les 2/3 de sa superficie. Marais situé à l'extrémité est de l'île. Érablière à Érable argenté et Frêne de Pensylvanie. Saulaie à Saule noir. Prairie à 100 % *Phalaris arundinacea* et *Poa pratensis*. Milieux humides à flore diversifiée.

Biodiversité

Flore des milieux humides : *Sparganium eurycarpum*, *Scirpus fluviatilis*, *Scirpus lacustris*, *Scirpus pedicellatus*, *Typha angustifolia*, *Elodea canadensis*, *Heteranthera dubia* et *Vallisneria americana*. Plusieurs oiseaux nichent sur cette île dont : Paruline jaune, Bruant chanteur, Troglodyte familier, Viréo mélodieux, etc. La baie marécageuse a un potentiel élevé pour le Rat musqué.

Particularités

Le Viréo mélodieux est un nicheur à répartition limitée dans le sud du Québec.

Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Carte forestière sur fond cadastral, contrat d'entente et fiche FISL.

SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | |
|---------------------------------|---|---|
| Nom du site | Île Lapierre | 653000m.E. 5105400m.N. (18 T) |
| Localisation | Ste-Anne-de-Sorel | Coord. géo. |
| Comptabilité | 95-96 | Mode de protection principal |
| | | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 12,83 | 54,83 |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] |
| Type | <input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation | |
| Justification de la protection | Consolidation des acquisitions 94-95 sur l'île Lapierre. | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|-------------------------------|-------------|------------------------------------|
| Propriétaire d'origine | Privé | Nom | Fernand Cournoyer Gilles Simard |
| Nb de lots | 4 | | |
| Lot (s) | 273-P / 274-P / 274-P / 273-P | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 35 000,00 \$ | 2 727,98 \$ | Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Protection partielle

Juridiction

ONG

Date acquisition

26 mars 1996

Nouveau (x) prop.

SCCN

Partenaires

Infos suppl.

L'acquisition du lot 273-P fait en sorte que le SCCN est propriétaire de tous les terrains ceinturant la baie. Il est donc considéré ici que le marais dans la baie est également protégé.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Île boisée sur les 2/3 de sa superficie. Marais situé à l'extrémité est de l'île. Érablière à Érable argenté et Frêne de Pennsylvanie. Saulaie à Saule noir. Prairie à 100 % *Phalaris arundinacea* et *Poa pratensis*. Milieux humides à flore diversifiée.

Biodiversité

Flore des milieux humides : *Sparganium eurycarpum*, *Scirpus fluviatilis*, *Scirpus lacustris*, *Scirpus pedicellatus*, *Typha angustifolia*, *Elodea canadensis*, *Heteranthera dubia* et *Vallisneria americana*. Plusieurs oiseaux nichent sur cette île dont : Paruline jaune, Bruant chanteur, Troglodyte familier, Viréo mélodieux, etc. La baie marécageuse a un potentiel élevé pour le Rat musqué.

Particularités

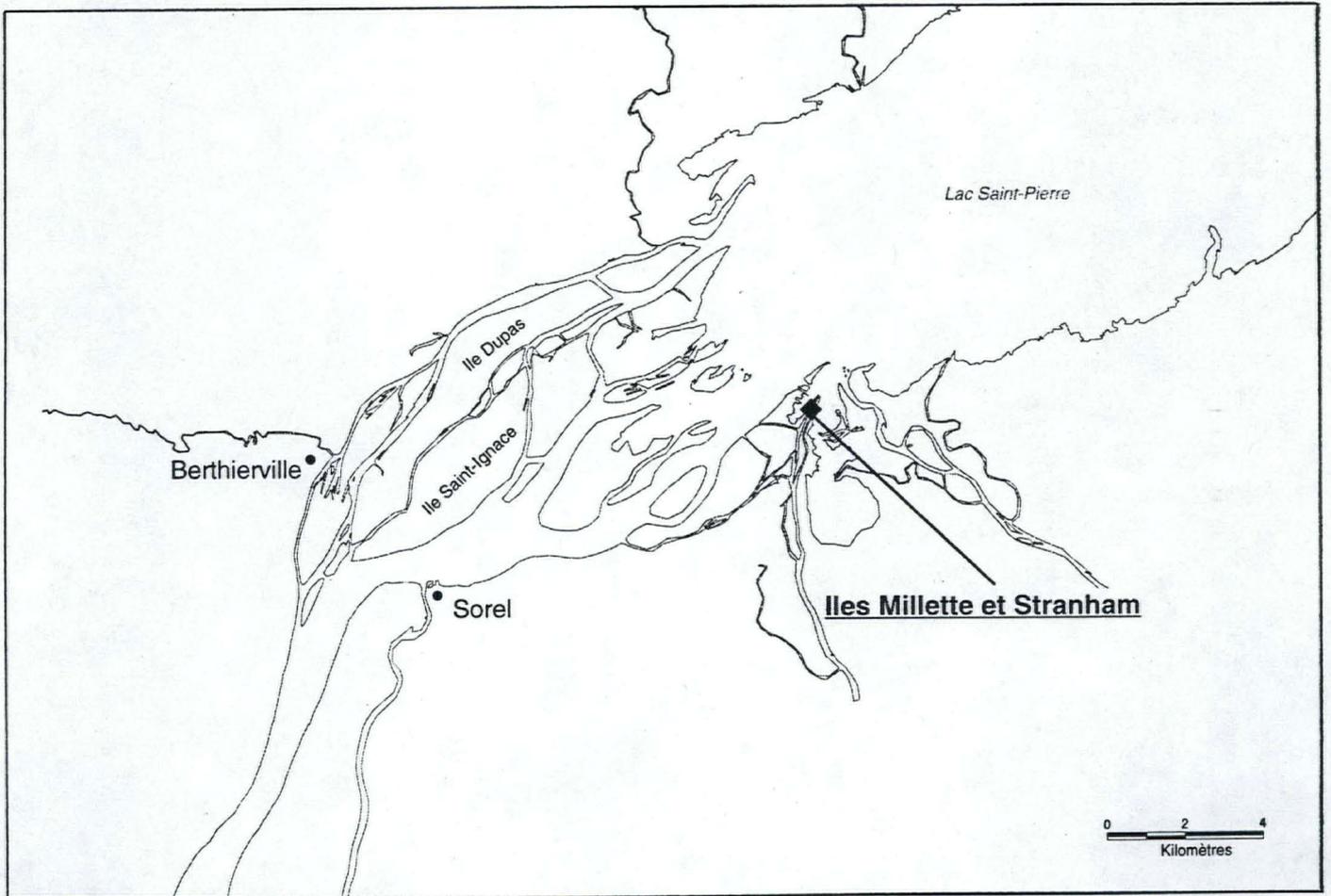
Le Viréo mélodieux est un nicheur à répartition limitée dans le sud du Québec.

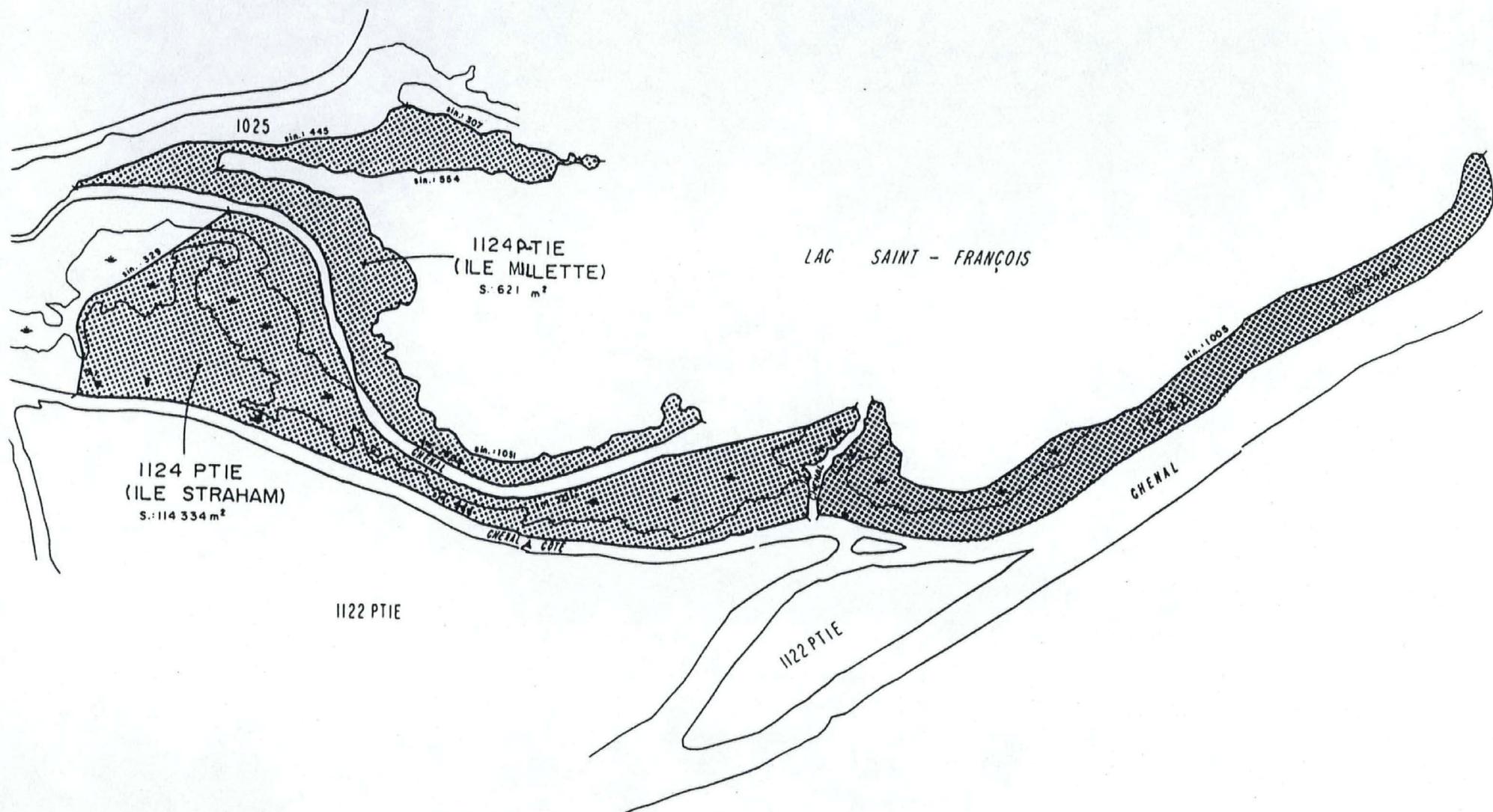
Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Carte forestière sur fond cadastral, contrat d'entente et fiche FISL.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | |
|---------------------------------|--|---|
| Nom du site | Îles Millette et Stranham | 658400m.E. 5106600m.N. (18 T) |
| Localisation | St-François-du-Lac (P) | Coord. géo. |
| Comptabilité | 94-95 | Mode de protection principal |
| | | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 13,70 | 13,70 |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] |
| Type | <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation | |
| Justification de la protection | Consolidation du réseau des îles de Berthier-Sorel. Zone prioritaire comme habitat du poisson. | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|--------------|-------------|------------------|
| Propriétaire d'origine | Privé | Nom | Maurice Bourassa |
| Nb de lots | 1 | | |
| Lot (s) | 1124-P | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 28 000,00 \$ | 2 043,80 \$ | Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Protection partielle

Juridiction

ONG

Date acquisition

16 mars 1995

Nouveau (x) prop.

FFQ

Partenaires

SCF (FRHAP)

Infos suppl.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Saulaie à *Salix fragilis* et *Acer saccharinum* sur la rive sud-ouest. Le reste de l'île est constitué de prairies à *Phalaris arundinacea*. Herbiers émergés sur le pourtour.

Biodiversité

Scirpus fluviatilis, *S. lacustris* et *Typha angustifolia*. Indice de potentiel élevé (EAT) pour le rat musqué, la sauvagine et le frai des poissons.

Particularités

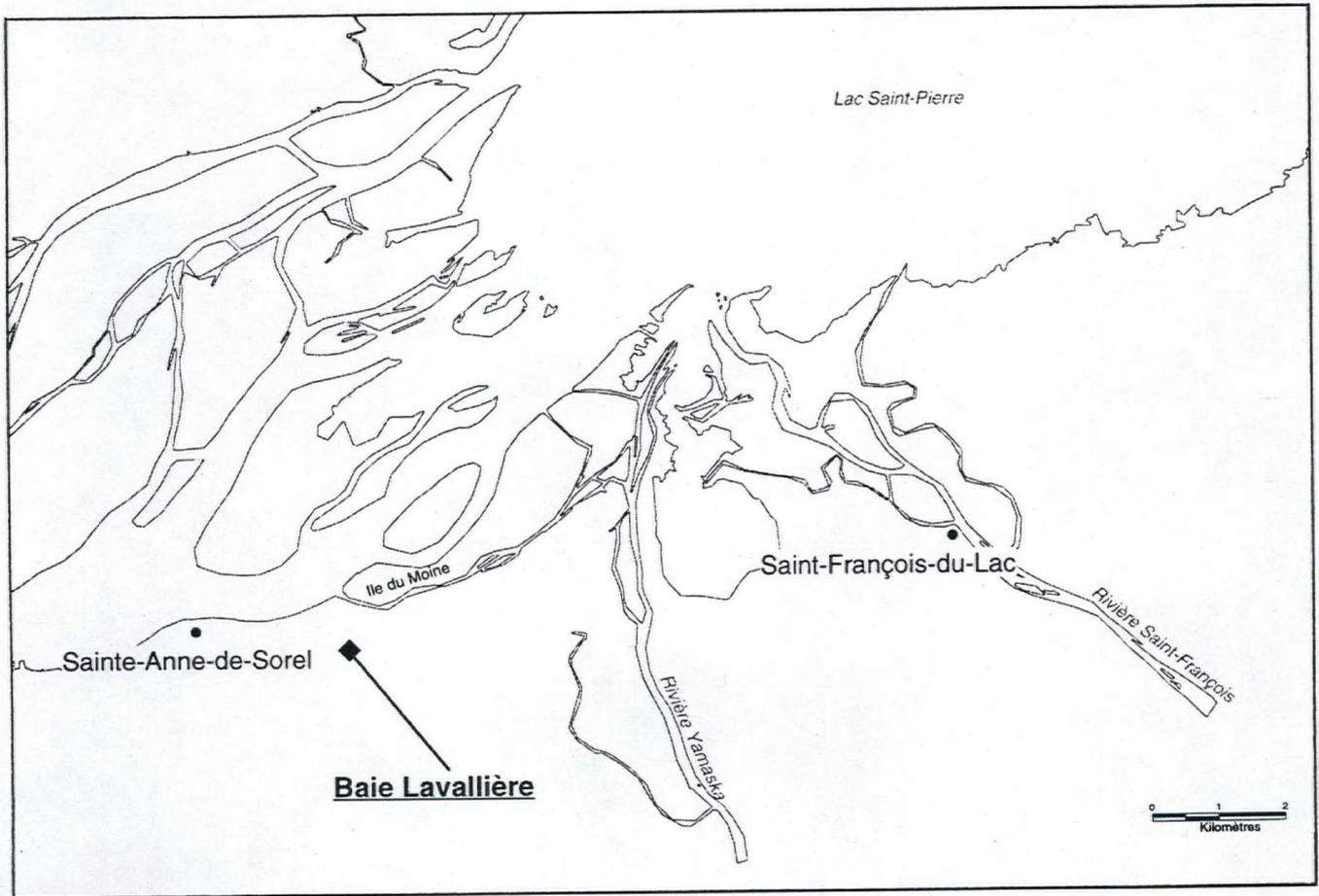
Présence d'une construction sur le lot (chalet) de l'île Stranham qui a été achetée en même temps que le terrain. D'autres chalets sont présents sur les deux îles.

Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Description immeuble, carte écoforestière, fiche FISL.



SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | |
|---------------------------------|--|---|
| Nom du site | Baie Lavallière | 654700m.E. 5099100m.N. (18 T) |
| Localisation | St-Michel de Yamaska | Coord. géo. |
| Comptabilité | 94-95 | Mode de protection principal |
| | | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 15,04 | 15,04 |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] |
| Type | <input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation | |
| Justification de la protection | Consolidation de ce site prioritaire déjà protégé en partie par le MEF. Site de nidification du troglodyte à bec court (une espèce menacée). | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|-------------------|-------------|-----------------|
| Propriétaire d'origine | Privé | Nom | Lucie Rouillard |
| Nb de lots | 14 | | |
| Lot (s) | 762-127 à 762-140 | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 24 634,80 \$ | 1 637,95 \$ | Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Protection partielle

Juridiction

ONG

Date acquisition

1 août 1994

Nouveau (x) prop.

SCCN

Partenaires

Infos suppl.

Coût total d'acquisition (135 000 \$) incluant la Baie Lavallière, l'île de Grâce, l'île au Cochon et l'île Saint-Jean.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Terres agricoles (prairies humides)

Biodiversité

Particularités

Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Carte forestière sur fond cadastral, contrat d'entente, plan du cadastre, rapport du MEF.

SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

| | | | |
|---------------------------------|--|----------------------------------|---|
| Nom du site | Baie Lavallière | 653200m.E. 5099900m.N. (18 T) | |
| Localisation | Ste-Anne-de-Sorel | Coord. géo. | |
| Comptabilité | 95-96 | Mode de protection principal | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 6,84 | 6,84 | |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] | |
| Type | <input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation | | |
| Justification de la protection | Consolidation du territoire de la baie Lavallière. Habitat potentiel pour le troglodyte à bec court. | | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|-------------|-----------|----------------|
| Propriétaire d'origine | Privé | Nom | Didace Poirier |
| Nb de lots | 1 | | |
| Lot (s) | 221-P | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 4 600,00 \$ | 672,51 \$ | Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | 0,00 \$ | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Protection partielle

Juridiction

ONG

Date acquisition

29 mars 1996

Nouveau (x) prop.

SABL (Société d'aménagement de la baie Lavallière)

Partenaires

Infos suppl.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Terres humides représentées par des marécages arborescents et arbustifs (saules, aulnes), par des prairies humides (phalaris, spartine, etc.) et par des marais peu profonds (quenouilles, scirpes).

Biodiversité

Les prairies humides ont un potentiel d'habitat pour le troglodyte à bec court. Utilisation variable par la sauvagine en période de migration. Présence d'aires de fraie du grand brochet. Utilisation possible à la limite sud de ces terrains comme site de ponte pour la chelydre serpentine.

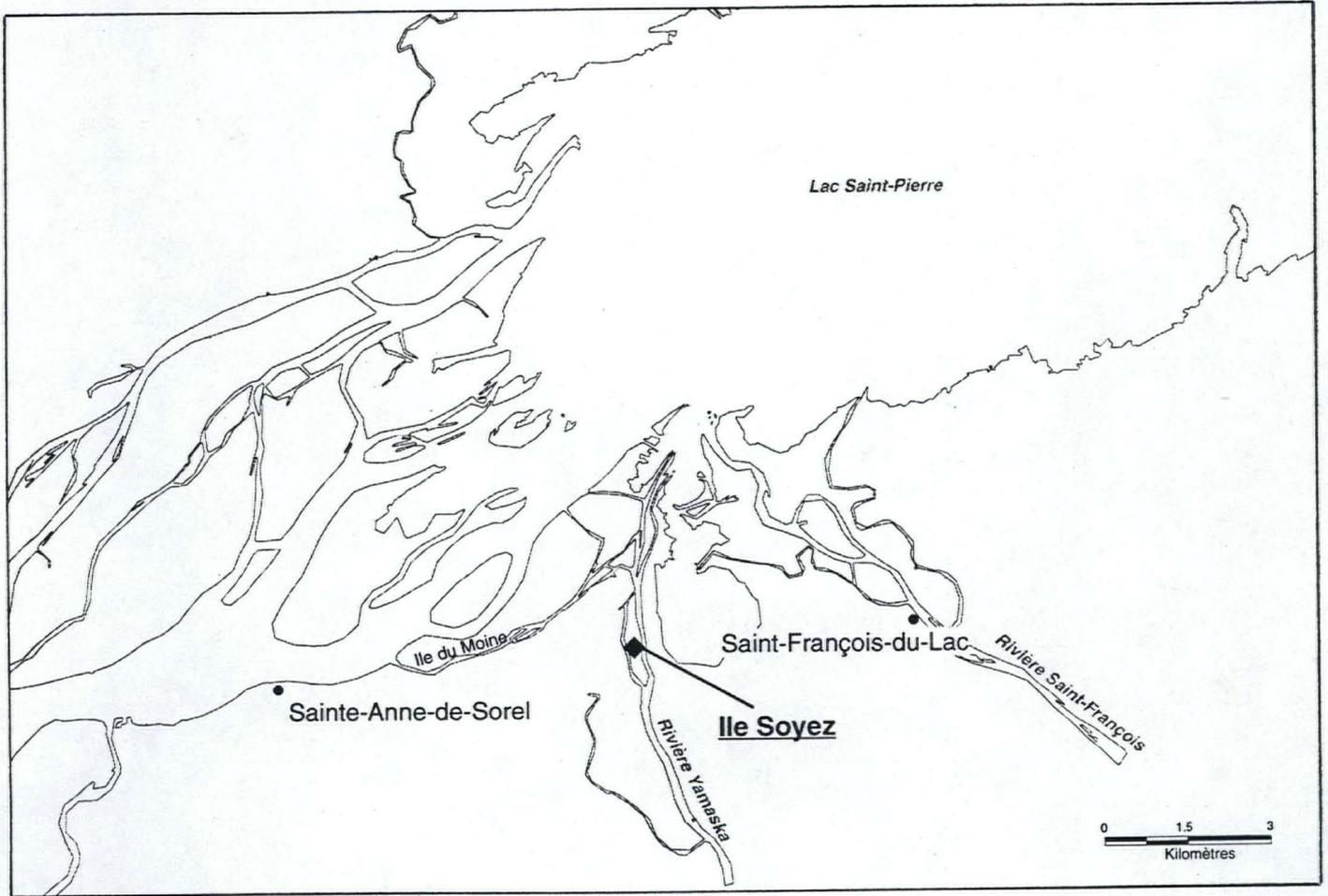
Particularités

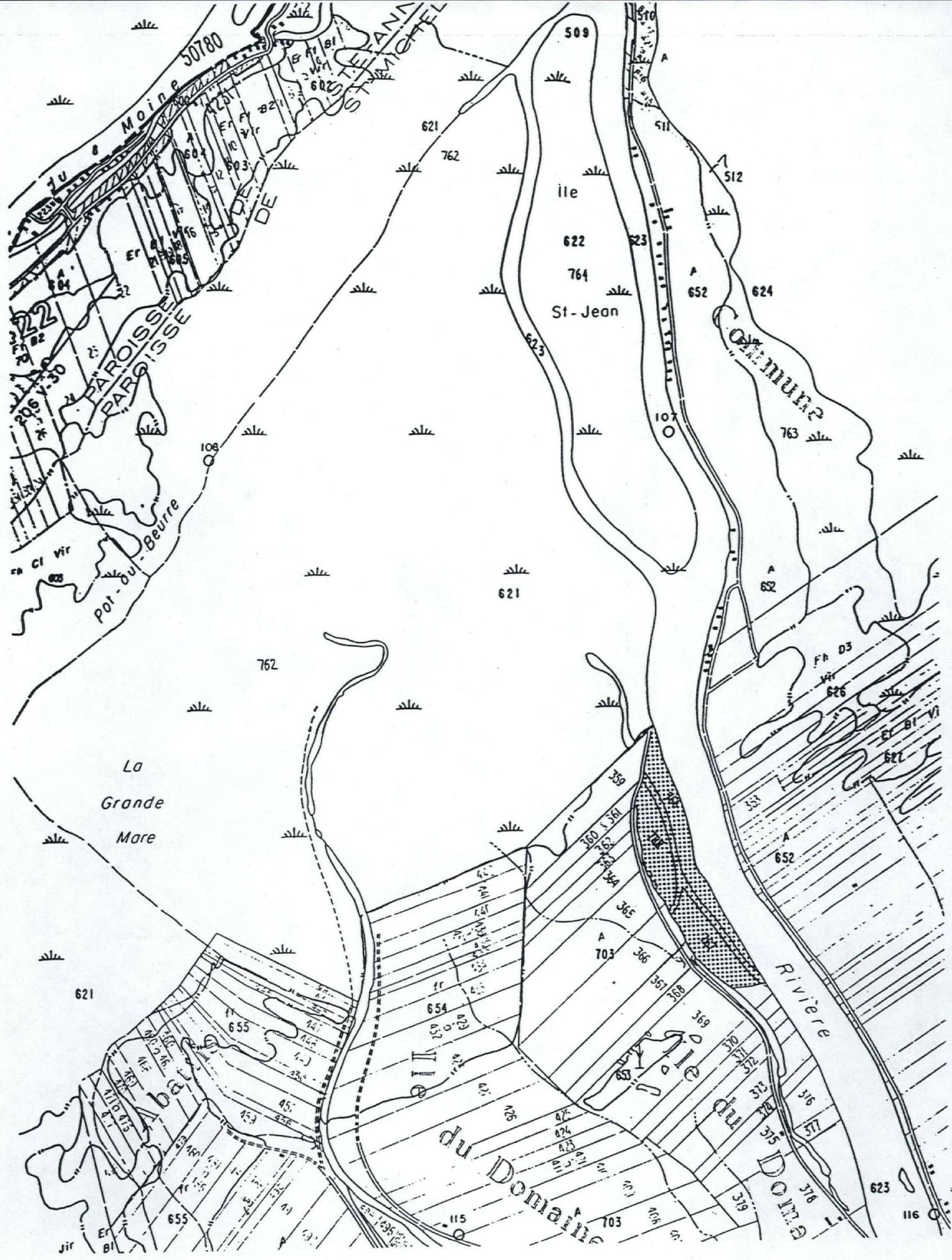
Plan du site et contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Plan de cadastre, description du site, rapport du MEF.





Moine 50780

PAROISSE

Pot-du-Beurre

La Grande Mare

St-Jean

Riviere

du Domaine

509

621

762

622

764

512

652

624

763

621

762

621

655

654

703

365

366

367

368

369

370

371

372

373

374

375

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

623

116

SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | |
|---------------------------------|--|---|
| Nom du site | Île Soyez | 659200m.E. 5101600m.N. (18 T) |
| Localisation | St-Michel de Yamaska | Coord. géo. |
| Comptabilité | 94-95 | Mode de protection principal |
| | | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 13,50 | 13,50 |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] |
| Type | <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation | |
| Justification de la protection | Haute valeur faunique pour la sauvagine, particulièrement la nidification et l'élevage de couvée. Consolidation de la Baie Lavallière. | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|------------------|-----|----------------------------------|
| Propriétaire d'origine | Compagnie privée | Nom | Développement André Aussant Ltée |
| Nb de lots | 3 | | |
| Lot (s) | 765 / 766 / 767 | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 65 000,00 \$ | | 4 814,81 \$ Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | 3 000,00 \$ | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Protection complète
(sans statut légal)

Juridiction

ONG

Date acquisition

1 mars 1995

Nouveau (x) prop.

FFQ

Partenaires

SCF

Infos suppl.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

L'île Soyez est un site adjacent à la Baie Lavallière. L'habitat est constitué de prairies à *Spartina pectinata* et de *Phalaris arundinacea*, de marais à *Sagittaria rigida* et *S. latifolia*. Le couvert végétal ainsi que l'élévation du site le rend favorable pour la faune. Présence de petits étangs.

Biodiversité

Observation de plusieurs couples de canards : Sarcelle à ailes vertes, canards souchet, pilet, siffleur, chipeau, colvert, etc. Présence aussi de Rat musqué et de Grenouille léopard mentionnée. Le Grand brochet fraie dans les étangs bordés par le *Phalaris arundinacea*.

Particularités

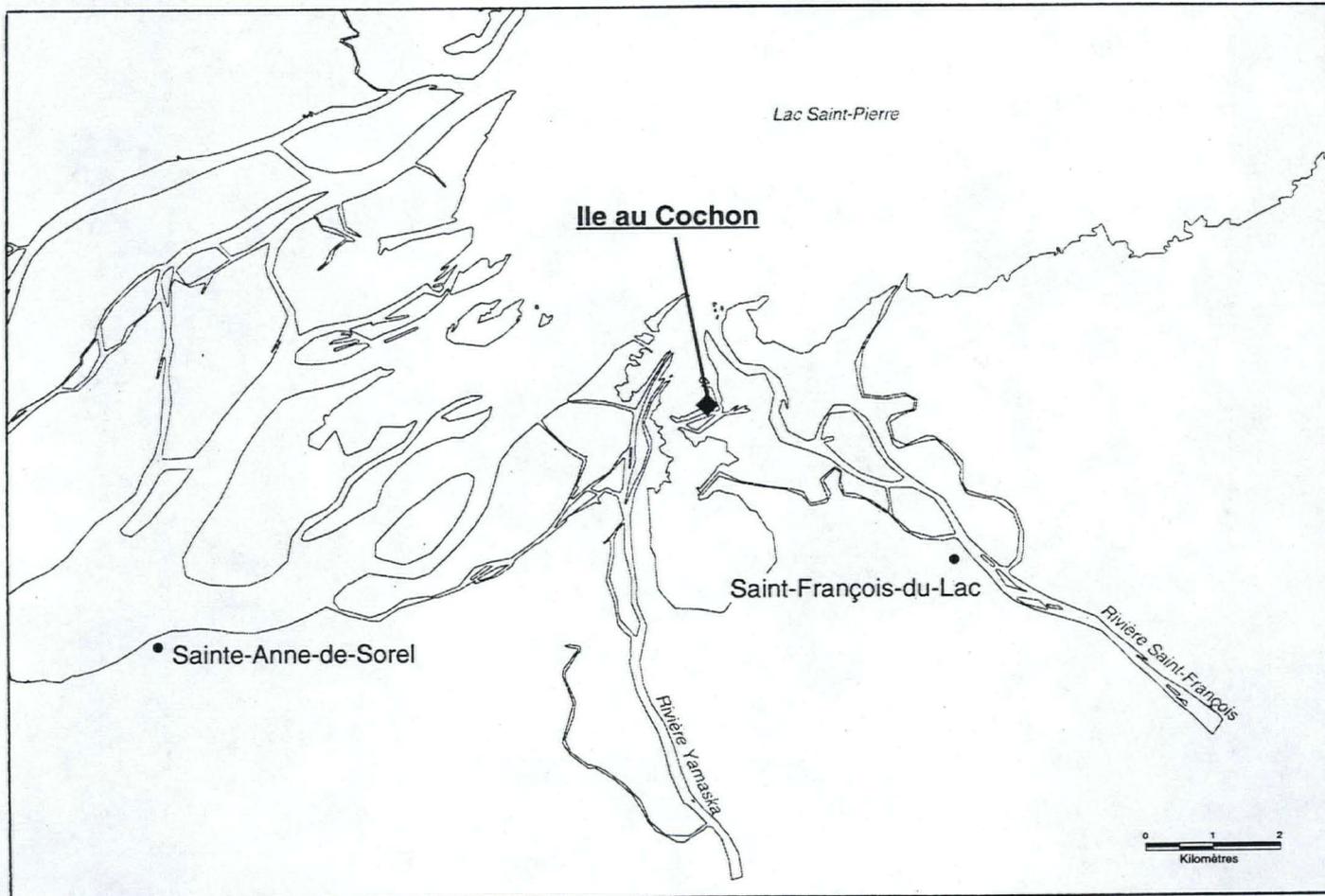
La végétation herbacée dense et la présence d'étangs favorisent la reproduction de plusieurs espèces.

Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Carte forestière sur fond cadastral, description de l'immeuble et fiche FIS, fiche observation de terrain.



SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | |
|---------------------------------|---|---|
| Nom du site | Île au Cochon | 660400m.E. 5107800 m.N. (18 T) |
| Localisation | Notre-Dame de Pierreville (P) | Coord. géo. |
| Comptabilité | 94-95 | Mode de protection principal |
| | | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 21,20 | 39,50 |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] |
| Type | <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation | |
| Justification de la protection | Consolidation de la protection des îles de Berthier-Sorel. | |

DETAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|--------------|-------------|-----------------|
| Propriétaire d'origine | Privé | Nom | Lucie Rouillard |
| Nb de lots | 1 | | |
| Lot (s) | 1087-P | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 34 724,60 \$ | 1 637,95 \$ | Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Protection complète

Juridiction

ONG

Date acquisition

1 août 1994

Nouveau (x) prop.

SCCN

Partenaires

Infos suppl.

Coût total d'acquisition (135 000 \$) inclut les terrains acquis du SCCN de l'île au Cochon, l'île Saint-Jean, la Baie Lavallière et l'île de Grâce. Superficie protégée estimée aux points cotés (marais protégé).

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Île basse en partie boisée. Quelques strates arborées et herbacées diverses.

Biodiversité

Site très utilisé comme frayère et site de nidification du canard siffleur et du canard noir.

Flore : *Salix nigra*, *Phalaris arundinacea*, *Sparganium angustifolium*, *Scirpus fluviatilis*, *Sparganium eurycarpum* et *Butomus umbellatus*.

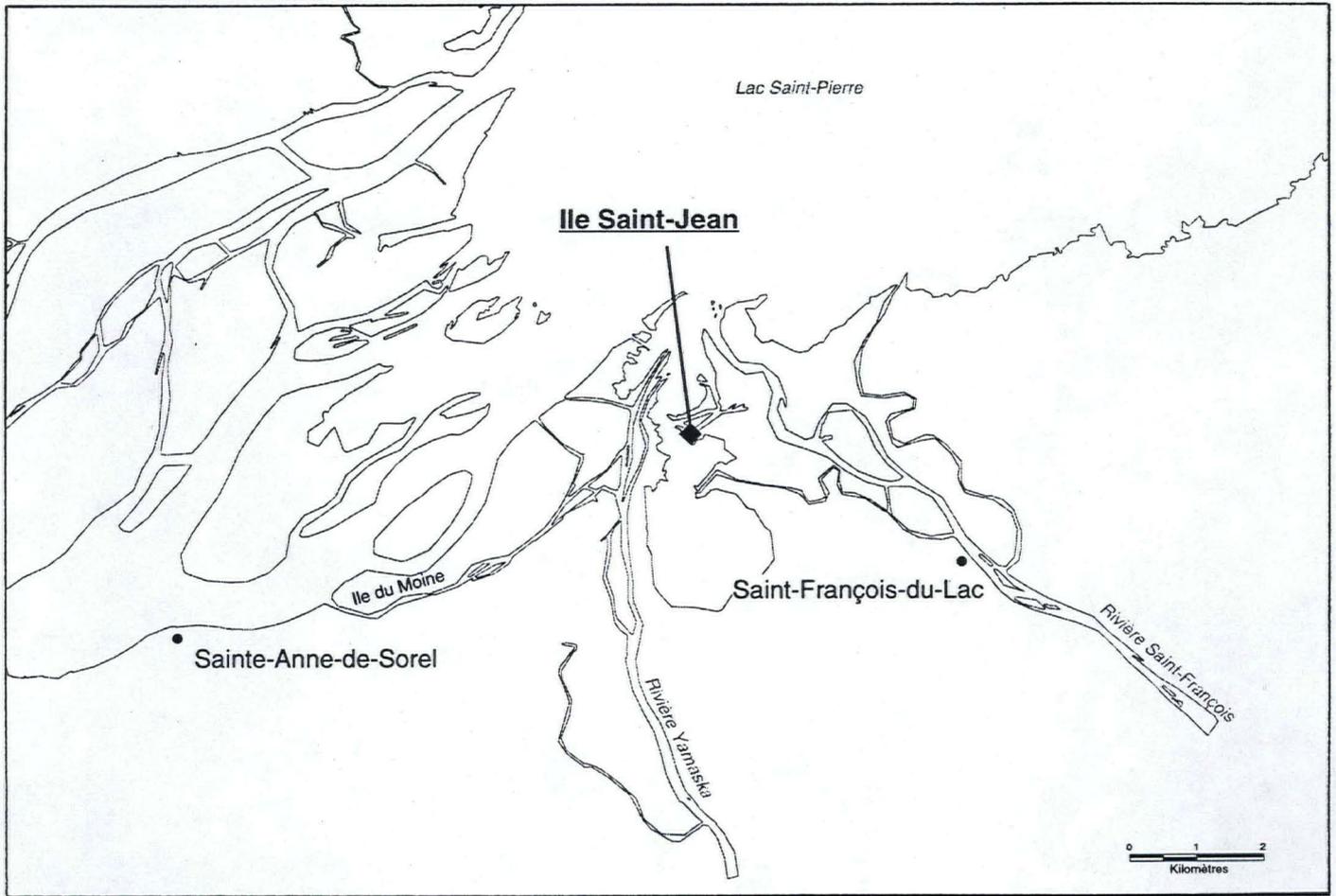
Particularités

Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Carte forestière sur fond cadastral, contrat d'entente, fiche FISL, carte cadastrale.



SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | | |
|---------------------------------|---|-----------------------------------|---|
| Nom du site | Île Saint-Jean | 662000m.E. 5106500 m.N. (18 T) | |
| Localisation | Saint-François du Lac (P) | Coord. géo. | |
| Comptabilité | 94-95 | Mode de protection principal | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 0,68 | 0,68 | |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] | |
| Type | <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation | | |
| Justification de la protection | Un projet de développement menace le site. Opportunité d'acquisition. | | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|-------------|-------------|-----------------|
| Propriétaire d'origine | Privé | Nom | Lucie Rouillard |
| Nb de lots | 1 | | |
| Lot (s) | 1036-P | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 1 113,80 \$ | 1 637,94 \$ | |
| Coût total fonctionnement | | Coût à l'ha | |

ACQUISITION

Statut de protection

Protection partielle

Jurisdiction

ONG

Date acquisition

1 août 1994

Nouveau (x) prop.

SCCN

Partenaires

Infos suppl.

Coût total d'acquisition (135 000 \$) incluant l'île Saint-Jean, l'île au Cochon, la Baie Lavallière et l'île de Grâce.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Terre abandonnée en friche.

Biodiversité

Données non disponibles.

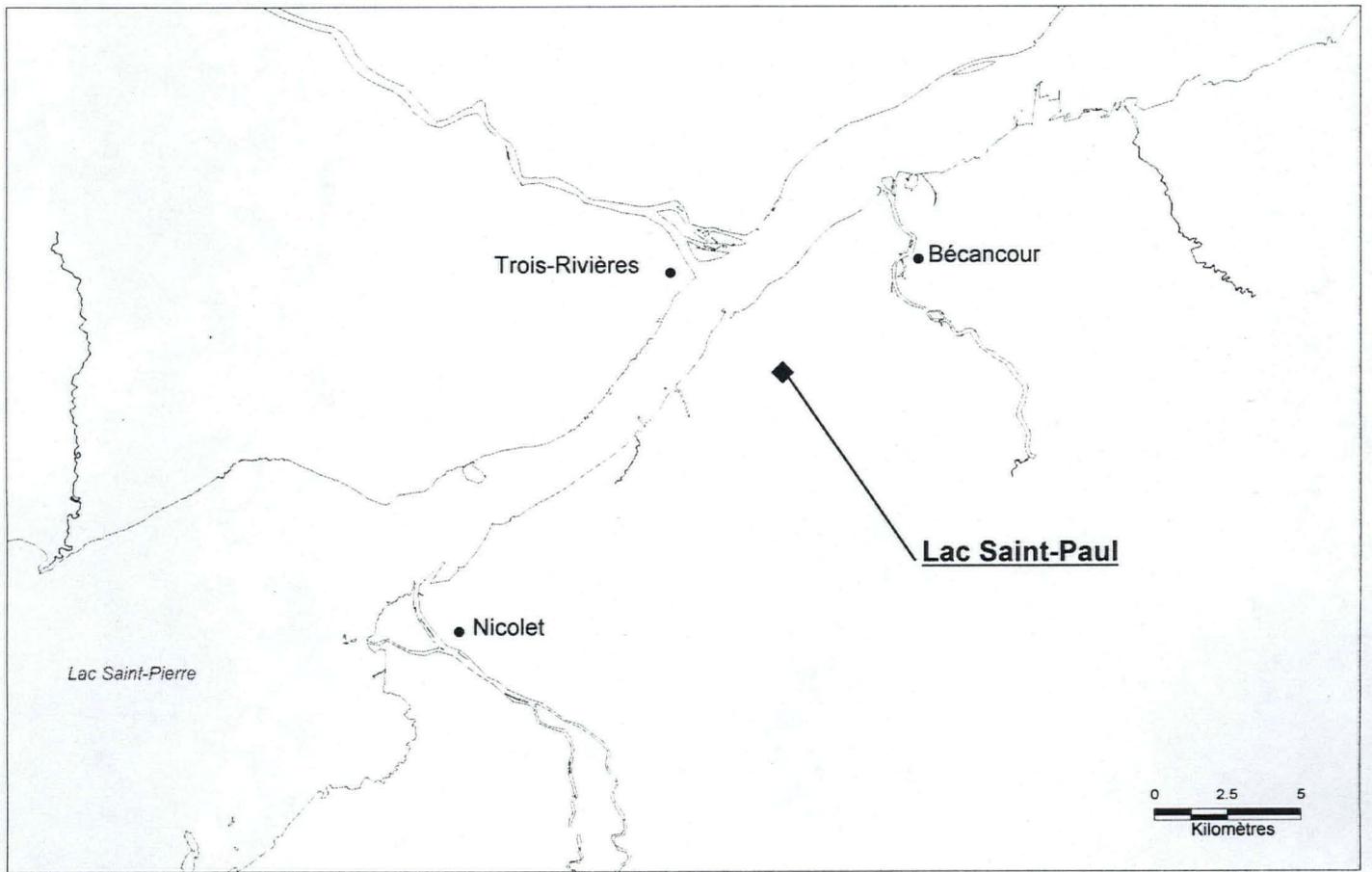
Particularités

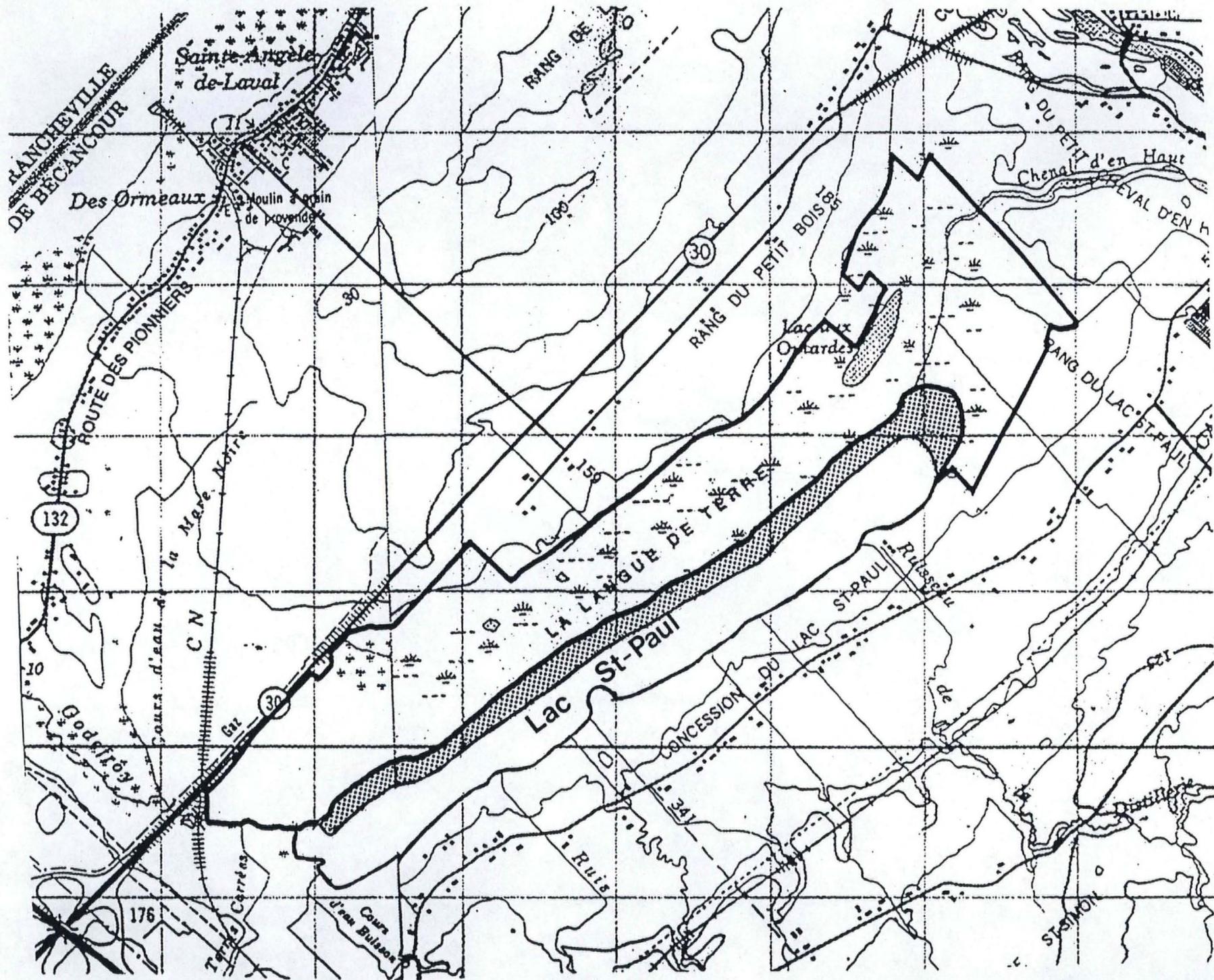
Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Contrat d'entente, carte cadastrale.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | |
|---------------------------------|--|---|
| Nom du site | Lac Saint-Paul | 694500m.E. 513400m.N. (18 T) |
| Localisation | Bécancour | Coord. géo. |
| Comptabilité | 95-96 | Mode de protection principal |
| | | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 40,00 | 40,00 |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] |
| Type | <input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation | |
| Justification de la protection | Consolidation de la Réserve écologique Léon-Provencher (lac Saint-Paul) (486 ha acquis lors du PASL) | |

| | | |
|--|---------|------------------------|
| DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE | | |
| Propriétaire d'origine | Public | Nom |
| | | MEF (domaine hydrique) |
| Nb de lots | SDC | |
| Lot (s) | SDC | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 0,00 \$ | 0,00 \$ |
| | | Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | 0,00 \$ | |

ACQUISITION

Statut de protection

Réserve écologique

Juridiction

Provinciale

Date acquisition

24 janvier 1996

Nouveau (x) prop.

MEF

Partenaires

Infos suppl.

Bande de marais sur le pourtour nord du lac Saint-Paul. L'arpentage n'a pas été réalisé, la superficie reste donc approximative.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

L'ensemble de la réserve comprend un plan d'eau, des milieux humides (tourbières, marécages et rivages tourbeux), des milieux terrestres (forêts terrestres) ainsi que des forêts riveraines. L'acquisition de 95-96 constitue principalement un marais localisé en rive nord du lac Saint-Paul.

Biodiversité

La flore de la réserve comprend plus de 300 espèces vasculaires. Plusieurs oiseaux aquatiques ont été observés dont le canard huppé, la guifette noire, la foulque d'Amérique et le troglodyte des marais. Quelques frayères potentielles à borchet sont signalées. Deux espèces d'insectes à situation précaire sont observées. Elles utilisent le micocoulier comme hôte spécifique.

Particularités

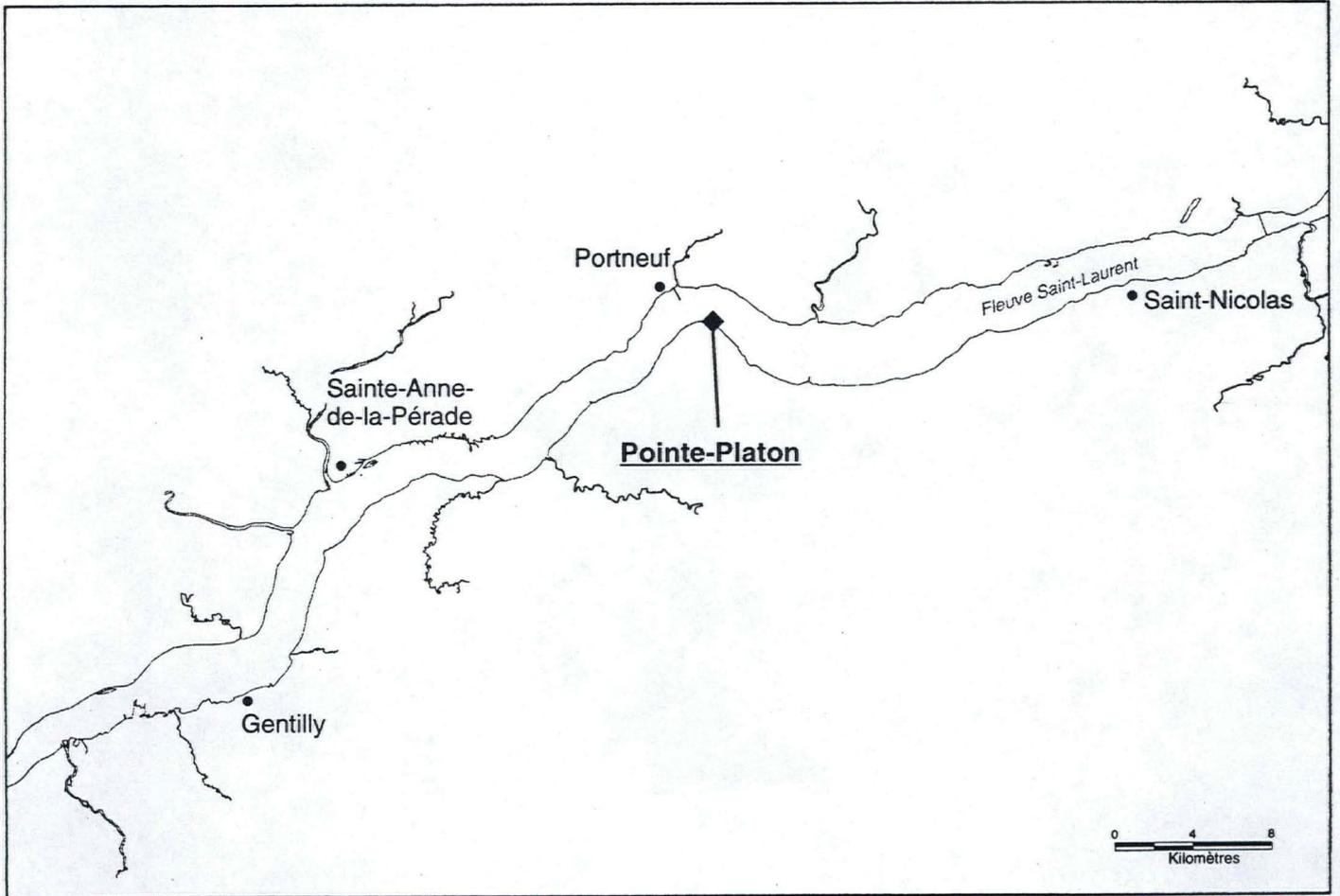
Cinq plantes menacées ou vulnérables ont été localisées : micocoulier occidental, carmantine d'Amérique, lézardelle penchée, iris de Virginie, staphylier à trois folioles.

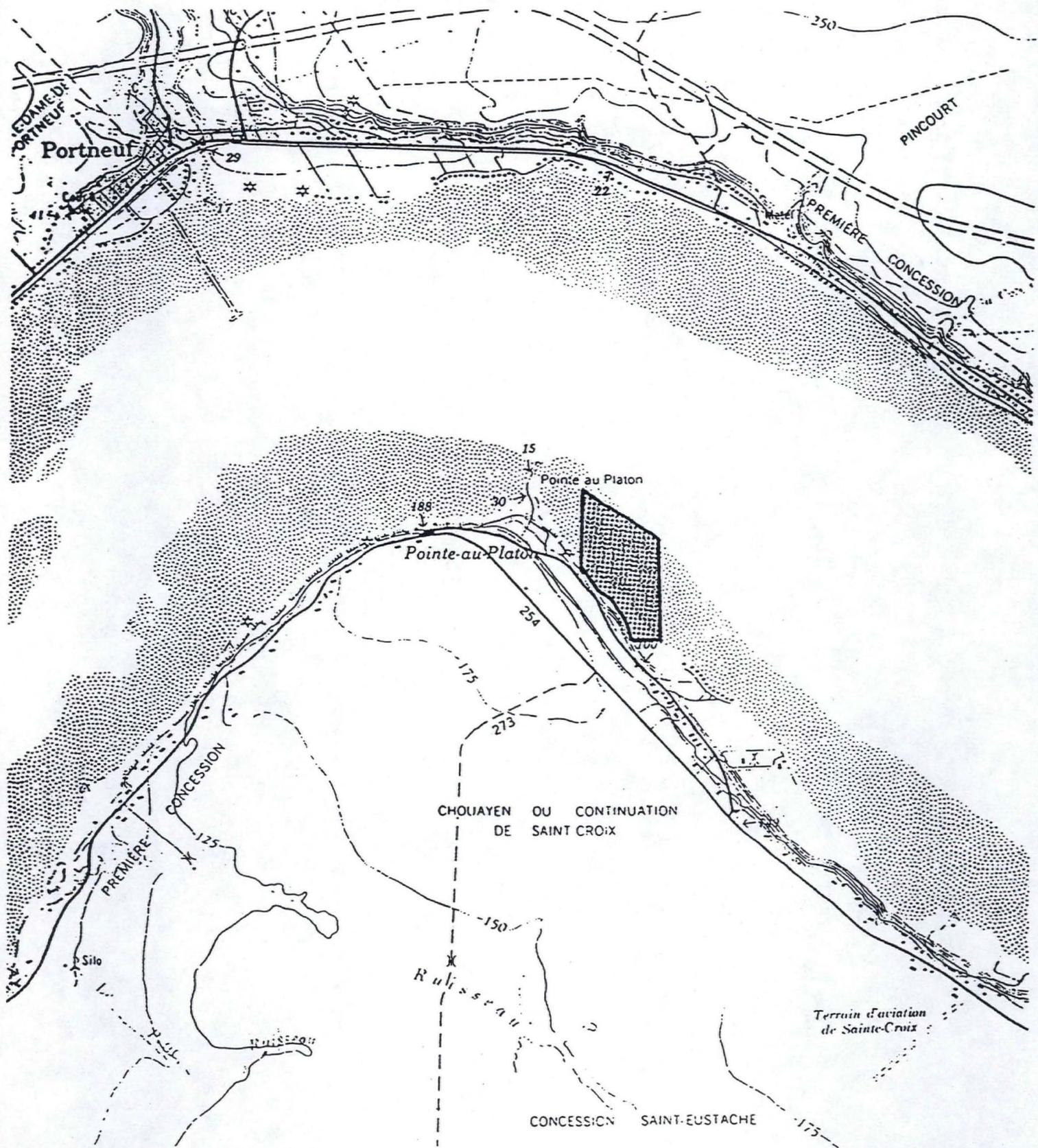
Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Fiche RE projetée, carte topographique, carte de localisation.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | |
|---------------------------------|---|---|
| Nom du site | Pointe-Platon | 282300m.E. 5172000m.N (19T) |
| Localisation | Sainte-Croix-de-Lotbinière | Coord. géo. |
| Comptabilité | 95-96 | Mode de protection principal |
| | | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 60,00 | 60,00 |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] |
| Type | <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation | |
| Justification de la protection | Conservation de communautés naturelles représentatives des milieux humides du Saint-Laurent. Entre dans le réseau des Réserves écologiques. | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|--------------|---------|--|
| Propriétaire d'origine | Public | Nom | Gouvernement du Québec (ministère des Ressources Naturelles) |
| Nb de lots | 2 | | |
| Lot (s) | 193 / 537 | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 0,00 \$ | 0,00 \$ | Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | 10 000,00 \$ | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Réserve écologique

Juridiction

Provinciale

Date acquisition

30 août 1995

Nouveau (x) prop.

MEF

Partenaires

Infos suppl.

Transfert d'autorité du MRN au MEF. Constitution de la réserve écologique le 30 août 1995.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Le site comprend différents types de milieux humides. La zone intertidale avec son important marais à scirpe occupe les trois quarts du territoire. Les groupements forestiers occupent la portion restante (saulaie, peupleraie, frênaie, érablière).

Biodiversité

Présence d'une douzaine de groupements végétaux qui comprennent près de 50 espèces vasculaires.

Particularités

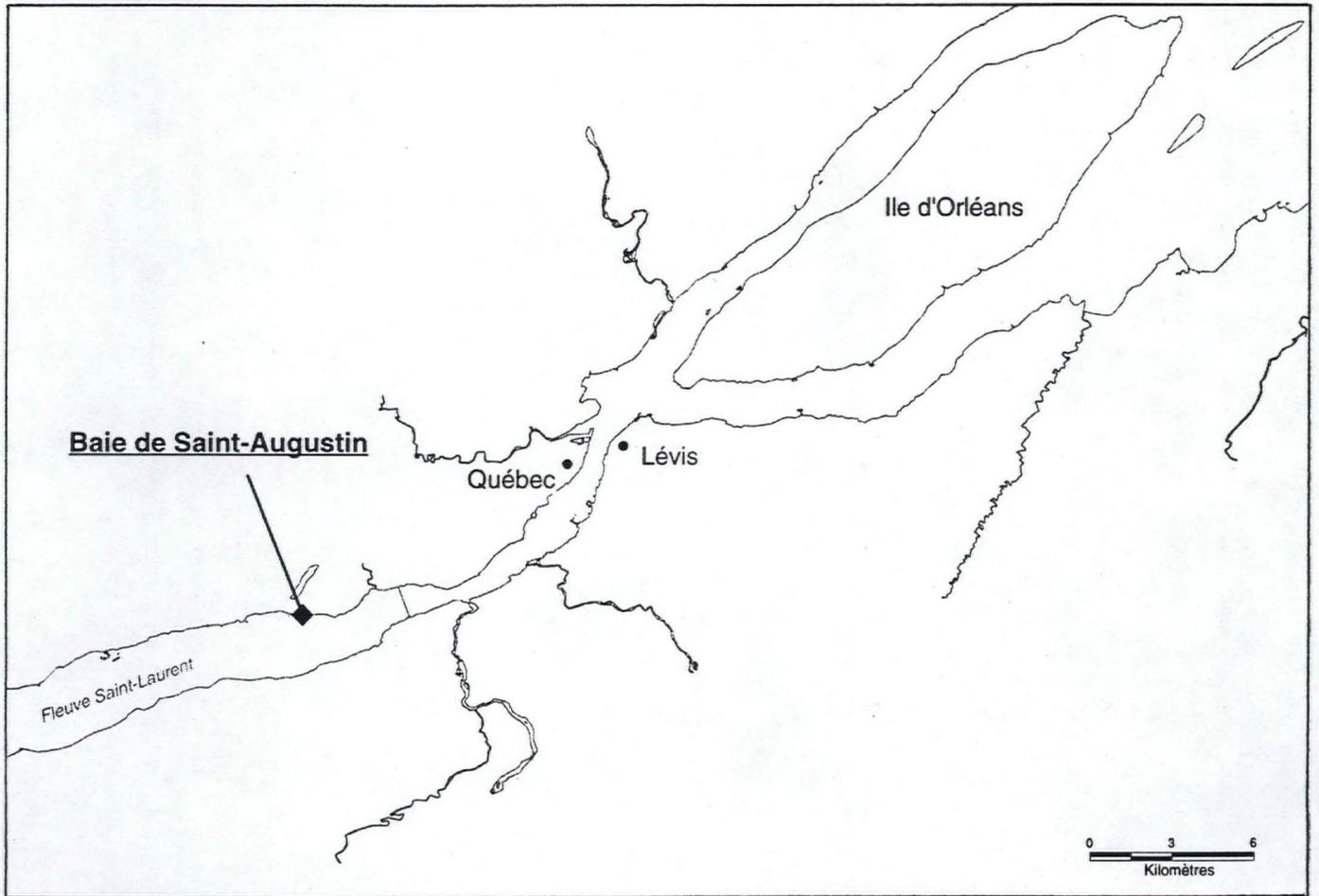
Présence de 4 espèces menacées ou vulnérables : *Isoetes tuckermanii*, *Lindernia dubia* var. *inundata*, *Zizania aquatica* var. *brevis* et *Cicuta maculata* var. *victorinii*.

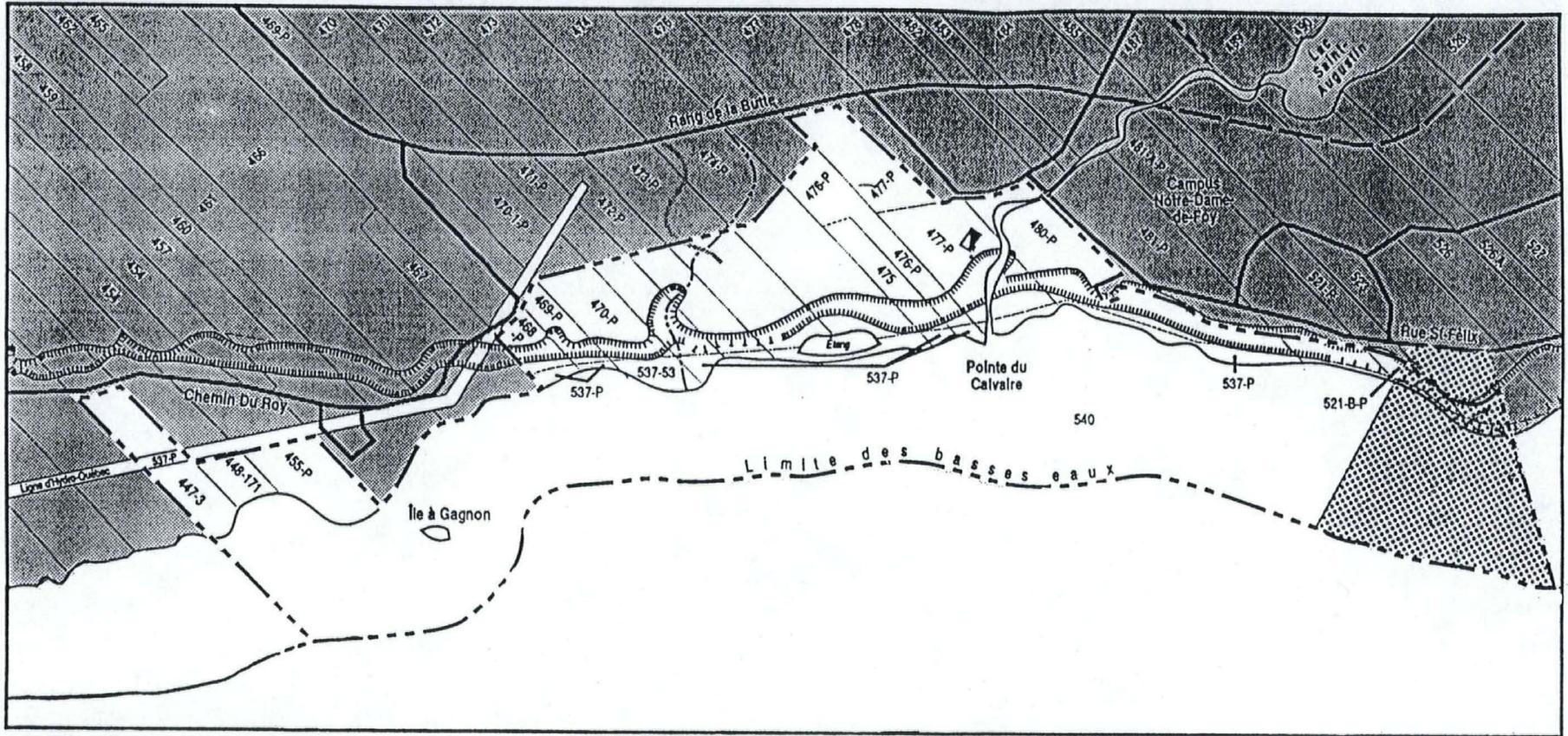
Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Plan de localisation.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | |
|---------------------------------|---|---|
| Nom du site | Baie de Saint-Augustin | 315200m.E. 5178000m.N. (19T) |
| Localisation | St-Augustin-de-Desmaures | Coord. géo. |
| Comptabilité | 94-95 | Mode de protection principal |
| | | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 23,00 | 23,00 |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] |
| Type | <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation | |
| Justification de la protection | Grand richesse écologique du site mais celui-ci subit des pressions de développement importantes. | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|--|-----------|---|
| Propriétaire d'origine | Privé | Nom | Succ. Gabrielle Hamel Frères des Écoles Chrésiennes |
| Nb de lots | 8 | | |
| Lot (s) | 538/481-A-1-P/521-A-1-P/522-A-P/523-A-P/524-A-P/537-P/537-73 | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 11 000,00 \$ | 478,26 \$ | Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Protection partielle

Juridiction

ONG

Date acquisition

31 mars 1995

Nouveau (x) prop.

FQPPN

Partenaires

SCF, MEF, FFQ,
municipalité de
St-Augustin-de-
Desmaures

Infos suppl.

FQPPN = Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel. D'autres négociations sont en cours pour ce site.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Marais à scirpe, zones herbacées à spartine pectinée, groupements arbustifs et arborescents à saules et aulnes rugueux. Milieu terrestre caractérisé par l'érablière sucrière à chêne et l'érablière sucrière à hêtre. À certains endroits, on observe des peuplements presque purs de hêtre américain.

Biodiversité

Le marais constitue une importante aire de concentration printanière pour la sauvagine. Le milieu forestier supporte plusieurs espèces d'oiseaux dont environ 40 espèces sont nicheuses. En migration, de nombreuses espèces de parulines sont observées, dont la paruline à couronne rousse (peu fréquente dans la région). Plusieurs espèces de poissons fréquentent le marais.

Particularités

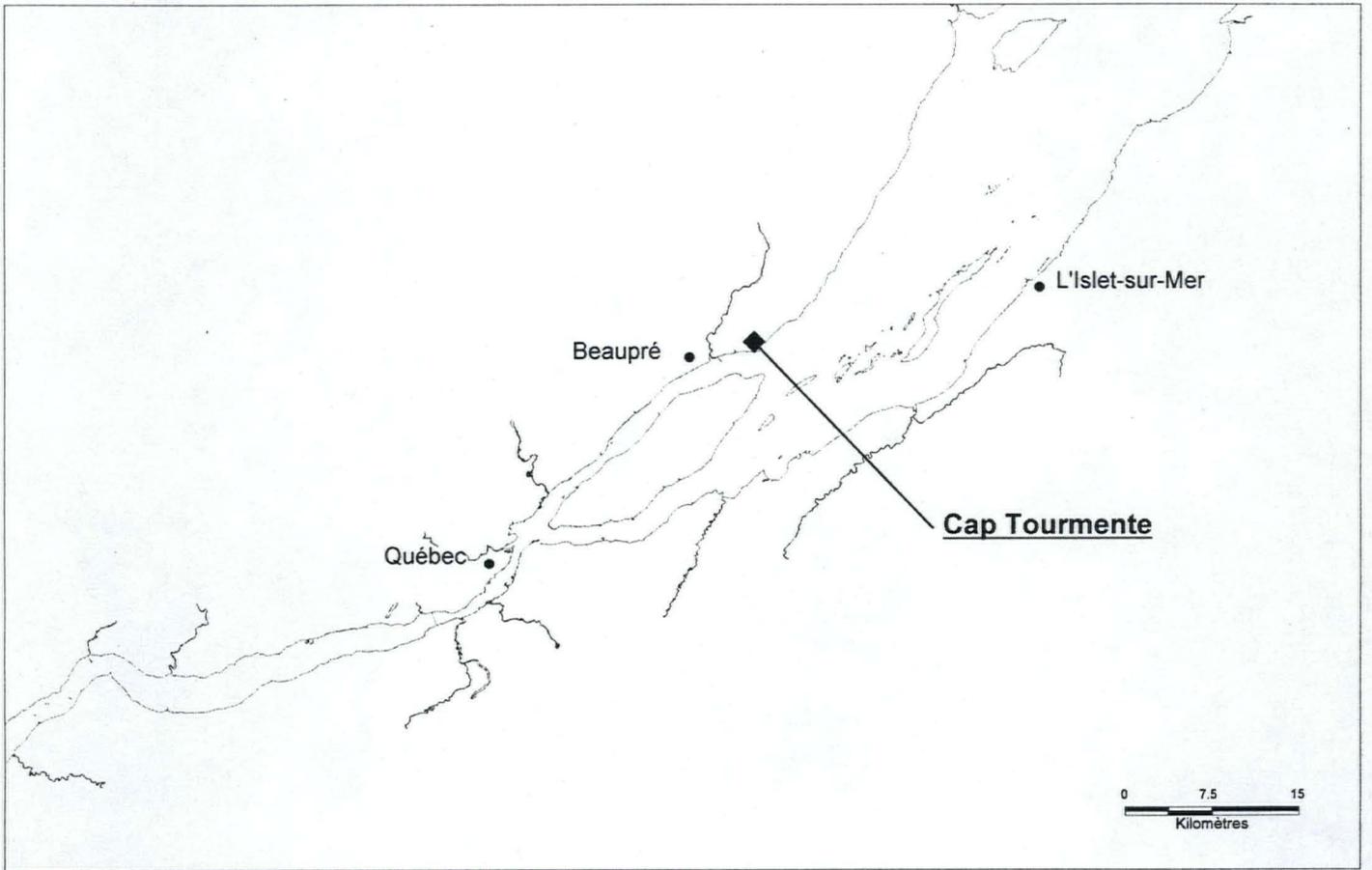
Près d'une vingtaine d'espèces floristiques d'intérêt sont répertoriées sur le site.

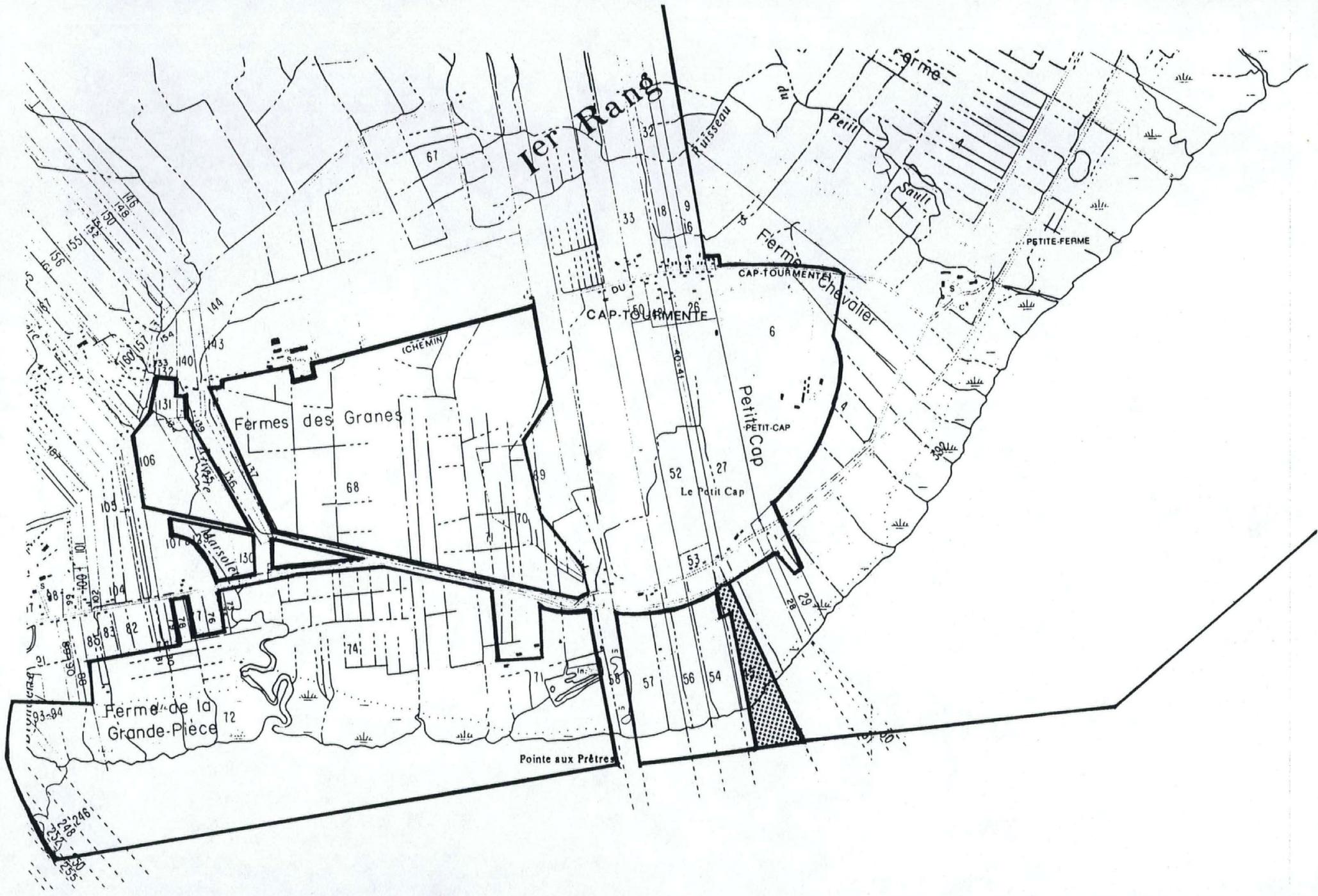
Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Rapport synthèse, plan de conservation et de mise en valeur, rapports d'évaluation des propriétaires (Francine Hone).





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | |
|---------------------------------|---|---|
| Nom du site | Cap Tourmente | 362800m.E. 5212400m.N. (19 T) |
| Localisation | St-Joachim | Coord. géo. |
| Comptabilité | 95-96 | Mode de protection principal |
| | | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 7,78 | 7,78 |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] |
| Type | <input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation | |
| Justification de la protection | Consolidation de la réserve nationale de faune du Cap Tourmente. | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|--------------|-------------|-----------------------|
| Propriétaire d'origine | Privé | Nom | Charles Henri Boucher |
| Nb de lots | 1 | | |
| Lot (s) | 45-P | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 55 000,00 \$ | 7 069,41 \$ | Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Réserve nationale de
faune (à venir)

Juridiction

Fédérale

Date acquisition

9 février 1996

Nouveau (x) prop.

SCF

Partenaires

Infos suppl.

Le lot acquis permet de mettre un terme au morcellement de deux portions du territoire de la réserve. Une portion est une terre agricole.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

La RNF offre de très nombreux habitats : un marais intertidal à scirpe américain, un marécage côtier suivi de la plaine côtière (champs cultivés), ainsi que la plaine piémontaise et le plateau laurentien aux différents groupements forestiers. Le site acquis comprend une importante portion des marais côtier et intertidal.

Biodiversité

La RNF présente une très grande diversité floristique. On y observe ainsi 22 peuplements forestiers et près de 700 espèces de plantes. Côté faune, la diversité est tout aussi grande et on y rencontre de fortes populations d'oiseaux dont l'Oie des neiges et autres espèces de sauvagine. On y observe aussi de nombreux mammifères, reptiles et amphibiens.

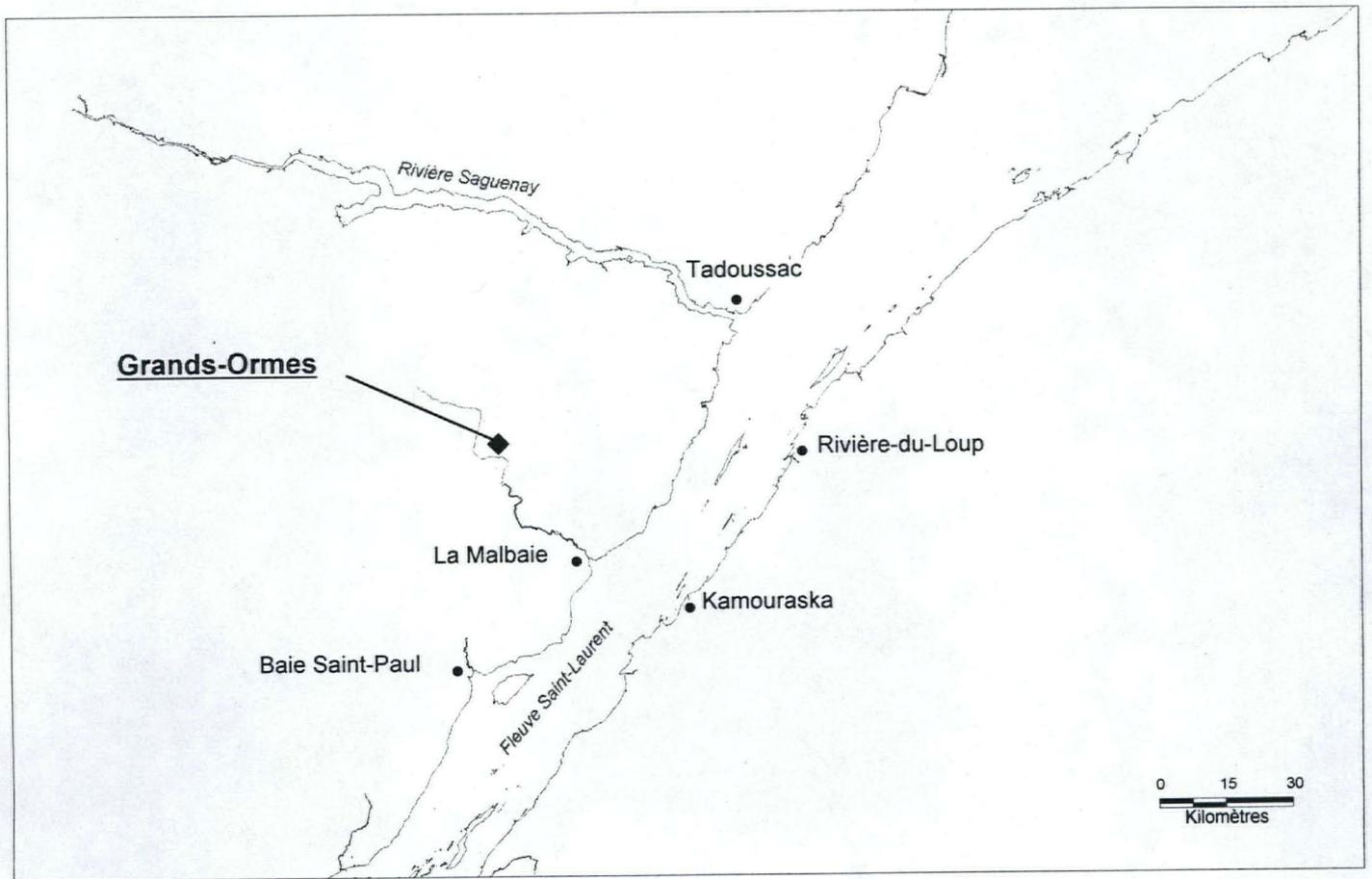
Particularités

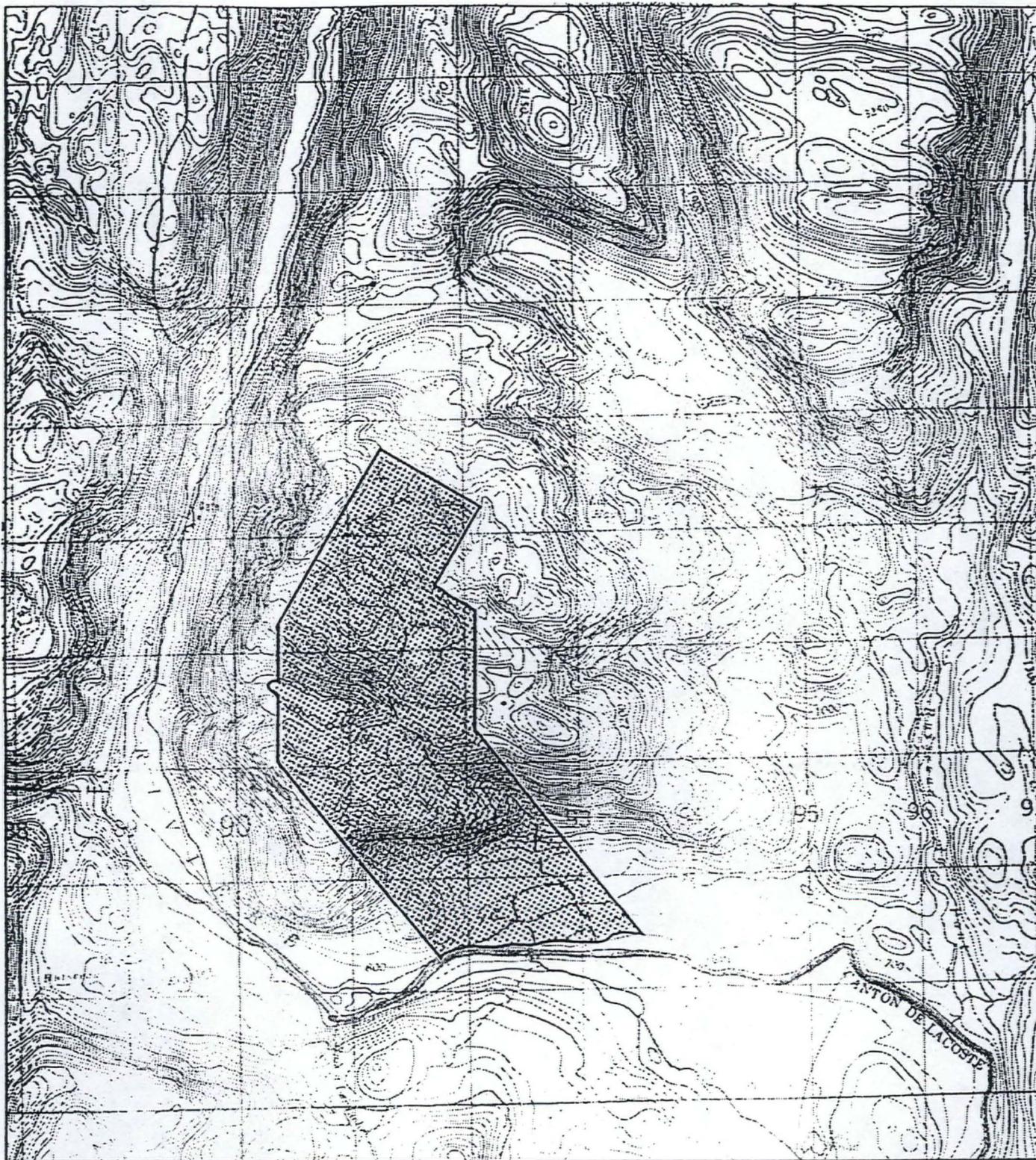
Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Plan de cadastre.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | |
|---------------------------------|--|---|
| Nom du site | Grands-Ormes (des) | 391500m.E. 5303300m.N. (19 T) |
| Localisation | Rivière Malbaie | Coord. géo. |
| Comptabilité | 94-95 | Mode de protection principal |
| | | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 705,00 | 705,00 |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] |
| Type | <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation | |
| Justification de la protection | Réserve écologique assurant la protection d'écosystèmes représentatifs des Basses Laurent. du Saguenay et des Moy. Laurent. de la rivière J.C. | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|---------|---------|--|
| Propriétaire d'origine | Public | Nom | Gouvernement du Québec (ministère des Ressources naturelles) |
| Nb de lots | SDC | | |
| Lot (s) | SDC | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 0,00 \$ | 0,00 \$ | Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | 0,00 \$ | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Réserve écologique

Juridiction

Provinciale

Date acquisition

2 juin 1994

Nouveau (x) prop.

MEF

Partenaires

Infos suppl.

Transfert d'autorité du MRN au MEF. Constitution de la réserve écologique le 2 juin 1994.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Domaine de la Sapinière à bouleau jaune et de la Sapinière à bouleau blanc. Érablière sucrière à Orme et Frêne d'Amérique. Tundra d'altitude. Milieu subalpin (krummholz).

Biodiversité

Les études sur la biodiversité ne sont pas terminées. Les données ne sont donc pas disponibles.

Particularités

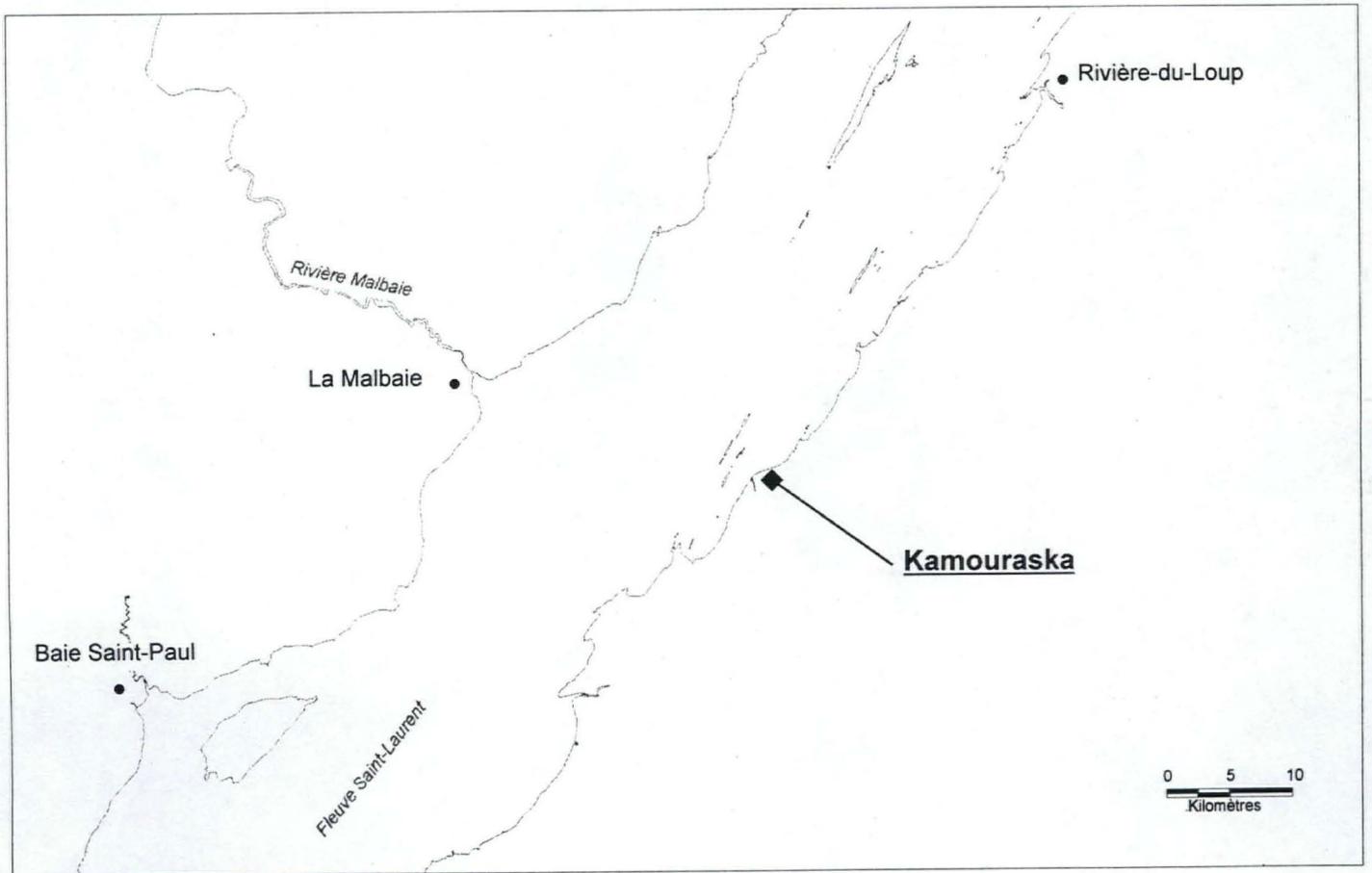
Le groupement de l'érablière sucrière à Orme américain est unique et inhabituel dans cette région. Certains ormes ont plus de 400 ans et sont de diamètre imposant.

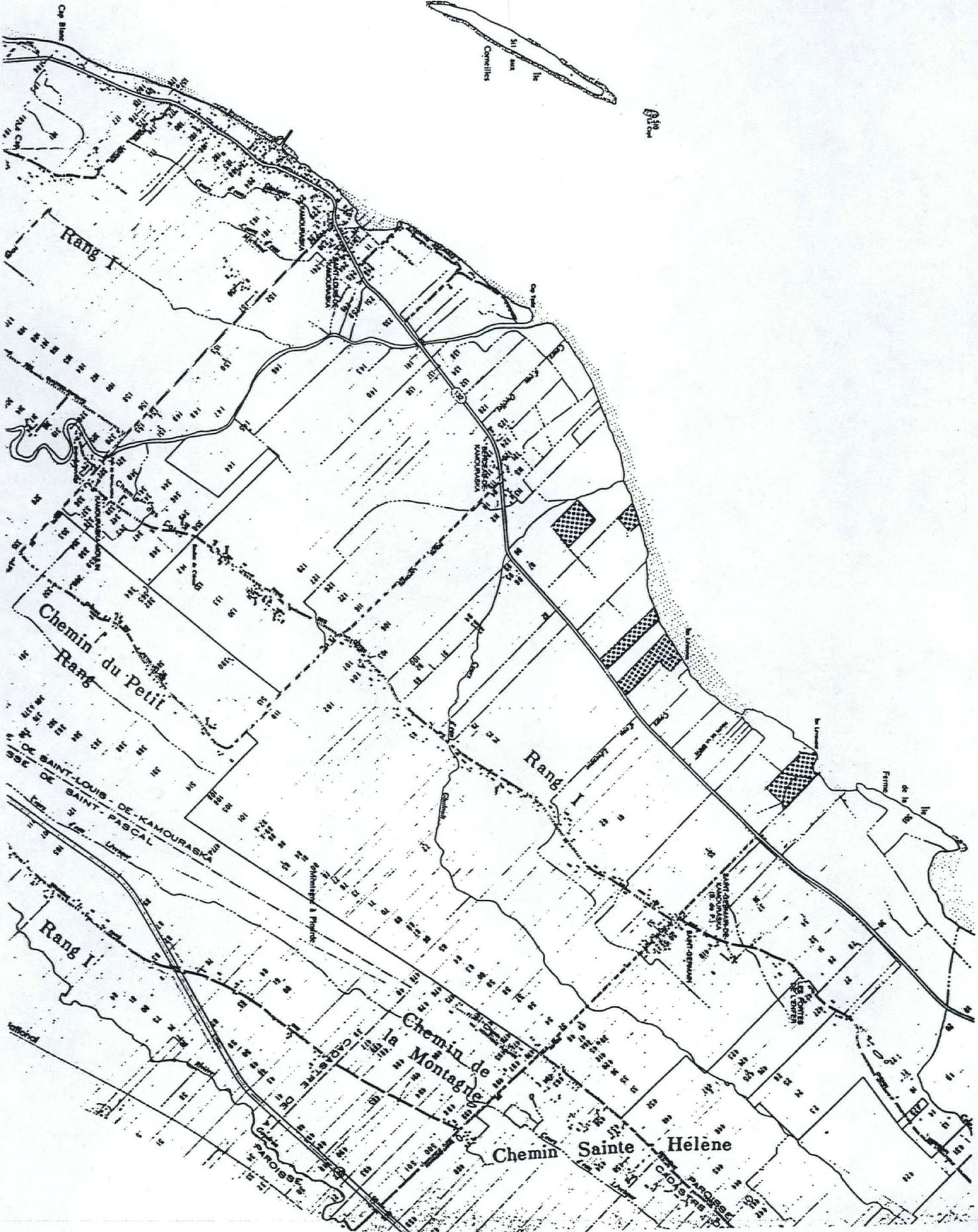
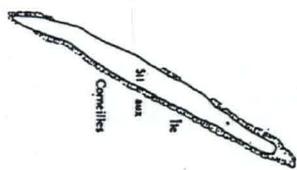
Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Brève description de la Réserve écologique, carte topo.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | |
|---------------------------------|--|---|
| Nom du site | Kamouraska | 438700m.E. 5271200m.N. (19 T) |
| Localisation | St-Germain-de-Kamouraska | Coord. géo. |
| Comptabilité | 95-96 | Mode de protection principal |
| | | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 11,72 | 11,72 |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] |
| Type | <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation | |
| Justification de la protection | Protection d'un des derniers grands marais à spartine de l'estuaire. Habitat important pour le canard noir et plusieurs espèces de poissons. | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|---|--|-------------|--|
| Propriétaire d'origine | Privé | Nom | M.A. Bérubé & L. Meunier / M. Richard / D. Laplante / G. Drapeau & F. Lemieux |
| Nb de lots | 9 | | |
| Lot (s) | 52-P/54-P/lot de grève du 54-P/67-P/68-P/lot de grève du 98-P ; 97-P ; 93-P ; 87-P/71-P/lot de grève de 71-P ; 82-P ; 83-P/69-P | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 21 372,00 \$ | 1 823,55 \$ | Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Protection partielle

Juridiction

ONG

Date acquisition

12 mars 1996

Nouveau (x) prop.

FFQ

Partenaires

MEF
MAPAQ
CI
(PCHE)

Infos suppl.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Marais salé caractéristique de l'estuaire (spartine alterniflore, spartine étalée, herbaçaie salée). Les lots acquis sont majoritairement situés en front d'un aboiteau qui soustrait les terres à une inondation par l'eau salée lors des grandes marées.

Biodiversité

Lors des migrations, plus de 55 000 oies blanches et 2800 canards barboteurs transitent dans ce secteur. Le canard noir s'y reproduit. Habitat d'élevage pour plusieurs poissons, notamment l'éperlan arc-en-ciel, le poulamon atlantique et l'épinoche. Abondante faune benthique et crustacés sur la batture.

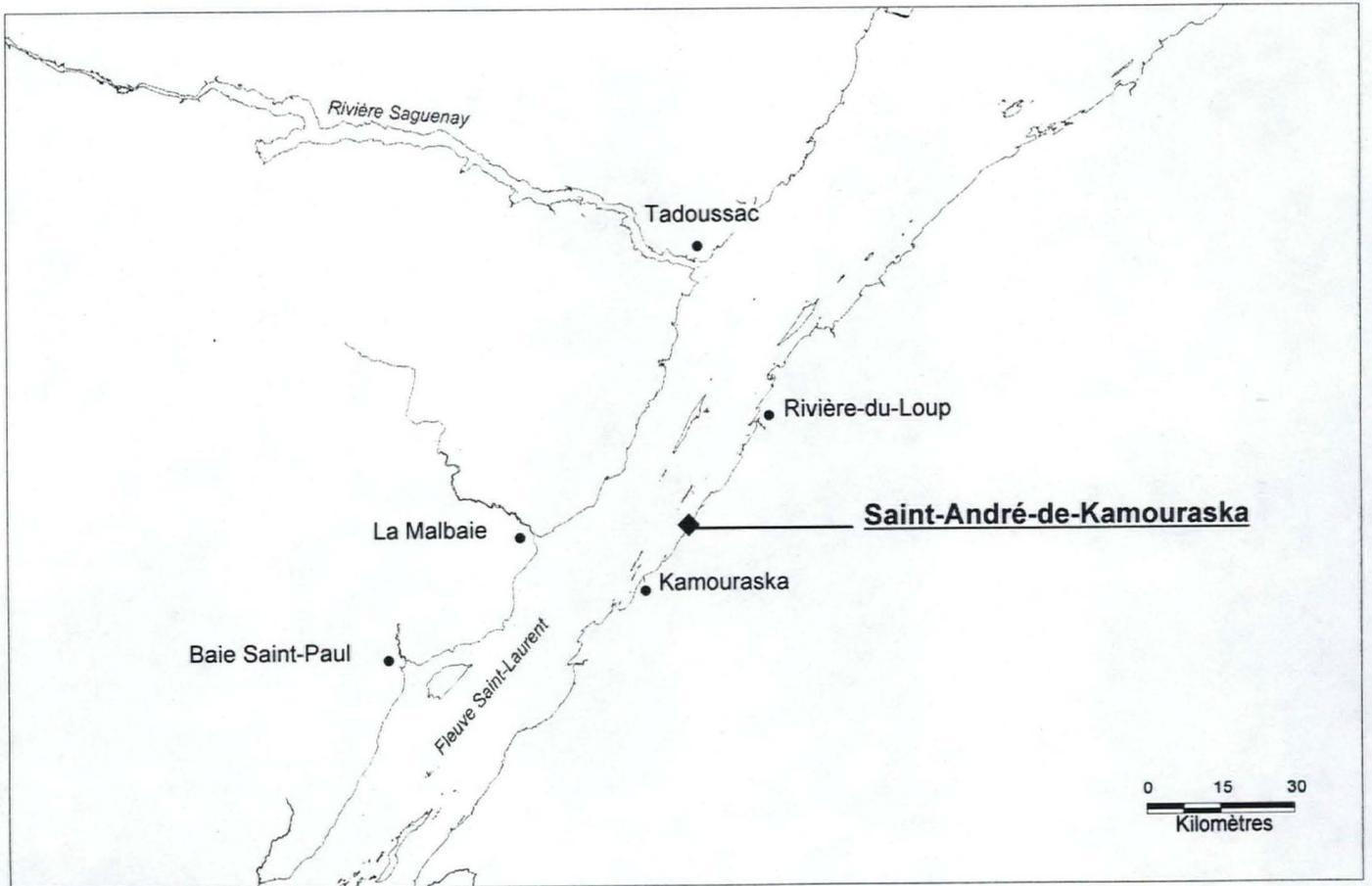
Particularités

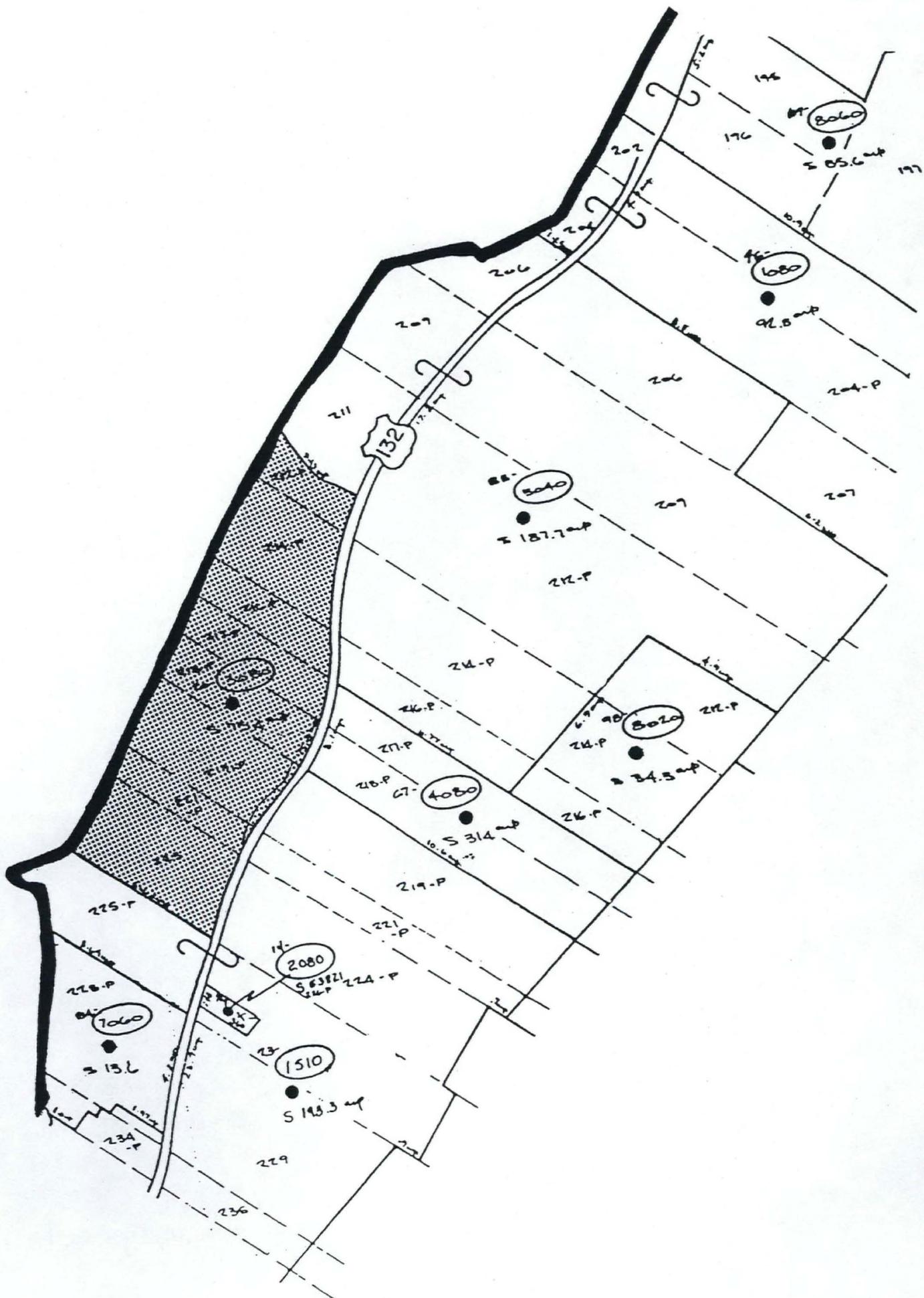
Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Promesses d'achat. Document d'information. Carte cadastrale.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | |
|---------------------------------|--|---|
| Nom du site | Halte routière de Kamouraska | 442800m.E. 5276400m. N. (19T) |
| Localisation | St-André-de-Kamouraska | Coord. géo. |
| Comptabilité | 95-96 | Mode de protection principal |
| | | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 15,01 | 15,01 |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] |
| Type | <input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation | |
| Justification de la protection | Consolidation des acquis du Plan d'Action Saint-Laurent où 10 ha ont été déjà protégés via une mise en valeur du site. | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|---|-----|-----------------------------|
| Propriétaire d'origine | Public | Nom | Municipalité de Saint-André |
| Nb de lots | 9 | | |
| Lot (s) | 211-P / 212-P / 214-P / 216-P / 217-P / 218-P / 219-P / 221-P / 223-P | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 0,00 \$ | | 0,00 \$ Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | 1 000,00 \$ | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Protection complète

Juridiction

ONG

Date acquisition

14 juillet 1995

Nouveau (x) prop.

SEBKA

Partenaires

SCF

Infos suppl.

SEBKA = Société d'écologie des battures du Kamouraska. La municipalité de St-André a acquis le site de la halte routière du Ministère des Transports (Qc) et l'a revendu à la SEBKA (25,01 ha arpentés au total).

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Bétulaie à bouleau à papier à sapin baumier. Présence de quelques pins rouge rabougris et de thuyas.

Biodiversité

Une douzaine d'espèces d'oiseaux est facilement observable sur le site. Il constitue une brève halte migratoire pour les Parulines. Présence également de petits mammifères tels que lièvres, écureuils et tamias.

Particularités

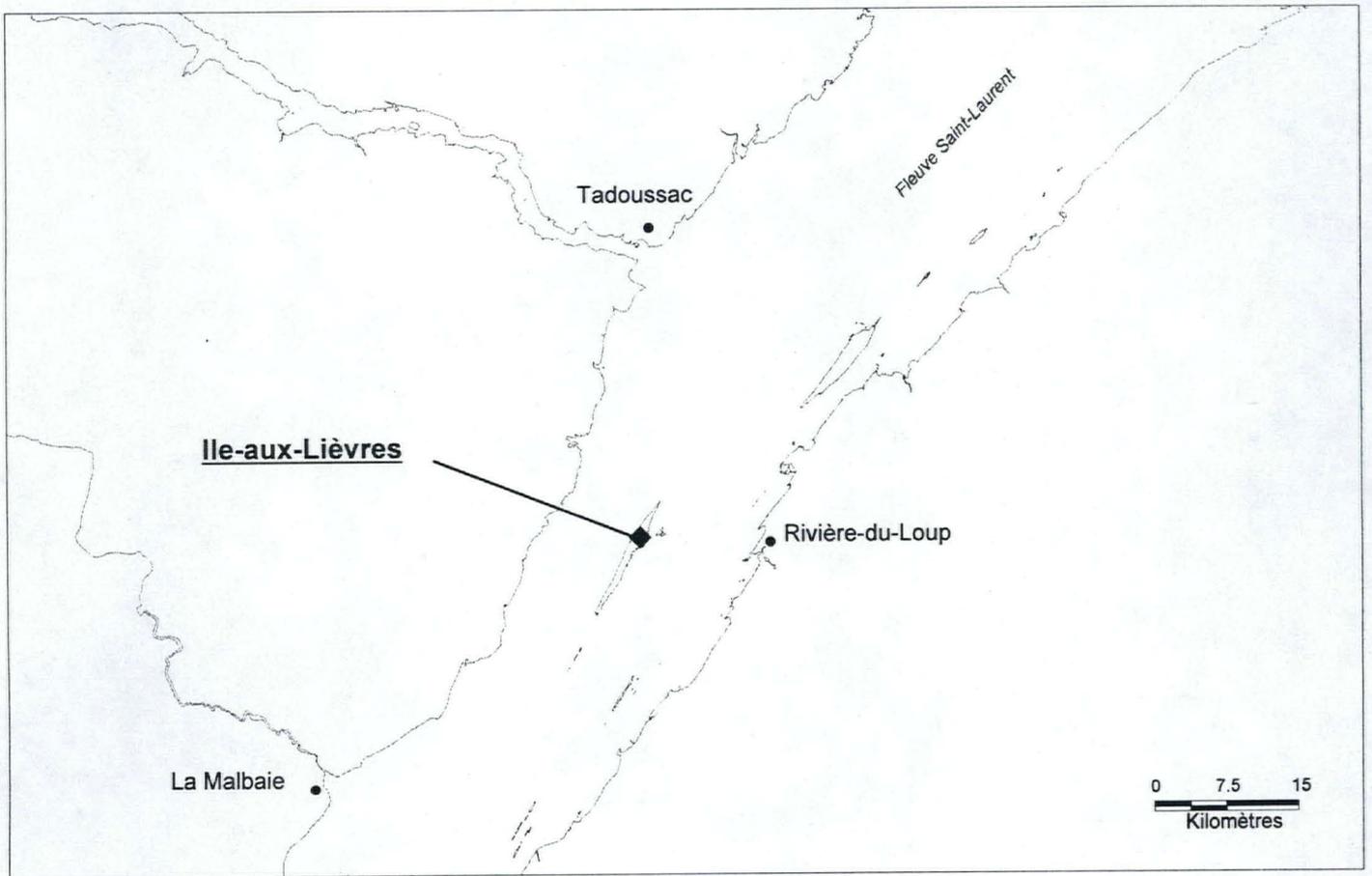
Présence du faucon pèlerin et du bruant à queue aigüe. On note également la présence du cyripède acaule sur le site.

Plan du site et
contexte annexés

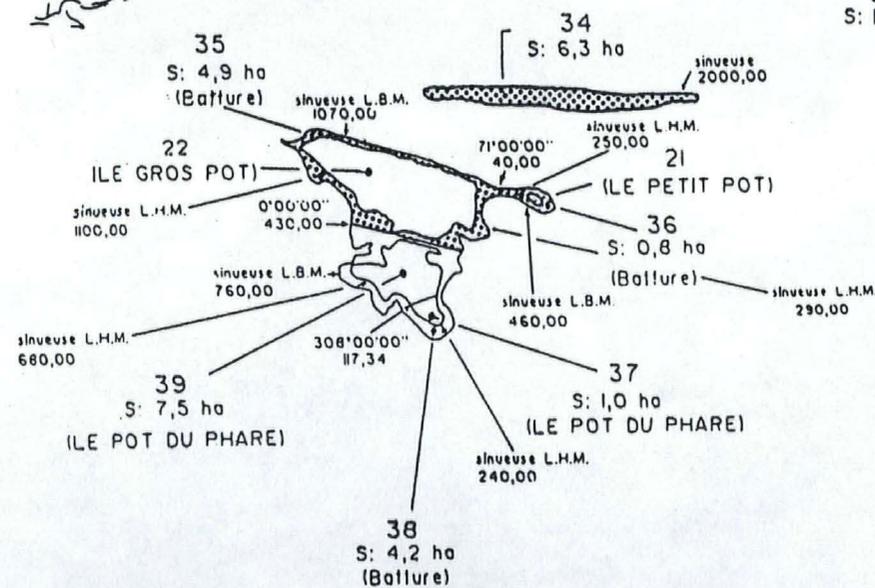
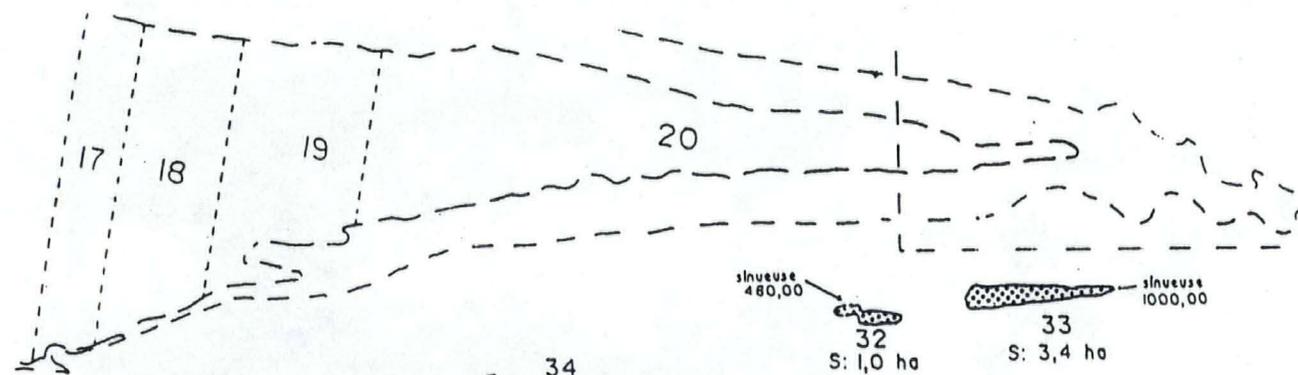
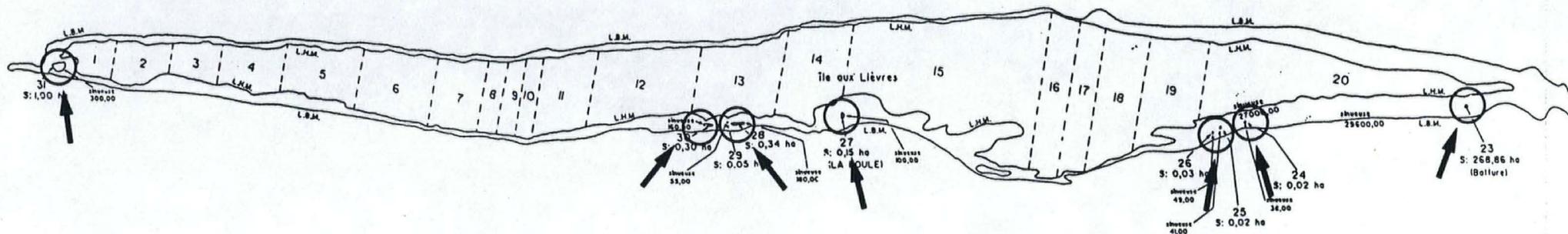
Oui Non

Autres documents

plan de cadastre, acte notarié.



Fleuve Saint-Laurent



SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | |
|---------------------------------|---|---|
| Nom du site | Battures de l'île-aux-Lièvres | 446600m.E. 5300700m.N. (19T) |
| Localisation | Île-aux-Lièvres (estuaire) | Coord. géo. |
| Comptabilité | 95-96 | Mode de protection principal |
| | | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 287,17 | 287,17 |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] |
| Type | <input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation | |
| Justification de la protection | Consolidation des îles de l'estuaire appartenant à la Société Duvetnor. | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|---|----------|--|
| Propriétaire d'origine | Privé | Nom | Succ. Coristine a/s Mrs Fraser et Robert Coristine |
| Nb de lots | 14 | | |
| Lot (s) | 23/24/25/26/27/28/29/30/31/32/33/34/35/36 | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 7 092,73 \$ | 24,70 \$ | Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Protection complète

Juridiction

ONG

Date acquisition

13 mai 1995

Nouveau (x) prop.

Société Duvetnor

Partenaires

SCF

Infos suppl.

Protection des battures de l'île-aux-Lièvres, de l'île du Gros Pot et de l'île du Petit Pot.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Battures à substrat rocheux recouvert de riches herbiers d'algues brunes.

Biodiversité

Une importante frayère du hareng est connue à l'extrémité ouest de l'île-aux-Lièvres. Présence de canards de mer : eider à duvet, garrot, bec-scie, canard Kakawi, etc. Présence de bélugas et de phoques à proximité, notamment lors de la saison de frai du hareng.

Particularités

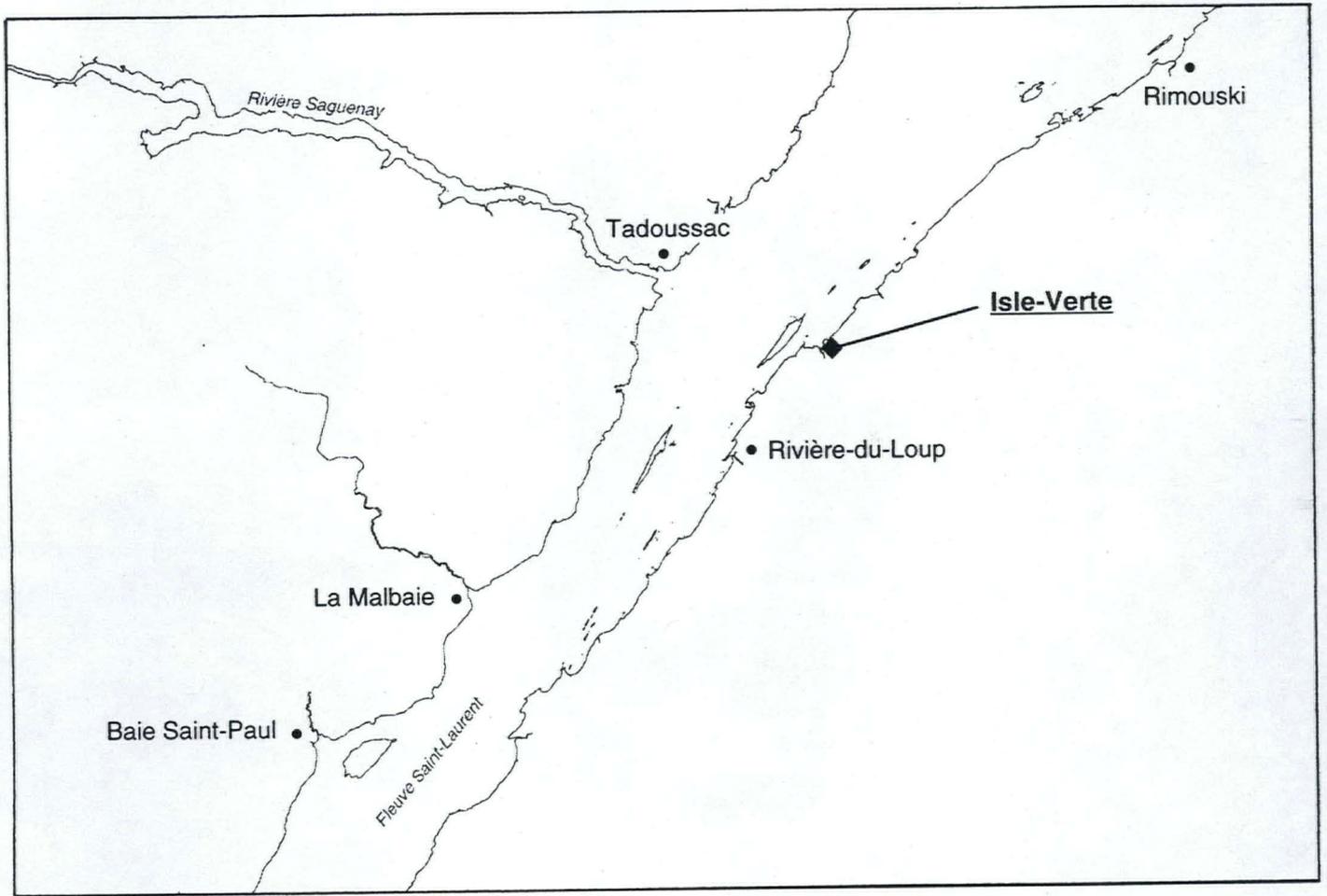
Importante concentration de Canards noirs (5000 à 8000 individus) qui envahissent les battures.

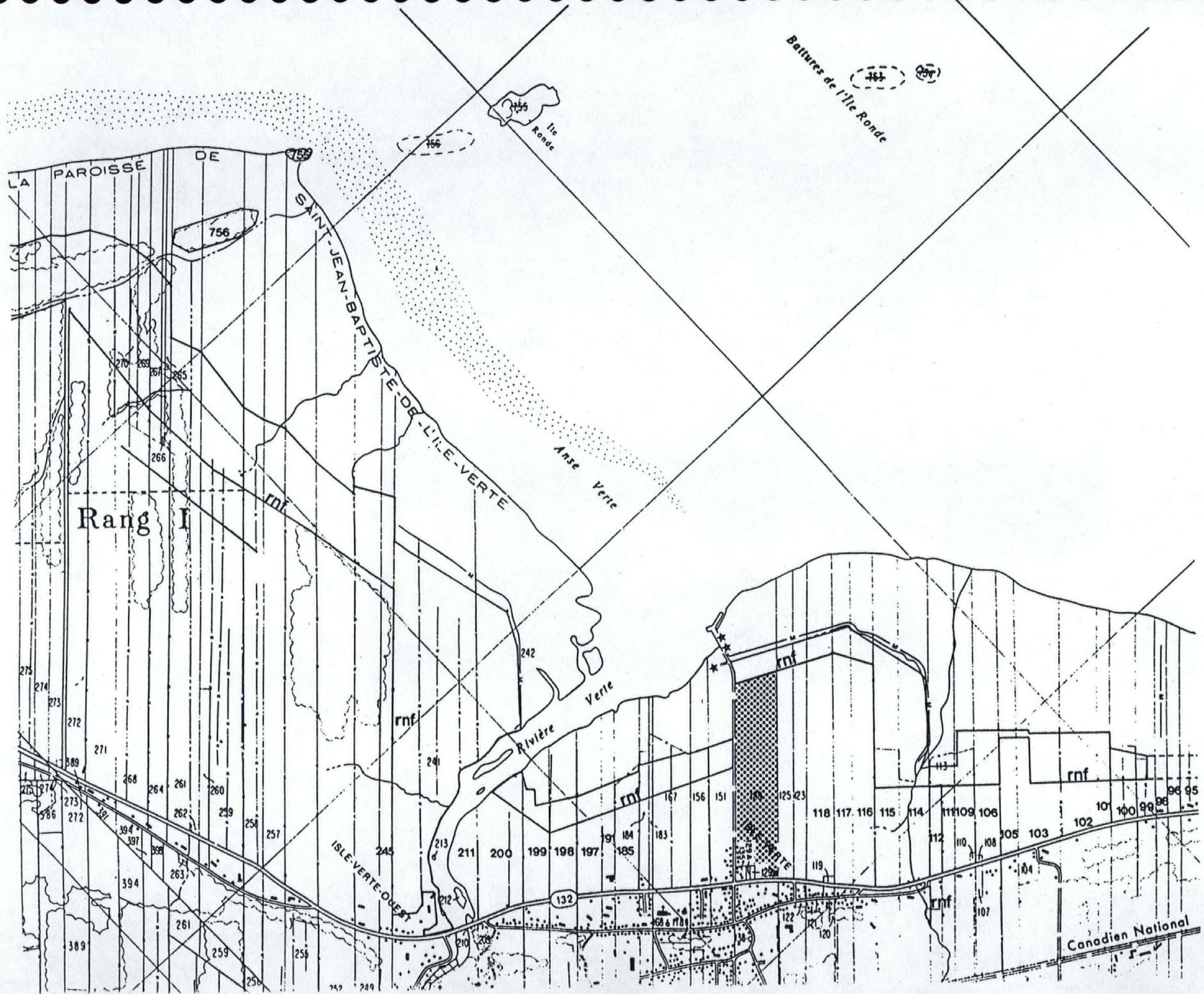
Plan du site et contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Plan de cadastre, carte topo.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | |
|---------------------------------|---|---|
| Nom du site | Isle-Verte | 474900m.E. 5320900m.N. (19 U) |
| Localisation | Isle-Verte (Paroisse St-Jean-Baptiste) | Coord. géo. |
| Comptabilité | 94-95 | Mode de protection principal |
| | | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 19,55 | 19,55 |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] |
| Type | <input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation | |
| Justification de la protection | Consolidation de la Réserve nationale de faune de la Baie de l'Isle-Verte, dernier vestige des grands marais à spartines de l'estuaire (site Ramsar). | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|--------------|-------------|--------------|
| Propriétaire d'origine | Particulier | Nom | Denis Dumont |
| Nb de lots | 1 | | |
| Lot (s) | 129-P | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 30 000,00 \$ | 1 534,53 \$ | Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | 2 000,00 \$ | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Réserve nationale de
faune (à venir)

Juridiction

Fédérale

Date acquisition

1 mars 1995

Nouveau (x) prop.

SCF

Partenaires

Infos suppl.

La récolte de 1995 est laissée au locataire actuel de la terre de M. Dumont, soit à M. Clément Marquis.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Marais à spartine alterniflore ponctué de nombreuses marelles. Marais côtier à spartine étalée. Prairie terrestre à phléole des prés. Arbustaises à aulne rugeux. Quelques boisés sur les élévations. Le lot acquis est une terre agricole utilisée pour la culture du foin et des céréales.

Biodiversité

Grande diversité floristique et avienne. Près de 130 espèces d'oiseaux recensées dont quelques-unes peu communes : râle élégant, troglodyte des marais, mouette à tête noire, etc. Observation de phoques communs et gris. Présence de plusieurs mammifères terrestres, amphibiens, reptiles, poissons, mollusques.

Particularités

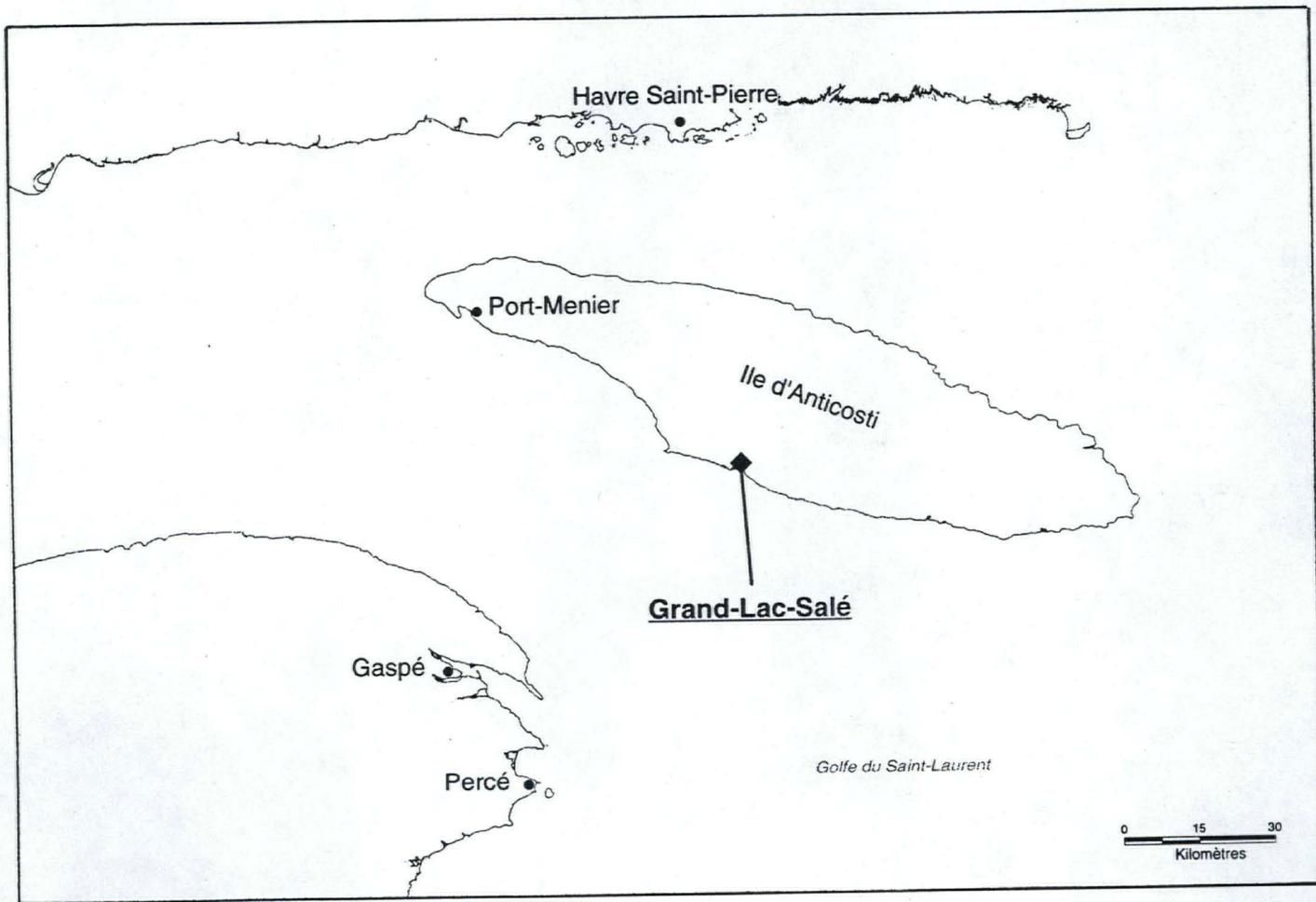
La RNF est l'un des plus importants sites pour la reproduction du canard noir. Importante halte migratoire pour de nombreux oiseaux (environ 35 000 au printemps).

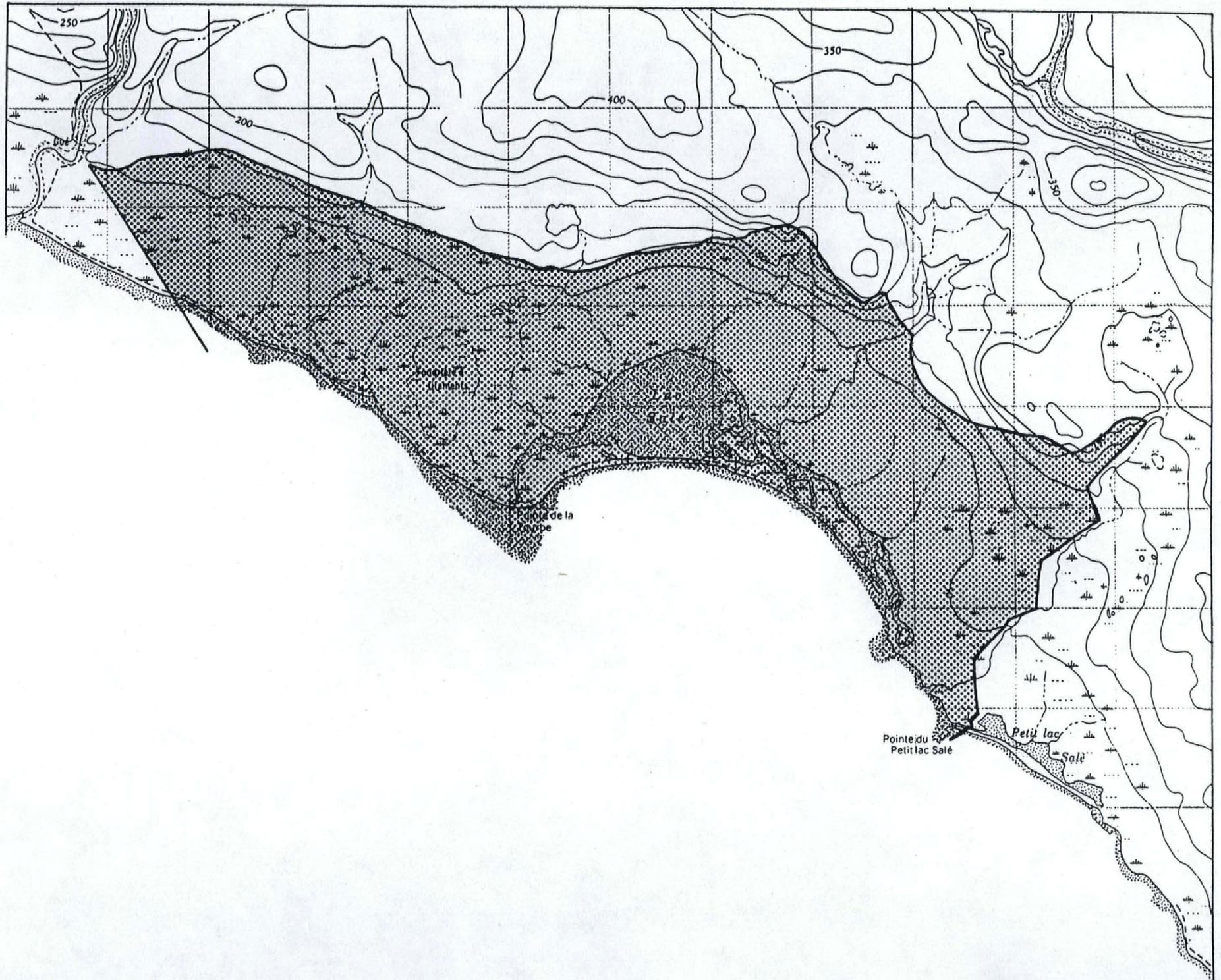
Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Plan du cadastre, CPS, certificat de localisation.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | |
|---------------------------------|--|---|
| Nom du site | Grand-Lac-Salé | 477500m.E. 5464000m.N. (20 U) |
| Localisation | Ile d'Anticosti | Coord. géo. |
| Comptabilité | 94-95 | Mode de protection principal |
| | | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 2 339,00 | 2 339,00 |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] |
| Type | <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation | |
| Justification de la protection | Fens et bogs hautement représentatifs de la région Anticosti-Minganie. Entre dans le réseau des Réserves écologiques. | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|--------------|-----|--|
| Propriétaire d'origine | Public | Nom | Gouvernement du Québec (ministère des Ressources naturelles) |
| Nb de lots | SDC | | |
| Lot (s) | SDC | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 0,00 \$ | | 0,00 \$ Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | 36 900,00 \$ | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Réserve écologique

Juridiction

Provinciale

Date acquisition

20 décembre 1994

Nouveau (x) prop.

MEF

Partenaires

Infos suppl.

Transfert d'autorité du MRN au MEF le 20 décembre 1994. Achat des droits de la SÉPAQ. Constitution de la réserve écologique le 24 janvier 1996.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Fens uniformes herbacés, fens à mares, bogs uniformes muscinaux-lichéniques, marécages, littoral, bogs à mares, bogs structurés, marais salés. Écosystèmes aquatique, semi-terrestre et riverain. La plus grande lagune et le plus grand marais salé de l'île d'Anticosti.

Biodiversité

Cerf de Virginie en forte concentration. Végétation riche, liée au sol calcaire. Groupement à *Carex aquatilis*, *Myrica gale*, *Alnus rugosa*, *Larix laricina*, *Picea mariana*, *Juncus balticus*, *Iris setosa*, etc.

Particularités

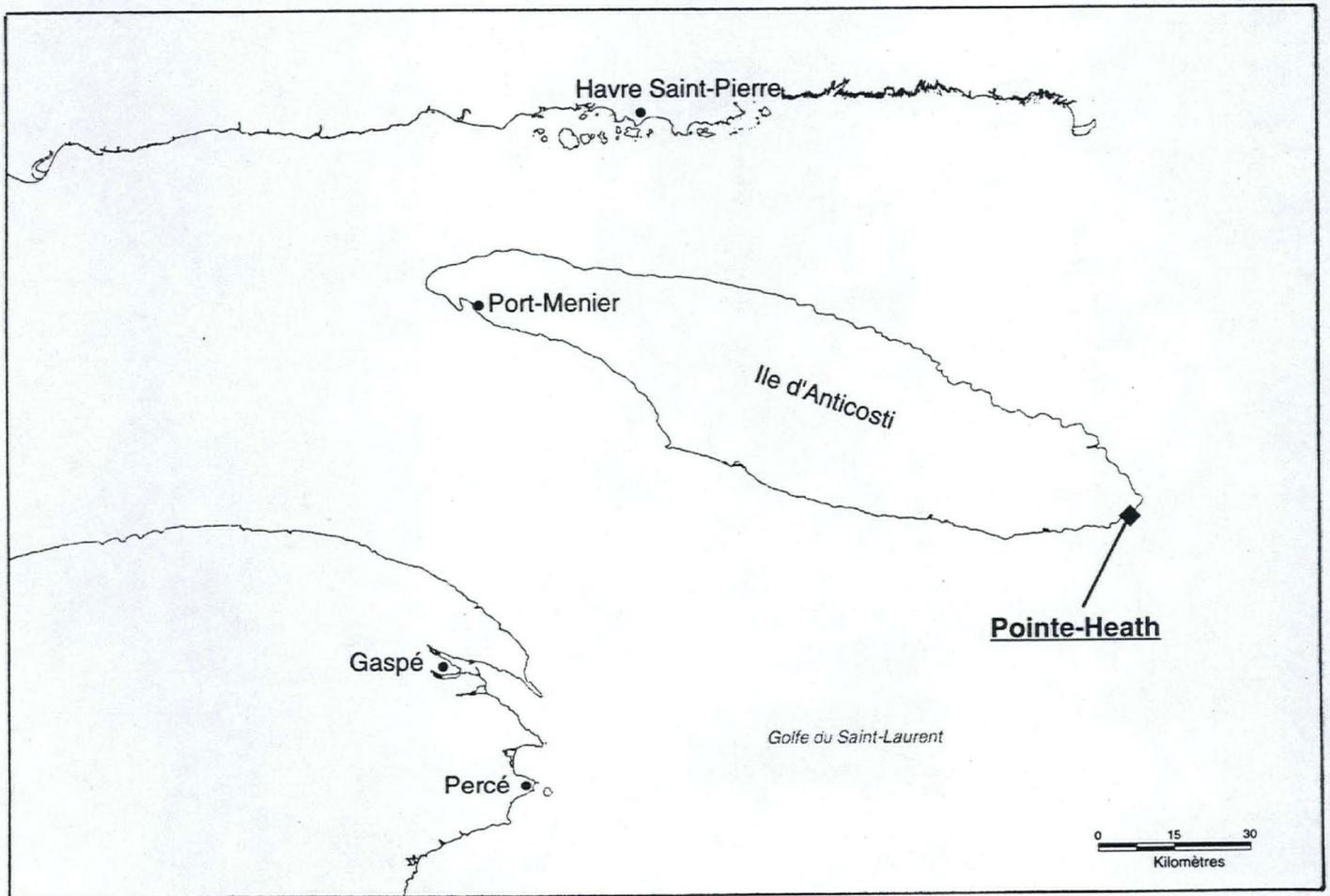
Quelques espèces menacées ou à intérêt phytogéographique : *Drosera linearis*, *Xyris montana*, *Sphagnum flavicomans*, *Arethusa bulbosa*. Ces deux dernières sont des taxons rares.

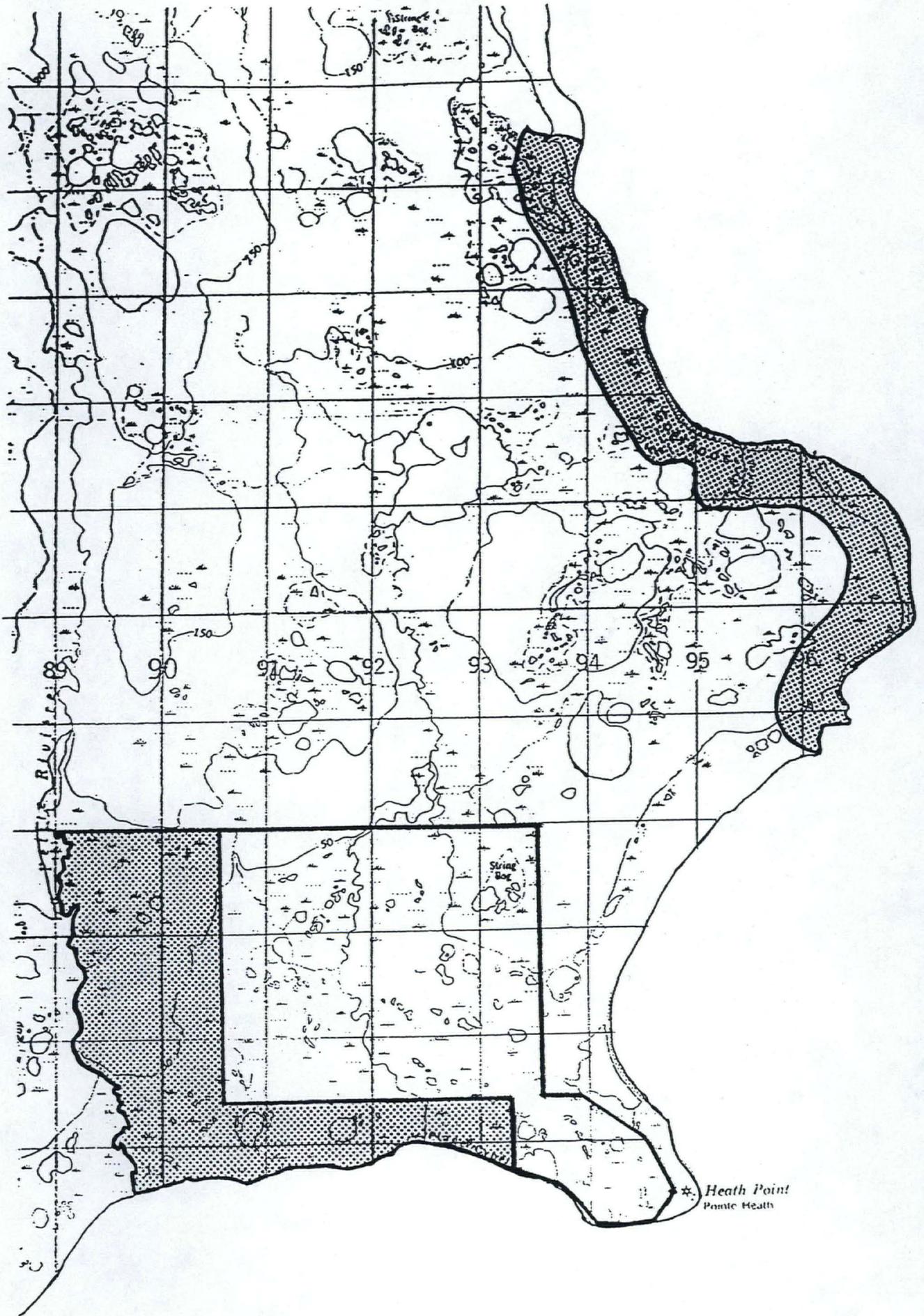
Plan du site et contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Carte topographique, description écologique abrégée et toposéquence végétale, carte cadastrale.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

| | | | |
|---------------------------------|---|----------------------------------|---|
| Nom du site | Pointe-Heath | 592500m.E. 5439500m.N. (20 U) | |
| Localisation | Ile d'Anticosti | Coord. géo. | |
| Comptabilité | 94-95 | Mode de protection principal | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 995,00 | 995,00 | |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] | |
| Type | <input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation | | |
| Justification de la protection | Consolidation de la Réserve écologique existante (864 ha) | | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|--------------|---------|--|
| Propriétaire d'origine | Public | Nom | Gouvernement du Québec (ministère des Ressources Naturelles) |
| Nb de lots | SDC | | |
| Lot (s) | SDC | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 0,00 \$ | 0,00 \$ | Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | 49 700,00 \$ | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Réserve écologique

Juridiction

Provinciale

Date acquisition

20 décembre 1994

Nouveau (x) prop.

MEF

Partenaires

Infos suppl.

Transfert d'autorité du MRN au MEF en décembre '94. Constitution de la réserve écologique le 21 janvier 1996.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Tourbières ombrotrophes bombées. Tourbières minérotrophes à assise calcaire. Présence de Sapinière à épinette blanche rabougrie due à l'action des vents. Escarpements rocheux.

Biodiversité

Sphaignes, cassandre calyculé, épinette noire et camarine noire dans les tourbières ombrotrophes. Cyperacées et graminées dans les tourbières minérotrophes. Présence de 176 plantes vasculaires, 22 mousses et 9 lichens. Le Cerf de Virginie, plusieurs espèces de canards et la Bernache du Canada sont observés fréquemment. 200 couples de Fous de bassan.

Particularités

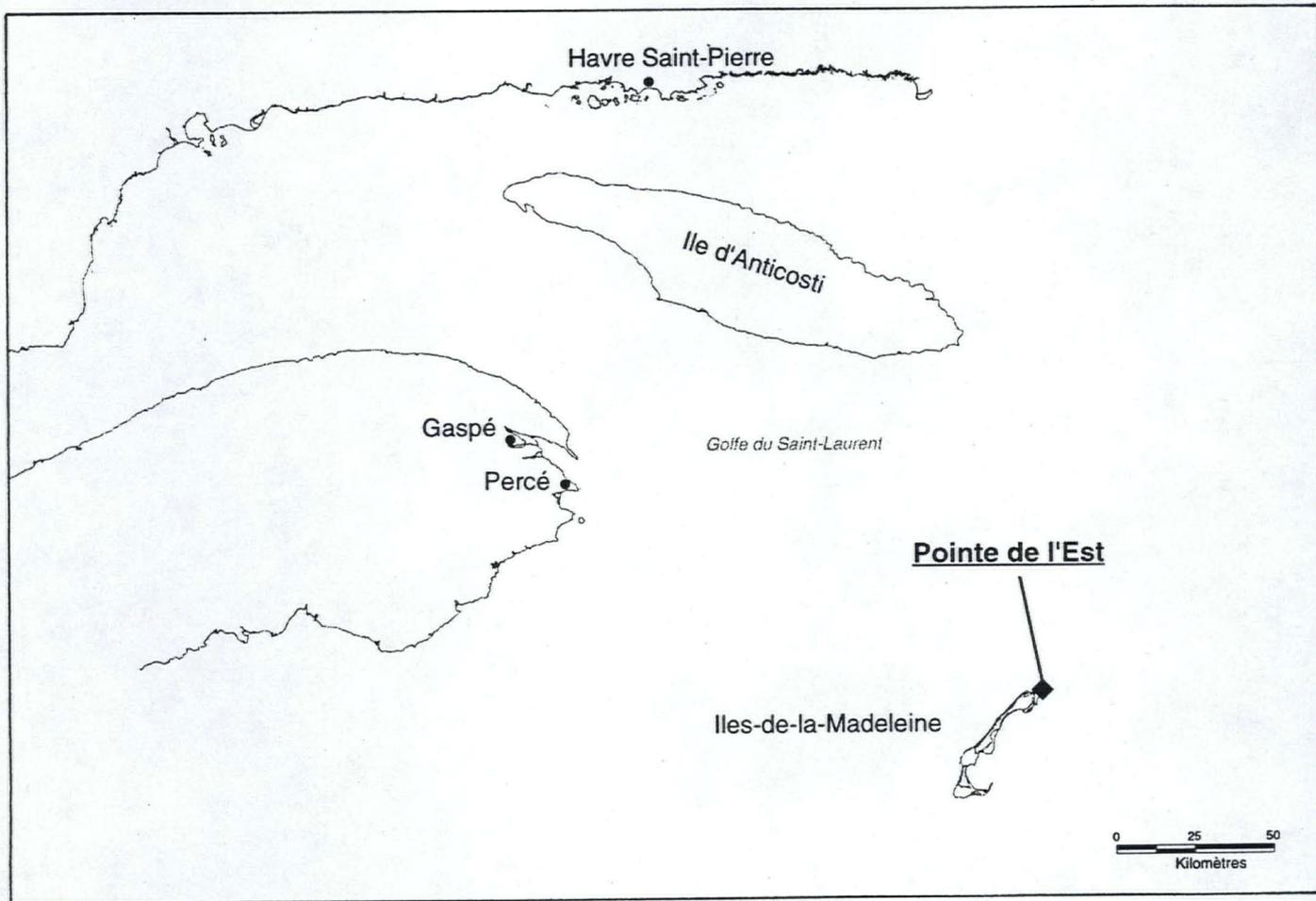
Présence d'une plante susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable : *Halenia deflexa*. Présence de la plus importante colonie de Mouette tridactyle au Québec sur la falaise.

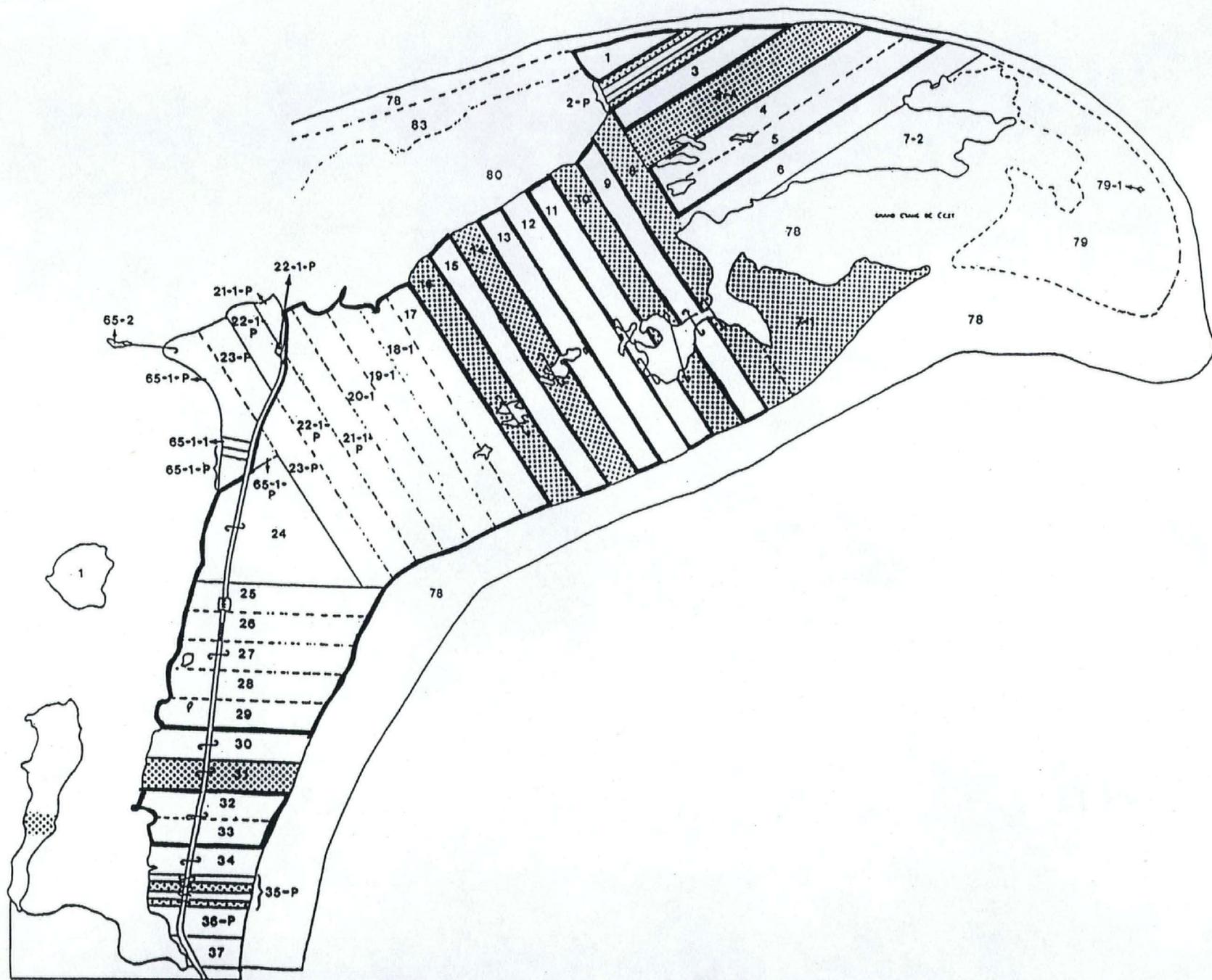
Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Description de la réserve écologique.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | |
|---------------------------------|--|---|
| Nom du site | Pointe de l'Est | 618000m.E. 5274000m.N. (20 T) |
| Localisation | Iles-de-la-Madeleine (Gr.-Ile) | Coord. géo. |
| Comptabilité | 94-95 | Mode de protection principal |
| | | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 248,52 | 248,52 |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] |
| Type | <input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation | |
| Justification de la protection | Consolidation de la Réserve nationale de faune de la pointe de l'Est. Protection d'habitats fragiles contre les véhicules tout terrain. | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|------------------------------------|-----------|---|
| Propriétaire d'origine | Particuliers | Nom | Russell Dunn, Evelyn Clarke, Les Takers, Eileen Burgess, B. et K. McKey, Stuart et Stephen Richards, Fred Clarke, G. Clarke et als., Bayne et Byron Clarke, Kestell et Frances Goodwin. |
| Nb de lots | 9 | | |
| Lot (s) | 35 / 16 / 14 / 7-1 / 8 / 3-A / 2-P | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 175 216,00 \$ | 705,04 \$ | Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | 16 000,00 \$ | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Réserve nationale de
faune (à venir)

Jurisdiction

Fédérale

Date acquisition

31 mars 1995

Nouveau (x) prop.

SCF

Partenaires

Infos suppl.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

La RNF se caractérise par des plages et dunes, les landes, les grandes lagunes, les prés salés et les marais, de même que par des forêts rabougries d'épinettes et de sapins, de très nombreux étangs d'eau douce, salée ou saumâtre. L'ensemble des lots acquis est constitué d'un ou plusieurs de ces habitats.

Biodiversité

144 espèces d'oiseaux ont été observées à la pointe de l'Est. Quelques mammifères terrestres, plusieurs espèces de poissons et mollusques. Il existe une bonne diversité de plantes dont quelques-unes sont menacées ou vulnérables.

Particularités

Présence de 2 espèces menacées ou vulnérables : le pluvier siffleur et le grèbe cornu. Les IDM demeurent le seul endroit de reproduction connu de la province pour ces deux espèces.

Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Plan du cadastre.

SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

| | | |
|---------------------------------|--|---|
| Nom du site | Pointe de l'Est | 618000m.E. 5274000m.N. (20T) |
| Localisation | Iles-de-la-Madeleine | Coord. géo. |
| Comptabilité | 95-96 | Mode de protection principal |
| | | <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance |
| Superficie acquise [ha] | 58,45 | 58,45 |
| Superficie sous intendance [ha] | 0,00 | Superficie protégée [ha] |
| Type | <input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation | |
| Justification de la protection | Consolidation de la Réserve nationale de faune de la pointe de l'Est. Protection d'habitats fragiles contre les véhicules tout terrain. | |

DÉTAILS DE L'ACQUISITION OU DE L'INTENDANCE

| | | | |
|--|-----------------|-----------|--|
| Propriétaire d'origine | Particuliers | Nom | Succ. Herbert Taker Succ. Lorne Clarke Mrs Spencer et Robert Turnbull |
| Nb de lots | 3 | | |
| Lot (s) | 10 / 31 / 40A-2 | | |
| Coût total d'acquisition ou d'intendance | 15 890,00 \$ | 271,86 \$ | Coût à l'ha |
| Coût total fonctionnement | 3 262,00 \$ | | |

ACQUISITION

Statut de protection

Protection complé-
mentaire à la RNF

Juridiction

ONG

Date acquisition

5 juillet 1995

Nouveau (x) prop.

SCCN

Partenaires

Infos suppl.

Ces lots ont été vendus pour taxes à SCCN.

INTENDANCE

Type d'entente

Date intend.

Durée

Date début

Propriétaire (s)

Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

La RNF se caractérise par des plages et dunes, les landes, les grandes lagunes, les prés salée et les marais, de même que par des forêts rabougries d'épinettes et de sapins, de très nombreux étangs d'eau douce, salée ou saumâtre. L'ensemble des lots acquis est constitué d'un ou plusieurs de ces habitats.

Biodiversité

144 espèces d'oiseaux ont été observées à la pointe de l'Est. Quelques mammifères terrestres, plusieurs espèces de poissons et mollusques. Il existe une bonne diversité de plantes dont quelques-unes sont menacées ou vulnérables.

Particularités

Présence de 2 espèces menacées ou vulnérables : le pluvier siffleur et le grèbe cornu. Les IDM demeurent le seul endroit de reproduction connu de la province pour ces deux espèces.

Plan du site et
contexte annexés

Oui Non

Autres documents

Plan du cadastre.